

RÉPUBLIQUE GABONAISE

TABLEAU DE BORD DE L'ÉCONOMIE

N° 53 – OCTOBRE 2023



SITUATION 2022
PERSPECTIVES 2023-2024



**DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ÉCONOMIE
ET DE LA POLITIQUE FISCALE**

Ministère de l'Économie et des Participations

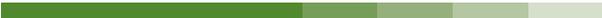


TABLEAU DE BORD DE L'ECONOMIE



SITUATION 2022

PERSPECTIVES 2023-2024

DIRECTION DE PUBLICATION

Ministre de l'Économie et des Participations

Monsieur Mays MOUISSI

Directeur Général de l'Économie et de la Politique Fiscale

Monsieur Jean Baptiste NGOLO ALLINI

Directeur Général Adjoint

Monsieur Lambert OTO'O NGOUA

Placée sous l'autorité du Ministre chargé de l'économie, la Direction Générale de l'Economie et de la Politique Fiscale (DGEPF) a pour principales missions :

- ✓ d'analyser, d'orienter et de promouvoir l'économie nationale ;
- ✓ de déterminer la stratégie économique de l'Etat ;
- ✓ de contrôler et d'orienter les secteurs clés de l'économie nationale ;
- ✓ d'élaborer des prévisions à court terme.

La DGEPF est organisée en six (6) directions :

Direction des Institutions Financières (DIF)

Missions :

- ✓ étudier les principales grandeurs monétaires et financières ;
- ✓ analyser régulièrement les flux économiques et financiers avec l'extérieur ;
- ✓ mettre en œuvre la réglementation des changes ;
- ✓ promouvoir le développement de la microfinance.

Direction des Programmes Sectoriels (DPS)

Missions :

- ✓ étudier les grands secteurs de l'économie nationale ;
- ✓ collecter et traiter l'information conjoncturelle à travers les missions d'enquêtes économiques ;
- ✓ assurer la veille sectorielle.

Direction de la Prévision et des Analyses Economiques (DPAE)

Missions :

- ✓ étudier les principales grandeurs économiques ;
- ✓ élaborer les prévisions économiques ;
- ✓ analyser l'impact économique du budget de l'Etat.

Direction des Synthèses et de la Promotion Economiques (DSPE)

Missions :

- ✓ assurer la synthèse de l'ensemble des informations économiques et financières ;
- ✓ analyser la conjoncture internationale ;
- ✓ proposer des éléments de politique économique.

Direction de la Politique Fiscale (DPF)

Missions :

- ✓ concevoir la politique fiscale du Gouvernement;
- ✓ participer à l'élaboration de la législation fiscale;
- ✓ mesurer et analyser l'impact des décisions fiscales adoptées par le Gouvernement.

Direction des Ressources Humaines et des Moyens (DRHM)

Missions :

- ✓ gérer le budget, le matériel et les fournitures
- ✓ gérer les ressources humaines

SOMMAIRE

n RESUME EXECUTIF	15
1ÈRE PARTIE : L'ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL	19
■ I.1 L'ÉCONOMIE MONDIALE EN 2021	21
I.1.1 L'activité	21
I.1.2 L'inflation	23
I.1.3. L'emploi	24
I.1.4 Le commerce extérieur	24
I.1.5 Les finances publiques	25
I.1.6 Les taux d'intérêt	26
■ I.2 L'ÉVOLUTION DES COURS DE PRODUITS DE BASE	27
I.2.1 Le pétrole	27
I.2.2 Le sucre	27
I.2.3 Le cacao	28
I.2.4. Le café	29
I.2.5 L'huile de palme	29
I.2.6 Le caoutchouc naturel	30
I.2.7 Le minerai de manganèse	30
I.2.8 Le minerai de fer	31
I.2.9 L'or	32
2ÈME PARTIE : L'ACTIVITÉ NATIONALE	33
■ II.1.EVOLUTIONS SECTORIELLES DE 2020 À 2022	35
■ II.2.LES PRINCIPAUX PRODUITS D'EXPORTATION	36
II.2.1 Le pétrole	36
II.2.2 Le manganèse	38
■ II.3 L'EXPLOITATION FORESTIERE	40

■ II.4 L'AGRICULTURE, L'ELEVAGE ET LA PECHE	42
II.4.1 L'agriculture	42
II.4.2 L'élevage	45
II.4.3 La pêche	46
■ II.5 LES INDUSTRIES	48
II.5.1. Les Agro-industries	48
II.5.2 Les Industries du Bois	51
II.5.3 Le raffinage	54
II.5.4 La production et la distribution d'eau et d'électricité	55
II.5.5 Les Autres Industries de Transformation	57
■ II.6 LE BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS	62
■ II.7 LE TRANSPORT ET LES AUXILIAIRES DE TRANSPORT	63
III.7.1 Le transport ferroviaire	63
III.7.2 Le transport aérien	65
II.7.3. Le transport maritime et fluvial	66
II.7.4 Le transport routier	70
II.7.5 Les auxiliaires de transport	71
■ II.8 COURRIERS ET TELECOMMUNICATIONS	73
■ II.9 LE COMMERCE	75
II.9.1 Le commerce général structuré	76
II.9.2 Le commerce des véhicules	76
II.9.3 Le commerce des produits pétroliers	77
II.9.4 Le commerce des produits pharmaceutiques	78
■ II.10 LES AUTRES SERVICES	79
II.10.1 Les services rendus aux particuliers	79
II.10.2 Les services immobiliers	80
II.10.3 Les services rendus aux entreprises	81
II.10.4 Les services de mécanique générale	82
II.10.5 Les services parapétroliers	83
■ II.11. L'HOTELLERIE ET LA RESTAURATION	84
II.11.1 L'hôtellerie	84

II.11.2 La restauration	85
■ II.12 LES INSTITUTIONS FINANCIÈRES	87
II.12.1 Les banques commerciales	87
II.12.2 Les établissements de microfinance	92
II.12.3 La situation des établissements financiers	94
II.12.4 L'activité mobile money	97
II.12.5 Les compagnies d'assurance	99
3^{ÈME} PARTIE : LES GRANDEURS MACROÉCONOMIQUES	105
■ LES GRANDEURS MACROECONOMIQUES	107
■ III.1 LE PRODUIT INTERIEUR BRUT	108
III.1.1 Le PIB par secteur d'activité	108
III.1.2 Le PIB par la demande	111
■ III.2 LE BUDGET DE L'ETAT	113
III.2.1 L'équilibre budgétaire	113
III.2.2 L'exécution du budget	114
■ III.3 LA MONNAIE ET LE CRÉDIT	120
III.3.1. La masse monétaire (M2)	121
III.3.2. Les contreparties de la masse monétaire	121
■ III.4 LA BALANCE DES PAIEMENTS	125
III. 4.1 La balance des transactions courantes	125
III. 4.1.1 La balance commerciale	125
III. 4.1.2 La balance des services	126
III. 4.1.3 La balance des revenus et des transferts	126
III.4.2 La balance des capitaux	126
III.4.3 La balance globale	127
■ III.5 L'EMPLOI, LES SALAIRES ET LES PRIX	128
III.5.1 L'emploi	128
III.5.1.1 L'emploi dans le secteur public	128
III.5.1.2 Les effectifs par département	128

III.5.1.3 L'évolution de l'emploi dans la MONP	129
III.5.2 L'emploi dans les sociétés	129
III.5.3 Le chômage	130
III.5.4 La masse salariale	131
III.5.4.1 La masse salariale du secteur public	131
III.5.4.2 La masse salariale par département	132
III.5.4.3 La Main d'Œuvre Non Permanente	132
III.5.4.4 La masse salariale des sociétés	133
III.5.5 Les prix	133
III.5.5.1 L'analyse des prix par poste	134
III.5.5.2 L'analyse sectorielle	136
III.5.5.3 La compétitivité globale	136
■ III.6 LA DETTE PUBLIQUE	138
III.6.1 Le règlement de la dette	138
III.6.2 L'encours de la dette	138
■ III.7 ENCADRE SUR LA SURVEILLANCE MULTILATERALE	140
4^{ÈME} PARTIE : LA POLITIQUE ECONOMIQUE DU GOUVERNEMENT EN 2022	145
IV.1 UNE POLITIQUE BUDGÉTAIRE PORTANT SUR LE RECOUVREMENT OPTIMAL DES RECETTES ET L'EXÉCUTION RATIONNELLE DES DÉPENSES	145
IV.2 UNE POLITIQUE SECTORIELLE ORIENTÉE VERS LA POURSUITE DE LA MISE EN ŒUVRE DES ENGAGEMENTS DU PAT	146
IV.3. LA POLITIQUE MONÉTAIRE	153
5^{ÈME} PARTIE : LES PERSPECTIVES 2023 - 2024	155
■ V. LES PERSPECTIVES 2022 – 2023	157
■ V.1. L'ECONOMIE MONDIALE EN 2023 ET 2024	157
V.1.1 La conjoncture dans les principaux pays avancés	157
V.1.2 La conjoncture dans les pays émergents et en développement	158

V.1.3 La conjoncture dans les pays de la CEMAC	159
V.1.4 L'évolution des produits de base	159
■ V.2 LE CONTEXTE NATIONAL	162
V.2.1. Le pétrole	162
V.2.2 Les mines	162
V.2.3 La filière bois	162
V.2.4 L'agriculture	162
V.2.5 Les Agro-industries	162
V.2.6 Les autres industries	163
V.2.7 L'énergie	163
V.2.8 Les BTP	163
V.2.9 Les transports et les auxiliaires de transport	163
V.2.10 Le commerce	163
V.2.11 Les services	164
V.2.12 L'hôtellerie	164
■ V.3 LES ESTIMATIONS MACROECONOMIQUES EN 2023 ET 2024	165
V.3.1 Les ressources du PIB prévisionnel en 2023 et 2024	165
V.3.2 Les emplois du PIB prévisionnel en 2023 et 2024	166
V.3.3 Les prévisions du budget	171
V.3.3.1 Les recettes budgétaires	171
V.3.3.2 Les dépenses budgétaires	171
V.3.3.3 La dette publique	172
V.3.4. La balance des paiements prévisionnelle 2023-2024	172
V.3.4.1 La balance prévisionnelle des transactions courantes	173
V.3.4.2 La balance commerciale prévisionnelle	173
V.3.4.3 La balance prévisionnelle des services	174
V.3.4.4 La balance prévisionnelle des revenus et des transferts	174
V.3.4.5 La balance prévisionnelle des capitaux	174
V.3.4.6 La balance globale prévisionnelle	175
V.3.5 L'Emploi, les salaires et les prix	175
V.3.5.1 L'Emploi	175
V.3.5.2 Les salaires	176
V.3.5.3 Les prix	176
■ V.4 LA POLITIQUE ECONOMIQUE, FINANCIERE ET SOCIALE DU GOUVERNEMENT EN 2023-2024	177
V.4.1 Politiques budgétaire et sectorielle du Gouvernement	177
V.4.2 la politique sectorielle	181

■ CONCLUSION	189
■ ANNEXES	191
■ Tableau 1 : les principales hypothèses	193
■ Tableau 2 : PIB ressources à prix constant	194
■ Tableau 3 : Répartition sectorielle du PIB à prix courant	195
■ Tableau 4 : Répartition du PIB Emplois en volume	196
■ Tableau 5 : Répartition du PIB Emplois en valeur	197
■ Tableau 6 : Taux de croissance du PIB sectoriel	198
■ Tableau 7 : Taux de croissance du PIB emploi en volume	199

La Direction Générale de l'Economie et de la Politique Fiscale renouvelle ses remerciements aux entreprises, administrations et opinions informées qui ont permis la réalisation de ce 53^{ième} Tableau de Bord de l'Economie.

L'ensemble des informations de ce tableau de bord résulte d'un effort de synthèse de l'enquête de conjoncture réalisée en février 2023, complétée par de nombreux entretiens auprès des opinions informées et par des prévisions bâties à partir du Modèle de l'Economie Gabonaise (MEGA).

L'enquête annuelle a porté sur un échantillon de plus de trois cents entreprises représentant tous les secteurs d'activité et auprès des administrations.

RESUME EXECUTIF

La croissance économique mondiale a marqué un ralentissement en 2022, après la forte accélération enregistrée en 2021. En 2022, l'activité a en effet été confrontée à la flambée des cours de pétrole et des autres produits de base, aux conséquences de la guerre en Ukraine, à la résurgence des contaminations au coronavirus en Chine, mais également à des niveaux élevés d'inflation. Par ailleurs, l'essoufflement de l'effet de rattrapage de la demande et le retrait progressif des mesures de soutien budgétaire et monétaire dans les différentes régions ont sensiblement entraîné une inflexion de l'expansion mondiale. Cette décélération a été observée dans toutes les régions, notamment au sein du bloc des pays émergents et en développement qui a toujours constitué la principale source de croissance de l'activité mondiale, avec ses moteurs que sont la Chine et l'Inde. En conséquence de toutes ces évolutions régionales, l'activité économique mondiale a décéléré à 3,5% après 6,3% en 2021.

Dans le même temps, la région de l'Afrique subsaharienne a pâti de cette atonie mondiale mais surtout du durcissement des conditions financières combinées à un niveau d'endettement élevé. Au sein de cette région, les économies de l'Afrique centrale, regroupées majoritairement dans la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC), ont néanmoins tiré profit de la bonne tenue de l'activité du secteur pétrolier et hors pétrolier pour poursuivre leur redressement.

Malgré ce contexte international marqué par une forte contrainte, sur le plan national, l'économie a enregistré une croissance de 3,0% contre 1,5% en 2021. Cette orientation de l'activité provient de la bonne tenue du secteur hors pétrole (+2,9%) et de la reprise du secteur pétrolier (+3,3%). Elle a notamment été favorisée par la levée des mesures restrictives et la poursuite des projets inscrits dans le Plan d'Accélération de la Transformation (PAT).

L'analyse sectorielle de la croissance laisse apparaître une consolidation de l'ensemble des composantes, même si l'on note un ralentissement dans le tertiaire.

Dans le détail, les performances du secteur primaire (+6,0%) s'expliquent principalement par la progression de l'activité agricole (+8,9%), pétrolière (+3,3%), minière (+5,4%) et de l'exploitation forestière (+12,3%). L'amélioration de la valeur ajoutée agricole résulte de l'accroissement des rendements de

l'huile de palme et de la production de caoutchouc. Les performances de la branche pétrolière tirent principalement leur origine du bon rendement des champs matures et de la mise en production des champs marginaux. Parallèlement, la mise en exploitation des nouvelles surfaces forestières et la consolidation de la demande des industries locales expliquent les résultats positifs relevés dans l'exploitation forestière. Dans le même temps, la hausse de la demande internationale a tiré la production de manganèse qui s'est affermie sur la période d'analyse.

Par ailleurs, l'évolution dans le secteur secondaire (+2,8%) découle de la bonne tenue de la totalité de ses branches. En effet, l'industrie du bois a consolidé ses résultats suite à l'entrée en production des nouvelles usines installées dans les différentes zones économiques. La branche de transformation de manganèse tire ses performances de la hausse de la production de silico manganèse et de la mise en production de l'oxyde de manganèse. Quant aux BTP, l'accélération des chantiers prioritaires initiés dans le cadre du PAT, notamment les chantiers routiers et les projets concernant les infrastructures d'eau et d'électricité, lui ont été favorables. Il en est ainsi des Autres industries qui ont bénéficié du dynamisme du Bâtiment et de l'amélioration des autres activités (hors industries du bois) développées dans les zones économiques.

Les performances du secteur tertiaire (+3,5%) sont perceptibles dans l'ensemble de ses branches. En effet, les Transport & Communication (+3,6%) ont progressé suite à la bonne tenue de l'activité des mines et du pétrole. Par ailleurs, l'augmentation de la valeur ajoutée de la branche commerce résulte de l'accroissement de la commande locale, dans un contexte de levée des mesures restrictives. De même, la croissance observée dans les services s'explique à la fois par la hausse des services aux entreprises et par la reprise de la branche hôtellerie et restauration.

Selon l'optique demande, l'activité économique a été soutenue aussi bien par la demande intérieure (+4,5%) que par la demande extérieure (+7,7%). Dans ce contexte, la hausse de la demande intérieure procède de la poursuite des investissements et de la reprise de la consommation totale. La dynamique de la demande extérieure a été soutenue essentiellement par les exportations des biens, notamment des produits de la rente et les mines, ainsi que par la reprise des ventes de pétrole.

La hausse des prix observée au niveau mondial n'a pas épargné le Gabon qui a enregistré un taux d'inflation annuel de +4,3% en moyenne contre +1,1% en 2021. Ce niveau, qui s'est situé au-dessus de la norme communautaire CEMAC, fixée à 3%, tient de l'accroissement des prix de l'énergie et des produits alimentaires.

Sur la période d'observation, l'augmentation des prix a touché tous les secteurs et tous les types de biens en termes de durabilité. Concernant la compétitivité globale, le différentiel d'inflation du Gabon reste favorable avec la France et les Etats-Unis, à -0,9 et -2,2 respectivement. En revanche, l'écart ressort positif avec la Chine à +2,3 points.

En 2022, dans un contexte marqué par la levée des principales mesures restrictives de lutte contre la covid-19, la politique budgétaire a maintenu l'objectif de recouvrement optimal des recettes et de rationalisation de la dépense publique, tout en poursuivant la mise en œuvre des engagements sectoriels du Plan d'Accélération de la Transformation. Aussi, en vue de tenir compte de l'impact du conflit russo-ukrainien sur l'économie, notamment sur les cours du pétrole et du blé, les prévisions budgétaires initiales ont-elles été révisées à la hausse, dans le cadre de la Loi de Finances Rectificative (LFR). A cet effet, initialement prévu à 2 936,6 milliards de FCFA, le budget révisé de l'année 2022 a été arrêté à 3 295,6 milliards de FCFA en ressources et en emplois.

Le collectif budgétaire a enregistré une hausse de 12,2% des ressources par rapport aux prévisions initiales, en lien avec l'accroissement conjoint des ressources propres (+15,8%) et des ressources d'emprunt (+4,3%). Parallèlement, pour tenir compte du relèvement du niveau des ressources, le paiement du service de la dette (+26,7%) et les dépenses de fonctionnement (+7,3%) ont été ajustés à la hausse, notamment les dépenses de transfert consécutivement à l'effort de stabilisation des prix du carburant à la pompe et du prix de la farine, dans un contexte de hausse des cours du baril de pétrole et du blé.

La gestion de la dette publique a révélé une diminution de 6,1 points du taux d'endettement qui s'est établi à 54,3% du PIB, en deçà du seuil communautaire ($\leq 70\%$ du PIB), dans un contexte marqué par l'accélération de l'activité économique. Ce, en dépit d'un accroissement de 5,4% à 7 131,7 milliards de FCFA du stock de la dette, porté par la hausse conjointe de l'encours extérieur (+6,7%) et intérieur (+3,2%).

En matière d'échanges, le commerce extérieur du Gabon a profité de l'envolée des cours des produits de base exportés en 2022. Ainsi, le solde extérieur s'est caractérisé par le retour à un excédent de la balance des paiements de 24,4 milliards de FCFA, le renforcement de l'excédent du compte courant de 882,6 milliards de FCFA et l'atténuation du déficit du compte des capitaux.

Sur la période, la situation monétaire au sens large, corrélée à l'évolution du secteur réel, des finances publiques et des échanges avec l'extérieur s'est caractérisée par une hausse des crédits intérieurs nets (+11,5%), une consolidation de la masse monétaire (+15,2%) et un raffermissement des Avoirs extérieurs nets (+15,1%).

Enfin, dans le cadre de sa mission de stabilisation de l'économie, le Gouvernement a adopté et mis en œuvre une politique économique intégrant des mesures conjoncturelles combinées à la poursuite du Plan d'Accélération et de la Transformation (PAT). Ce plan de relance est principalement axé sur le renforcement de la structure économique, l'amélioration des infrastructures d'éducation, de santé et du système social.

*L'Environnement
International*

**1^{ère}
partie**

1.1 L'ÉCONOMIE MONDIALE EN 2022

L'économie mondiale a décéléré en 2022, fortement influencée par la flambée des cours du pétrole, une inflation record, une résurgence de la pandémie de COVID-19 en Chine et les effets de la guerre en Ukraine. L'expansion mondiale s'est ainsi établie à 3,5% après 6,3% en 2021.

Dans ce contexte, les principales banques centrales ont opté pour une politique monétaire convergente. En effet, elles ont relevé progressivement leurs principaux taux directeurs en vue de juguler les pressions inflationnistes. Dans le même temps, quoiqu'en repli, le nombre de demandeurs d'emploi reste encore à des niveaux assez importants.

1.1.1 L'activité

La croissance de l'économie des pays avancés a ralenti à 2,7% en 2022 contre 5,4% en 2021, suite à un alourdissement de la facture énergétique, un creusement des finances publiques, une baisse des investissements, une forte inflation et une contraction de la consommation des ménages.

La croissance de l'économie américaine a amorcé une phase de ralentissement (+2,1%) en 2022, après avoir progressé de 5,9% en 2021. Le relèvement des principaux taux directeurs et la hausse généralisée des prix ont eu un impact négatif sur la consommation des ménages.

L'économie japonaise a enregistré une décélération à 1,0% contre 2,2% l'année précédente, sous l'effet de l'inflation, de la frilosité des entreprises et la morosité de l'économie mondiale.

A l'instar des autres économies, celle de la zone euro a enregistré un reflux de son PIB à 3,5% contre un accroissement de 5,3%, l'année précédente. Globalement, elle a mieux résisté aux effets de la guerre en Ukraine, profitant de l'amélioration des chaînes d'approvisionnement et du déconfinement progressif de l'économie chinoise face à la Covid.

Dans un contexte de forte hausse des prix, la croissance française a ralenti à 2,5% après s'être élevée de 6,4% un an auparavant. Cette régression est essentiellement due à un recul de la consommation des ménages. L'économie allemande, quant à elle, a réalisé une croissance de 1,8% en 2022 après 2,6% en 2021. La crise énergétique découlant du conflit russo-ukrainien et les dysfonctionnements des chaînes d'approvisionnement expliquent cette évolution.

Parallèlement, le PIB de l'Espagne s'est accru de 5,5% comme en 2021. Cette performance a résulté d'une augmentation de la consommation des ménages et d'un apport significatif du secteur touristique. Plombée par une inflation record et la crise de l'énergie, l'expansion italienne s'est située à 3,7% contre 7,0% un an plus tôt.

Hors de la zone euro, le taux de croissance de la Grande-Bretagne a été de 4,1% contre 7,6% en 2021, en raison principalement des difficultés endogènes (Brexit, raréfaction de la main d'œuvre...).

Dans le sillage des pays industrialisés, la croissance des économies des pays émergents et en développement a ralenti à 4,0% en 2022 contre 6,9% un an plus tôt. Cette évolution résulte d'une baisse de la demande extérieure, une forte inflation et un resserrement des conditions de financement.

Les pays émergents d'Europe de l'Est ont enregistré une croissance de 0,8% en 2022 contre 7,3% en 2021. Au sein de ce bloc, l'économie russe a été impactée non seulement par l'inflation mais surtout par les sanctions économiques internationales. Ainsi, la production réelle a reculé de 2,1% contre une progression de 5,6% en 2021.

Les pays émergents d'Asie, menés par l'Inde et la Chine, ont enregistré également des ralentissements. Le PIB de la Chine a progressé de 3,0% contre 8,4% en 2021. Ce tassement découle de la crise immobilière et du maintien des mesures sanitaires qui ont influencé négativement l'activité des entreprises et la consommation. Dans le même temps, l'économie indienne a mieux résisté aux chocs en maintenant une évolution de 7,2% par rapport à l'année précédente (9,1% en 2021). Cette progression est essentiellement due à une bonne tenue de la demande intérieure.

En Amérique latine, la persistance des effets de la crise sanitaire sur les économies de la région, la hausse de l'inflation et l'enlisement de la guerre en Ukraine ont impacté l'expansion de cette zone économique (3,9% en 2022 contre 7,0% en 2021). Par pays, le Brésil et le Mexique ont réalisé une croissance de 2,9 et 3,0% en 2022, respectivement.

Bénéficiant de la demande extérieure en produits pétroliers, la croissance des économies du Moyen-Orient s'est située à 5,4%. En effet, les pays exportateurs de pétrole et de gaz ont profité de la hausse exceptionnelle des cours et de l'augmentation de la production du pétrole. Ainsi, sur la période, l'Arabie Saoudite a enregistré une expansion de 8,7%.

La forte augmentation du coût de la vie, la faiblesse de la demande extérieure et le resserrement des conditions financières mondiales ont freiné la progression de l'activité de l'Afrique Subsaharienne (3,9% en 2022 contre 4,8% un an plus tôt). Les deux premières économies de cet ensemble, le Nigéria et l'Afrique du Sud, ont enregistré des PIB de 3,3% et 1,9%, respectivement.

En zone CEMAC, la croissance économique est passée de 1,7% en 2021 à 2,9% en 2022, portée principalement par un rebond de la croissance pétrolière, en dépit d'une légère décélération de la croissance non pétrolière. Ainsi, les taux de croissance du PIB, par pays, se présentent comme suit : Cameroun : 3,4% en 2022 après 3,6% en 2021 ; République Centrafricaine : 0,6% en 2022 contre 1,1% un an plus tôt ; Congo : 2,2% contre -1,5% en 2021 ; Gabon : 3% en 2022 contre 1,5% l'année précédente ; Guinée Equatoriale : 3,0% en 2022 après 0,9% en 2021 ; Tchad : 2,5% en 2022 contre -0,5% en 2021.

1.1.2 L'inflation

La flambée des cours des matières premières et des produits alimentaires a induit un regain des tensions inflationnistes sur la période d'analyse. En effet, l'indice des prix à la consommation a quasiment doublé, passant en moyenne de 4,7% en 2021 à 8,8% en 2022.

Aux Etats-Unis, après s'être établi à 7,1% en 2021, le taux d'inflation a baissé en 2022 pour atteindre 6,5%, suite à un relâchement des tensions sur les prix à la pompe. Celui-ci résulte de la politique de déstockage des réserves pétrolières nationales et de la stratégie de resserrement monétaire de la Fed. Parallèlement, l'inflation dans l'archipel nippon a accéléré en 2022, pour atteindre 2,5% contre -0,2% en 2021, en lien avec la flambée des produits alimentaires et la facture énergétique.

Concernant la zone euro, la hausse des prix a atteint 8,4% en lien avec l'augmentation des prix de l'énergie, de l'alimentation et des biens industriels hors énergie. Dans ce bloc, l'Allemagne et la France ont enregistré des taux d'inflation de 8,7% et 5,9% respectivement. Cette situation est liée à l'alourdissement de la facture énergétique et alimentaire. Les autres niveaux d'inflation les plus significatifs ont été enregistrés en Italie (8,7%), en Espagne (8,3%), en Hongrie (14,5%), en Lettonie (17,2%) et en République tchèque (15,1%). Hors zone, en proie aux sanctions occidentales, l'inflation russe s'est située à 13,2% en 2022.

En Asie par contre, la Chine a connu une inflation modérée comparativement aux

autres économies. En effet, l'indice des prix n'a augmenté que de 1,9% en 2022.

Concernant le niveau général des prix dans la CEMAC, l'inflation s'est hissée à 5,6% en moyenne et à 6,7% en glissement annuel contre respectivement 1,7% et 2,6% un an plus tôt. Cette hausse est consécutive à l'augmentation des prix des carburants à la pompe dans certains pays et aux effets directs et indirects sur les prix à la consommation.

1.1.3 L'emploi

En 2022, la dégradation de la situation de l'emploi s'est de nouveau poursuivie. En effet, le nombre de chômeurs dans le monde s'est élevé à 207 millions en 2022, dépassant d'environ 21 millions son niveau de 2019 avant la pandémie. Il faudrait néanmoins, noter des divergences entre les différentes zones économiques.

Le ralentissement de la conjoncture mondiale n'a pas eu d'impact sur le marché du travail américain. Sur l'année, le taux de chômage a reculé à 3,5% contre 3,9% en 2021. On note, des créations d'emplois dans les loisirs, l'hôtellerie, les services de santé, la construction et les services sociaux.

Au Japon, le taux de chômage a baissé à 2,6% contre 2,8% suite à la reprise de l'activité dans le secteur des services, notamment dans l'hôtellerie et la restauration. Parallèlement, le taux de chômage en zone euro s'est situé à 6,5% contre 6,4% l'année dernière. La France et l'Allemagne ont affiché des taux de chômage de 7,1% et 5,3% respectivement en 2022.

En Espagne, en dépit d'une légère amélioration, le taux de chômage demeure à un niveau élevé. Ce dernier a atteint 12% de la population active contre 13% à fin 2021. Celui de l'Italie est à 7,8% en décembre.

1.1.4 Le commerce extérieur

Le commerce mondial s'est chiffré à 32 000 milliards de dollars US en 2022, en forte croissance, malgré la guerre en Ukraine et l'impact persistant de la pandémie. Les échanges des biens ont augmenté de 10% par rapport à l'année précédente pour atteindre un montant estimé à 25 000 milliards de dollars US. Les services ont progressé de 15% à 7.000 milliards de dollars US sur un an.

Comme l'année précédente, le déficit commercial de la première économie mondiale s'est encore creusé. Les exportations américaines se sont élevées à plus de 3.010 milliards de dollars, tandis que les importations ont augmenté de 16,3% pour s'établir à 3.958 milliards de dollars. Le déficit commercial a

ainsi atteint un nouveau record à 948,1 milliards de dollars, soit 103 milliards de plus qu'en 2021.

Dans le même temps, le commerce extérieur japonais a enregistré un déficit de 19.971,3 milliards de yens (plus de 144,1 milliards d'euros), pénalisé par la hausse du coût de l'énergie et la chute du yen.

Dans la zone euro, la dépréciation de la monnaie et l'envolée des prix de l'énergie et des autres matières premières ont pesé sur les échanges extérieurs de plusieurs pays membres. Le déficit s'est élevé à 314 milliards d'euros contre un excédent de 116 milliards d'euros en 2021. En France, sous l'effet conjugué de la flambée des prix du gaz, du pétrole et des matières premières, la balance entre les importations et les exportations a atteint 164 milliards d'euros. A contrario, l'Allemagne a enregistré un excédent commercial de 76 milliards d'euros, en baisse de 56% sur un an. Cette moindre performance s'explique par l'alourdissement de la facture énergétique (+24,0%). Parallèlement, le déficit commercial de l'Espagne s'est chiffré à 68 milliards d'euros contre 26,2 milliards d'euros en 2021. Cette détérioration est également liée à la flambée des prix de l'énergie.

Le commerce extérieur de la Chine a augmenté en 2022, suite à la hausse conjuguée des exportations (+10,5%) et des importations (+4,3%). Sur l'année, l'excédent se chiffre à 877 milliards de dollars contre 689,2 milliards de dollars en 2021. L'Asie du Sud-Est (Asean), l'Union européenne et les Etats-Unis sont les principaux partenaires commerciaux de Pékin. Ce résultat découle de la spécialisation dans les secteurs des hautes technologies (instruments médicaux, l'aéronautique).

1.1.5 Les finances publiques

En 2022, l'embellie observée en matière de finances publiques s'est poursuivie dans la plupart des pays industrialisés. Malgré une conjoncture internationale peu favorable, la poursuite d'ambitieux plans de relance et l'atténuation progressive de la crise sanitaire en sont les principaux facteurs explicatifs.

Aux Etats-Unis, la réduction du déficit budgétaire s'est confirmée pour la seconde année consécutive. Elle s'est chiffrée à 1 375 milliards de dollars US contre 2 772 milliards de dollars US en 2021. Cette amélioration est liée à une baisse des dépenses relatives au Covid-19, notamment les allocations-chômage et les aides aux petites entreprises.

En France, le déficit public s'est établi à 124,9 milliards d'euros, soit 4,7% du produit intérieur brut (PIB), après 6,5% en 2021. Dans le même temps, la dette

publique a atteint 111,6% du PIB contre 112,9% du PIB à fin 2021. Comme la France, le déficit public allemand s'est allégé, passant de 153,86 milliards d'euros en 2021 à 138,9 milliards d'euros, en raison de l'amointrissement des dépenses liées à la crise sanitaire

Pour la zone CEMAC, les indicateurs de l'endettement public se sont améliorés en 2022, avec un encours de la dette publique qui est ressorti à 48,0% du PIB contre 58,2% du PIB en 2021. De même, le ratio du service de la dette publique sur les recettes budgétaires est revenu à 19,0%, après 25,2% en 2021.

1.1.6 Les taux d'intérêt

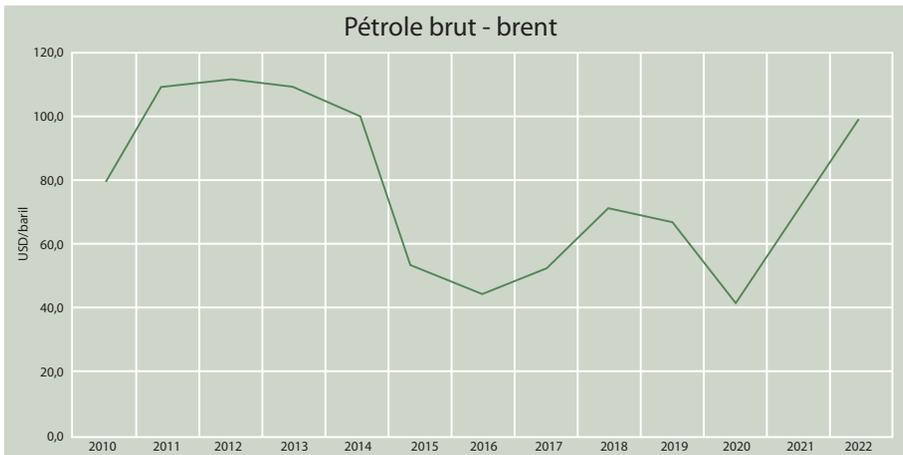
Afin d'atténuer les effets de l'inflation galopante, les principales banques centrales ont durci leur politique en relevant leurs principaux taux directeurs. En effet, la Fed a décidé d'augmenter, et ce pour la cinquième fois consécutive, ses taux directeurs. Ainsi, ces derniers oscillent entre 4,25% - 4,50%. La Banque d'Angleterre a relevé son taux directeur de 0,5 point de pourcentage à 4%. La Banque Centrale Européenne (BCE) a procédé, au quatrième relèvement consécutif de ses taux directeurs. Ses trois taux d'intérêt directeurs ont augmenté de 50 points de base. Ainsi, les taux d'intérêt des opérations principales de refinancement, de la facilité de prêt marginal et de la facilité de dépôt ont été relevés respectivement à 3,0%, 3,25% et 3,50%.

I.2 L'EVOLUTION DES COURS DES PRODUITS DE BASE

La relance de l'activité économique en 2022 a induit une hausse de la demande de matières premières. Ainsi, l'indice des cours des produits de base établi par le FMI a progressé de 33,5%, sous l'effet de l'explosion des prix de l'énergie (+63,6%). Dans le même temps, les cours des produits non énergétiques ont augmenté de 7,4%, à la faveur de la bonne tenue des prix des produits alimentaires (+14,1%) et des métaux de base, suite à la forte demande de la Zone Euro et des Etats-Unis ainsi qu'à la baisse des stocks en Chine.

I.2.1 Le pétrole

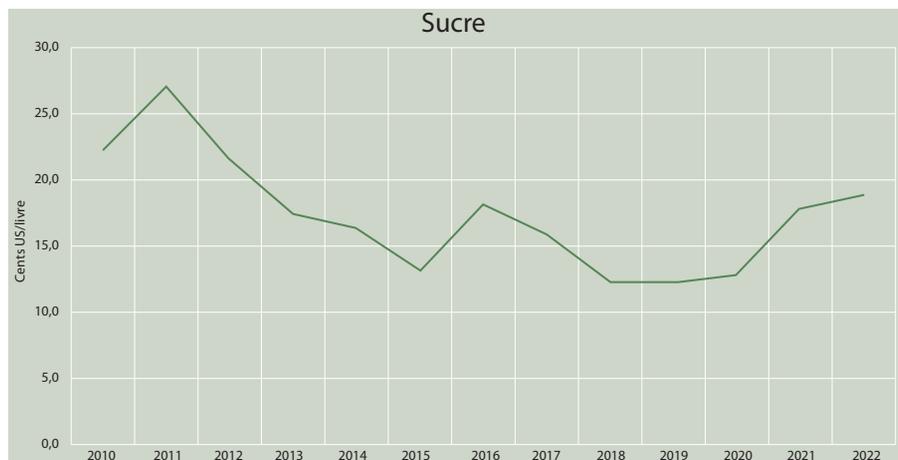
En 2022, le marché du pétrole a été bien orienté, malgré le contexte de guerre entre la Russie et l'Ukraine. Il a été soutenu par la discipline des pays membres de l'Opep+, la faiblesse des stocks mondiaux, les tensions sur l'offre nées du recul des investissements dans l'exploration-production un peu partout dans le monde. En conséquence, les cours ont progressé de 39,8% en moyenne à 99 dollars américain (USD) contre 70,8 USD en 2021.



Sources : DGEPE, INSEE

I.2.2 Le sucre

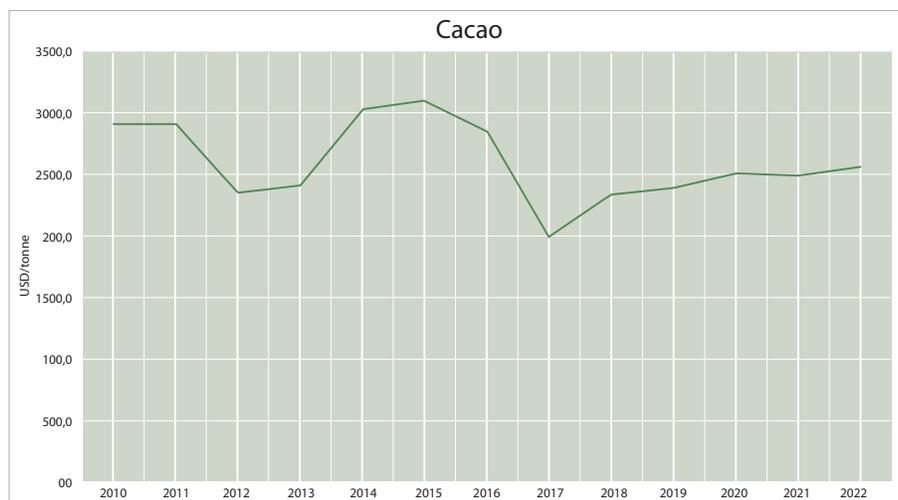
Les prix ont été soutenus par une offre restreinte face à une demande qui est restée robuste. En effet, les prix ont subi une pression à la hausse suite aux craintes d'une pénurie liée à des récoltes tardives en Thaïlande, en Australie et en Amérique centrale. En conséquence, le prix du sucre blanc s'est apprécié de 5,4% à 18,83 cents la livre à Londres.



Sources : DGEPP, INSEE

1.2.3 Le cacao

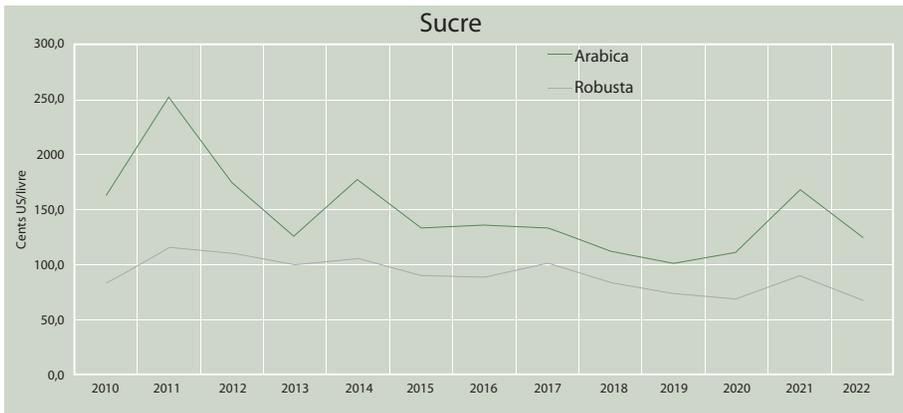
Sur la campagne 2021/2022, le marché mondial du cacao a été bien approvisionné. En effet, selon l'Organisation internationale du cacao (ICCO), la production de fèves a atteint 4,9 millions de tonnes. Dans le même temps, la demande mondiale s'est appréciée de 2%, atteignant 5,081 Mt en 2021/22 selon l'ICCO. De ce fait, les prix moyens de l'or brun ont gagné 3% pour s'établir à 2 567,1 USD/tonne.



Sources : DGEPP, INSEE

1.2.4 Le café

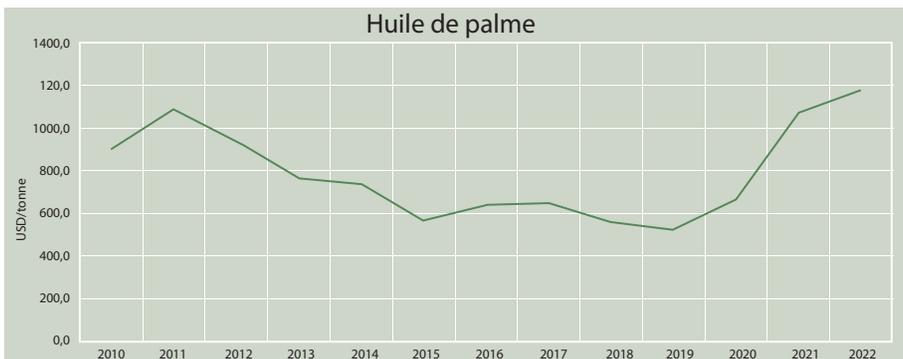
Le marché du café a été volatile en 2022, lesté par une récolte abondante au Brésil. Ainsi, après la bonne orientation des cours en 2021, du fait des risques de perturbation de l'offre, la livre du café arabica a perdu 26% de sa valeur, pour se situer en moyenne à 124,5 cents. La qualité robusta ne s'est pas mieux portée. Le prix de la tonne a reculé de 24% à Londres, s'établissant à 68,3 cents la livre, sur l'année.



Sources : DGEPP, INSEE

1.2.5 L'huile de palme

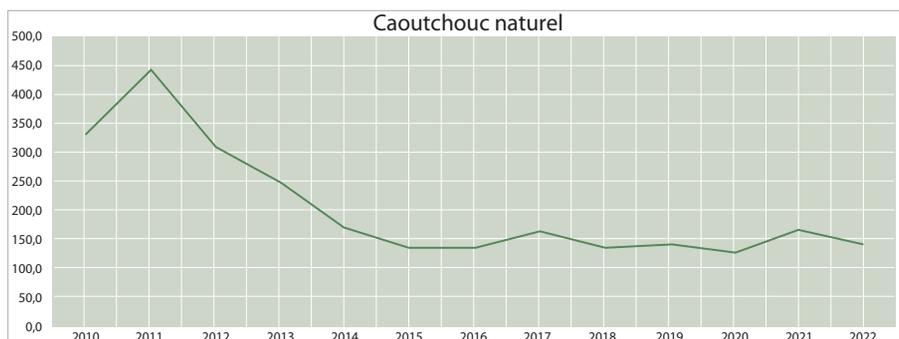
Au terme de l'année 2022, les cours de l'huile de palme ont progressé de 10% à 1 177 dollars US la tonne métrique comparativement à la même période de l'année précédente. La hausse des cours provient de l'intensification de la demande internationale, notamment suite à la réouverture du marché chinois en raison d'un assouplissement des restrictions sanitaires.



Sources : DGEPP, INSEE

1.2.6 Le caoutchouc naturel

Les cours du caoutchouc naturel se sont dépréciés de 13,8% à 71,81 cents/lb, en moyenne, pour l'année 2022. Cette contraction du prix moyen a été influencée par le repli de la demande, notamment en Chine et au Japon où l'industrie automobile a enregistré des résultats peu appréciables.

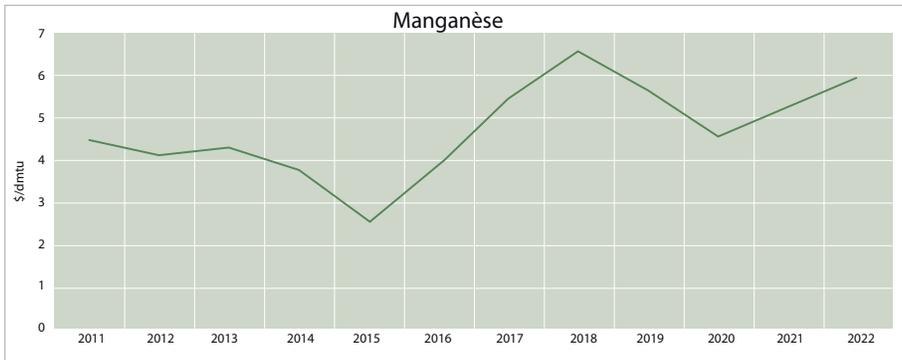


Sources : DGEPP, INSEE

1.2.7 Le minerai de manganèse

Au cours de l'année 2022, le marché mondial du minerai de manganèse s'est caractérisé par un déficit de l'offre par rapport à la demande. Ainsi, les stocks aux ports chinois se sont établis à 6,1 millions de tonnes (Mt). Dans le détail, la consommation annuelle de minerai de manganèse a baissé de 3% à 20,8 Mt en 2022 ; alors que la production mondiale de minerai n'a progressé que de 2% pour atteindre 21,1 Mt.

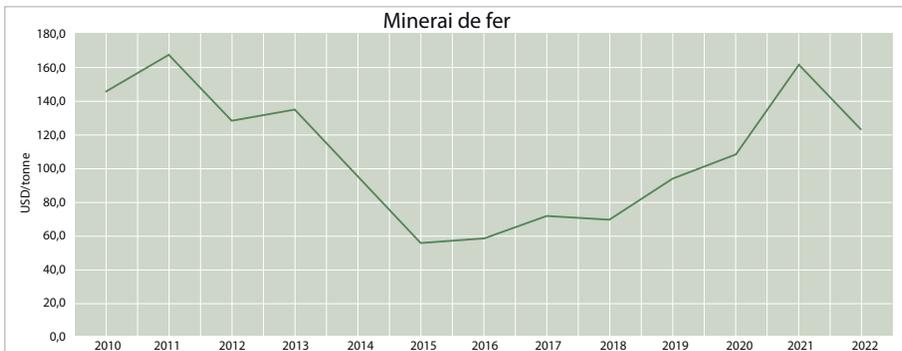
Parmi les marchés significatifs de la production d'acier au carbone, principal débouché du manganèse, l'Inde a consolidé sa production de 6%, permettant ainsi aux prix de se maintenir à des niveaux supérieurs à ceux de 2021. Dans ces conditions, le prix moyen du minerai de manganèse CIF Chine 44% s'est apprécié de 13% à 5,97 USD/dmtu.



Sources : DGEPP, CRU-Eramet

1.2.8 Le minerai de fer

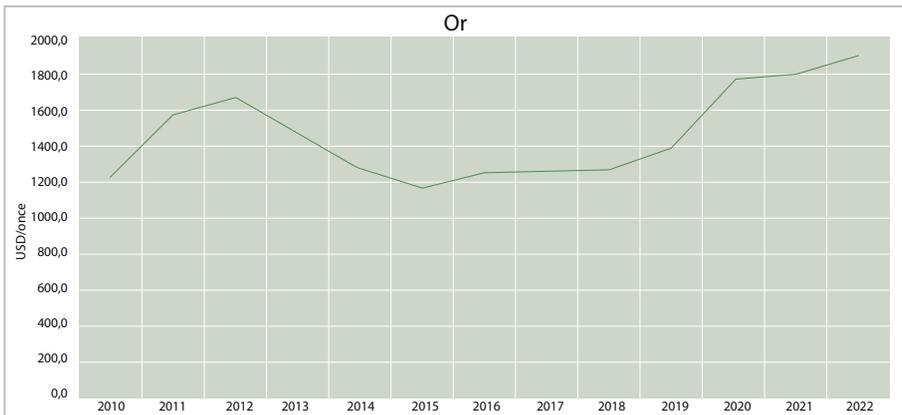
Le minerai de fer demeure le métal le plus utilisé aussi bien dans la construction que l'industrie manufacturière (ordinateurs portables, voitures, meubles, tables, etc.). Au terme de l'année 2022, la demande qui lui est adressée a fortement reculé du fait des multiples confinements en Chine et du ralentissement observé aux États-Unis et en Europe au dernier trimestre. En conséquence, le prix moyen du minerai de fer a baissé de 23,7% à 1 207 dollars la tonne.



Sources : DGEPP, INSEE

1.2.9 L'or

Les cours moyens de l'or se sont appréciés de 5,8% à 1 904 dollars l'once comparativement à la même période en 2021. En qualité de valeur refuge, l'or a tiré profit des deux premiers mois de la guerre en Ukraine. Les cours de ce produit ont ensuite été chahutés par la remontée des taux d'intérêt, avant de se stabiliser sur le dernier trimestre.



Sources : DGEPF, INSEE

L'activité nationale

2^e partie

II.1 EVOLUTIONS SECTORIELLES DE 2020 à 2022

SECTEURS	EVOLUTION		
	2020	2021	2022
Secteur primaire			
Hydrocarbures			
Pétrole	↓	↓	↗
Manganèse	↗	↗	↗
Exploitation forestière	↗	↗	↗
Agriculture et élevage			
Cultures maraichères	↗	↗	↗
Cacao-culture	↓	↗	↗
Caféiculture	↓	↓	↓
Huile de palme brute	↓	↗	↗
Caoutchouc naturel	↓	↓	↗
Elevage	↓	↗	↗
Pêche		↗	↓
Secteur secondaire			
Industries agro-alimentaires, boissons			
Huiles et corps gras	↗	↗	↗
Production sucrière	↓	↓	↓
Boissons gazeuses et alcoolisées	↓	↗	↗
Eau minérale	↗	↗	↗
Industries du bois			
Unités de sciages	↓	↗	↗
Unités de déroulage		↗	↗
Placage	↗	↗	↓
Contreplaqué	↗	↗	↗
Raffinage	↗	↗	↗
Production et distribution de l'électricité			
Electricité	↗	↗	↗
Eau	↓	↗	↓
Autres industries de transformation			
Peintures	↓	↗	↓
Matériaux de construction	↓	↗	↗
Seconde transformation des métaux	↓	↓	↓
Imprimerie		↗	↗
Industrie minière	↓	↗	↗
Secteur tertiaire			
Transports et auxiliaires de transports			
Aérien	↓	↗	↗
Ferroviaire	↗	↗	↗
Transport terrestre (urbain)	↓	↓	↗
Activités portuaires (Owendo)	↓	↗	↗
Télécommunications	↗	↗	↗
Commerce			
Général structuré	↓	↗	↗
Véhicules utilitaires neufs	↓	↓	↗
Véhicules industriels	↓	↗	
Produits pétroliers	↓	↓	↗
Produits pharmaceutiques	↗	↗	↓
Services			
Rendus aux particuliers	↓	↗	↗
Rendus aux entreprises	↓	↗	↓
Réparation mécanique	↗	↗	↗
Hôtellerie	↓	↗	↗

Source : DGEPP

II.2 LES PRINCIPAUX PRODUITS D'EXPORTATION

II.2.1 Le pétrole

En 2022, favorisée par la bonne orientation des cours du baril, l'activité pétrolière été marquée par la poursuite de projets d'appréciation et d'exploration des puits. En effet, la bonne tenue des cours mondiaux des hydrocarbures a permis la reprise des investissements pétroliers après la pandémie covid. De même, des opérateurs, à l'instar de Perenco, ont accru leur périmètre d'activité. Cependant, on note sur l'année de nombreux dysfonctionnements dans les activités de certains opérateurs, qui ont impacté négativement leurs performances.

La production

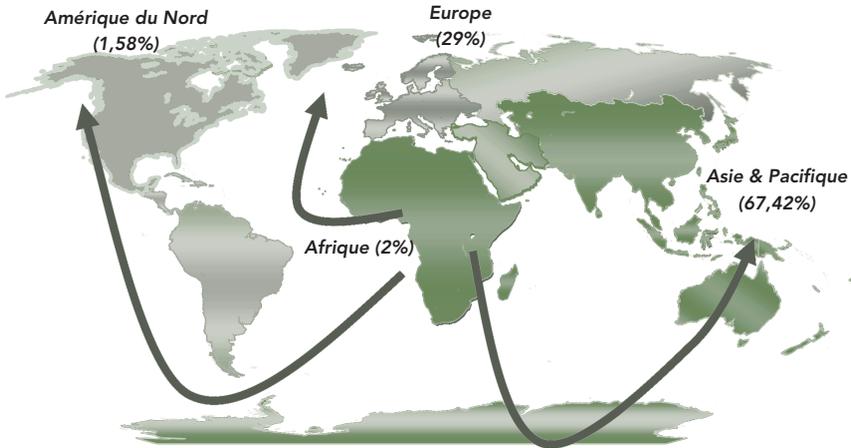
La production nationale de pétrole brut a augmenté de 3,3% pour se situer à près de 10,37 millions de tonnes métriques (75,69 millions de barils). Ce niveau de production s'est réalisé dans un contexte marqué par la poursuite de l'application des quotas OPEP, l'incident survenu le 28 avril 2022 au Terminal du Cap Lopez et l'arrêt de la production de certains champs pour maintenance des installations effectué au quatrième trimestre 2022.

Evolution de l'activité pétrolière

	2020	2021	2022	22/21
Production (en millions de tonnes)	10,766	10,040	10,368	3,3%
Production (en millions de barils)	78,592	73,293	75,687	3,3%
Exportation (en millions de tonnes)	9,882	9,040	9,244	2,3%

Source : Enquête TBE

Les exportations



Source : Enquête TBE

Dans le sillage de la production, les exportations se sont appréciées de 2,3% à 9,244 millions de tonnes contre 9,040 millions de tonnes au cours de l'exercice précédent, tirées par une bonne tenue de la demande mondiale, en raison de l'assouplissement des restrictions sanitaires en Chine. L'Asie et le Pacifique restent la principale destination du brut gabonais (67,42%), suivie de l'Europe (29%), de l'Afrique (2%) et de l'Amérique du Nord (1,58%).

Les prix

Les cours du pétrole ont enregistré une nette hausse avec un pic de 137,64 USD/Bbl observé le 08 mars 2022, suivie d'une régression entamée en août 2022, avant de clôturer à 81,33 US/Bbl au 31 décembre 2022. Ainsi, le Brent Daté a de ce fait terminé sur une moyenne annuelle de 101,19 USD/Bbl, en très forte hausse de 43,1% par rapport à l'année 2021. De même, le panier des bruts gabonais, quant à lui, s'établit à 99,98 USD/Bbl en 2022 contre 69,70 USD/Bbl en 2021, en hausse de 43,4%. Cette forte hausse a été soutenue par la spéculation autour de l'offre mondiale qui a suivi l'éclatement de la guerre Ukrainienne et la hausse de la demande mondiale de pétrole portée par les USA.

De même, au cours de l'année 2022, le dollar s'est apprécié de 12,5% avec un pic de 685,789 FCFA le 28 septembre 2022, avant de clôturer l'année sur une valeur moyenne de 623,846 FCFA. Cette appréciation est la conséquence d'une combinaison des facteurs tels que la hausse des prix de l'énergie en

Europe et le relèvement des taux directeurs pratiqués par la FED pour lutter contre l'inflation.

Evolution des prix et du taux de change

	2020	2021	2022	22/21
Prix moyen annuel de Brent (USD/baril)	41,67	70,73	101,19	43,1%
Prix moyen du brut gabonais (USD/baril)	42,30	69,70	99,98	43,4%
Taux de change moyen (FCFA/USD)	575,634	554,557	623,846	12,5%

Source : Enquête TBE

II.2.2 Le manganèse

L'activité d'exploitation du minerai de manganèse s'est déroulée dans un contexte international marqué par des multiples confinements en Chine, dont la politique zéro Covid a été assouplie au cours du dernier trimestre 2022. Ainsi, la production mondiale d'acier au carbone, principal débouché du manganèse, a baissé d'environ 4% en 2022 à 1 855 millions de tonnes (Mt).

En effet, la production d'acier en Chine a reculé de 2% en raison du ralentissement du secteur de la construction. Elle s'est également contractée en Amérique du Nord (-7%) et en Europe (-10%) suite à l'inflation et à la crise énergétique. De tous les marchés significatifs, seul l'Inde a enregistré un accroissement de sa production (+6%).

La production

Au niveau national, malgré la baisse de son principal marché de destination, l'activité de production de manganèse a une nouvelle fois consolidé ses performances en 2022, soutenue par une exploitation optimale des installations et la montée en puissance des nouveaux plateaux. Ainsi, la production de minerai et d'agglomérés de manganèse a augmenté de 7,4% à 10,2 millions de tonnes, en lien avec les bonnes performances enregistrées par Comilog à Bangombé et Okouma ainsi que CICMHZ à Ndjolé. Suivant la même tendance, les exportations et les ventes ont progressé respectivement de 11,2% et 11%.

Les exportations et les ventes

Sur le plan financier, les ventes de manganèse ont généré un chiffre d'affaires en hausse de 59,5% à 1 112,7 milliards de FCFA, conforté par la bonne tenue du cours moyen du manganèse gabonais (+44,2%), passant de 77 150 FCFA en 2021 pour s'établir à 111 231 FCFA la tonne en 2022.

Evolution de l'activité minière

	2020	2021	2022	22/21
Production (milliers de tonnes)	8 443 069	9 521 610	10 221 622	7,4%
Exportations (milliers de tonnes)	8 089 785	9 040 043	10 052 061	11,2%
Ventes (milliers de tonnes)	8 085 376	9 057 098	10 052 061	11,0%
Chiffre d'affaires (en millions de FCFA)	744 524	697 740	1 112 749	59,5%
P.V. moyen (en FCFA/tonne)	92 083	77 150	111 231	44,2%
Investissements (millions de FCFA)	95 528	104 331	132 207	26,7%
Masse salariale (millions de FCFA)	60 009	73 420	83 662	13,9%
Effectifs (nombre d'agents)	2 280	2 773	3 408	22,9%

Source : Enquête TBE

Les investissements, les effectifs et la masse salariale

Les investissements réalisés par les opérateurs miniers ont atteint 132 milliards de FCFA en 2022, en hausse de 26,7% par rapport à 2021, en raison de la poursuite des travaux d'expansion et d'aménagement des sites d'exploitation, notamment Okouma et Okondja.

Parallèlement, les effectifs ont progressé de 22,9% pour atteindre 3 408 employés et générant une masse salariale de 83,66 milliards de FCFA.

II.3 L'EXPLOITATION FORESTIERE

En 2022, l'activité forestière a enregistré des résultats positifs. La production a augmenté de 22,6% à 4 341 389 m³. Cette embellie, soutenue essentiellement par la production de l'Okoumé, s'explique par l'exploitation de nouvelles surfaces forestières dans un contexte de levée des mesures gouvernementales de lutte contre le Covid-19.

Dans le même temps, les livraisons des grumes aux industries locales sont passées de 2 107 771 m³ à 2 634 714 m³, soit une augmentation de 25,0%. Cette évolution est liée à la fermenté du carnet de commandes, principalement celles émanant des industries installées dans la zone économique de Nkok.

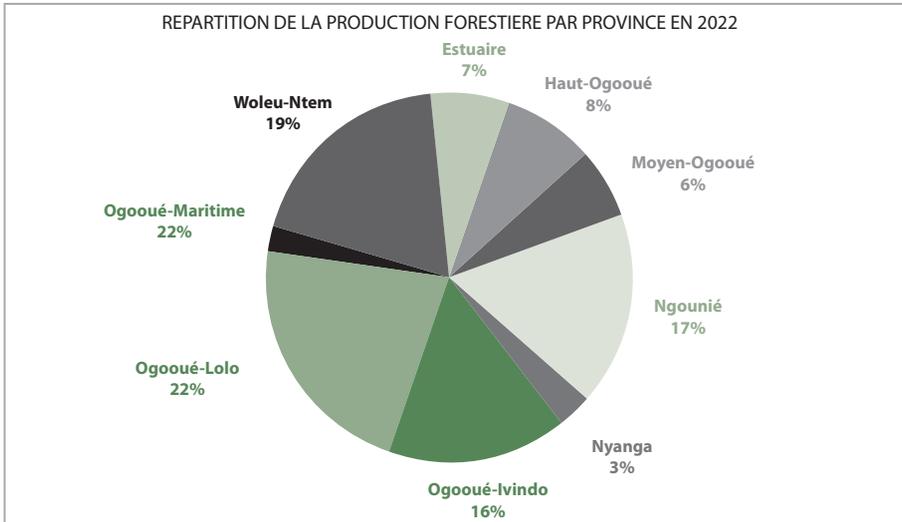
Evolution de l'activité de l'exploitation forestière

	2020	2021	2022	22/21
Production forestière (m³)	2 918 586	3 540 515	4 341 389	22,6%
<i>Okoumé</i>	1 788 328	1 994 120	2 300 371	15,4%
<i>Béli</i>	165 881	343 130	390 563	13,8%
<i>Andong</i>	83 892	177 324	198 390	11,9%
<i>Azobé</i>	141 636	146 697	210 028	43,2%
<i>Padouk</i>	105 526	135 621	140 486	3,6%
<i>Okan</i>	119 914	143 829	188 839	31,3%
<i>Tali</i>	62 406	68 293	70 028	2,5%
<i>Gombé</i>	4 276	45 736	-	-
<i>Bilinga</i>	30 144	39 715	-	-
<i>Ozigo</i>	1 777	33 214	-	-
<i>Ovengkol</i>	18 907	28 569	-	-
<i>Niové</i>	10 710	29 020	-	-
<i>Movingui</i>	26 811	33 425	50 862	52,2%
<i>Dabema</i>	18 572	29 115	41 919	44,0%
<i>Dibetou</i>	13 062	18 970	-	-
<i>Olon</i>	-	-	98 694	-
<i>Autres essences</i>	326 743	273 737	651 209	138%
Livraison usine (en m³)	1 285 226	2 107 771	2 634 714	25,0%
<i>Okoumé</i>	958 813	1 538 673	1 949 688	27%
<i>Bois divers</i>	326 413	569 098	685 026	20,4%

Sources : Enquête TBE, Direction Générale des Forêts (DGF)

La Direction Générale des Forêts (DGF) recense six (06) types de permis d'exploitation concernant la production forestière. Ainsi, en 2022, le permis portant Concession Forestière sous Aménagement Durable (CFAD) a constitué 94,5% de la production totale pour se situer à 4 103 146 m³.

Par province, tout type de permis confondu, il ressort à travers le graphique ci-contre que l'Ogooué-Lolo est la province qui a le plus produit en 2022 avec 22% de la production forestière nationale, soit une production évaluée à 943 106 m³. Viennent ensuite le Woleu-Ntem (19%), la Ngounié (17%) et l'Ogooué-Ivindo (16%), ces quatre provinces concentrent 74% de la production nationale de grumes, soit 3 202 438 m³.



Source : Enquête TBE

II.4 L'AGRICULTURE, L'ELEVAGE ET LA PECHE

II.4.1 L'agriculture

II.4.1.1 Cultures maraichères et vivrières

L'agriculture vivrière et maraichère a enregistré des contreperformances en 2022. En effet, la production vivrière s'est repliée de 28,9% pour s'établir à 1 122 tonnes. Ce retournement de tendance résulte de la combinaison de plusieurs facteurs, notamment ceux liés à la baisse des investissements, aux difficultés d'approvisionnement en intrants agricoles, à l'insuffisance de voies d'acheminement praticables en toutes saisons. De même, la production des cultures maraichères (fruit et légumes), quant à elle, a régressé de 19,1% à 327 tonnes.

Evolution de l'activité agricole maraichère et vivrière

	2021	2022	Var 22/21
Production totale maraichère (en kg)	404 837	327 505	-19,1%
Production totale maraichère (en botte)	27 407	21 764	-20,6%
Production totale maraichère (en pièce)	59 574	42 120	-29,3%
Production totale vivrière (en kg)	1 579 372	1 122 861	-28,9%
Chiffre d'affaires global (en millions de FCFA)	1 323	1 122	-15,2%
Investissements (en millions de FCFA)	18	15	-16,7%

Source : Enquête TBE

II.4.1.2 Les cultures de rente

II.4.1.2.1 La cacao-culture

Au cours de la campagne 2021/2022, l'activité de négoce du cacao a poursuivi sa montée en puissance, bien que les volumes restent faibles au regard du potentiel. En effet, les achats de fèves de cacao ont augmenté de 15,6% à 128,38 tonnes. Cette performance est liée à un meilleur encadrement des planteurs, dans un contexte de relèvement des prix.

Sur le plan commercial, les ventes locales ont fortement progressé (+71,3%) passant de 48,5 tonnes en 2021 pour atteindre 83 tonnes en 2022. Corrélativement, le chiffre d'affaires a gagné 28,8% pour se situer à 55,37 millions de FCFA.

Evolution de l'activité cacao

	2019/2020	2021/2020	2022/2021	22/21
Cacao (en tonnes)	49,45	111,068	128,386	15,6%
Ventes locales (en tonnes)	50,18	48,508	83,099	71,3%
Exportations (en tonnes)	34,01	25,125	25,125	0,0%
Chiffre d'affaires (en millions de FCFA)	26	43	55,37	28,8%

Source : Enquête TBE

II.4.1.2.2 La caféiculture

Contrairement au cacao, l'activité de la caféiculture a enregistré des résultats négatifs, avec des volumes qui demeurent dérisoires. En effet, les achats auprès des planteurs ont chuté de 36,0% à 16 tonnes contre 25 tonnes lors de la campagne précédente. Ce recul reste corrélé à la baisse de la subvention, destinée à accompagner l'activité par l'achat de café, l'encadrement des planteurs et le développement des plantations de la Caistab. Sur le plan commercial, 6 tonnes de café ont été vendues localement pour un chiffre d'affaires de 6,3 millions de FCFA.

Evolution de l'activité café

	2019/2020	2021/2020	2022/2021	22/21
Achats (en tonnes)	19,14	25	16	-36,0%
Ventes locales (en tonnes)	0	2	6	200,0%
Chiffre d'affaires (en millions de FCFA)	0	2	6,3	215,0%

Source : Enquête TBE

II.4.1.2.3 L'huile de palme

La filière de l'huile de palme brute continue d'accroître ses performances agroindustrielles, grâce à l'amélioration constante du rendement des plantations de Mouila et Awala. Ainsi, les récoltes de régimes de palme ont atteint 618 026 tonnes contre 448 735 tonnes en 2021, soit une augmentation de 37,7%.

De même, la transformation de régimes de palme a permis de produire 147 940 tonnes d'huile de palme brute, en hausse de 37,4% sur la période sous revue, en raison de l'augmentation du rythme de production des nouvelles usines. De même, la trituration des noix de palme s'est traduite par la production de 8 350 tonnes d'huile palmiste, en progression de 38,4%.

Evolution de l'activité de l'huile de palme

	2020	2021	2022	22/21
Production (en tonnes)				
Régime de palme	291 741	448 735	618 026	37,7%
Huile brute	70 340	107 695	147 940	37,4%
Huile palmiste	4 194	6 034	8 350	38,4%
Exportations (en tonnes)	51 563	86 358	111 747	29,4%
Huile brute	46 595	73 146	100 460	37,3%
Huile palmiste	4 968	6 367	6 902	8,4%
Stéarine		6845	4 384	
Effectifs	5 510	5 673	5 643	-0,5%
Masse salariale (millions de FCFA)	15 537	20 628	21 100	2,3%

Source : Enquête DGEPPF

II.4.1.2.4 L'hévéaculture

La filière du caoutchouc naturel a amélioré ses résultats en 2022. Ainsi, la production nationale de caoutchouc humide (fonds de tasse) s'est consolidée de 54,1% à 30 550 tonnes, alors que l'usinage du caoutchouc en granulé de 50 kg a progressé de 11,5% à 6 256 tonnes, en raison du bon rendement des plantations de Olam Rubber Gabon et de la reprise normale des activités de SIAT Gabon.

Sur le plan commercial, le relèvement des ventes de 59,6% a engendré une hausse du chiffre d'affaires de 33,8% à 9,9 milliards de FCFA contre 7,4 milliards de FCFA en 2021. Les investissements réalisés, bien qu'en baisse de 11% par rapport à 2021, ont été orientés essentiellement vers l'achat de moyens roulants et la construction de nouveaux bâtiments. Au niveau de l'emploi. Les effectifs ont baissé de 20,5% à 780 agents, pour une masse salariale de 4,2 milliards de FCFA.

Evolution de l'activité du caoutchouc

	2020	2021	2022	22/21
Production (en tonnes)				
Caoutchouc humide	17 576	19 831	30 550	54,1%
Caoutchouc usiné	8 567	5 613	6 256	11,5%
Exportations de caoutchouc	8 567	11 348	18 108	59,6%
Caoutchouc humide	263	5 735	11 852	106,7%
Caoutchouc usiné	8 304	5 613	6 256	11,5%
Chiffre d'affaires (en millions de FCFA)	7 645	7 413	9 919	33,8%
Investissements (millions de FCFA)	7 250	15 505	13 792	-11,0%
Effectifs (en nombre)	989	981	780	-20,5%
Masse salariale (en millions de FCFA)	4 829	3 614	4 213	16,6%

Source : Enquête TBE

II.4.2 L'élevage

En 2022, l'élevage a réalisé des résultats encourageants, portés par la production bovine. En effet, l'élevage bovin a enregistré le premier exercice complet du repreneur du Ranch Nyanga, à savoir l'opérateur Grande Mayumba Agribusiness Company (GMAC) appartenant au consortium sud-africain, African Conservation Development Group (ACDG).

Ainsi, le cheptel s'est accru de 8% à 3 827 têtes bovines contre 3 545 têtes sur les huit (08) mois d'activité en 2021. La production de viande a atteint 45 225 kg, en hausse de 28,4% en glissement annuel. Il est à noter que la faiblesse du cheptel a conduit l'opérateur à procéder à la mise à l'abattage de bœufs de deux (02) ans, au lieu de quatre (04) ans comme il est recommandé.

S'agissant de l'élevage avicole, les résultats de 2022 sont satisfaisants, suite aux nouveaux aménagements dans les poulaillers qui ont permis d'améliorer les pontes. La production d'œufs a légèrement augmenté (+1%) tandis que le nombre de poules réformées a plus que doublé pour se chiffrer à 5 807 unités.

Dans ce contexte, le chiffre d'affaires a progressé de 26,5% à 530 millions de FCFA porté par les ventes de viandes, représentant plus de 60% du volume global.

Evolution de l'élevage

	2020	2021	2022	2022/2021
Bœufs (en nombre)	5 959	3 545	3 827	8,0%
(Eufs (en unités)	2 210 000	2 765 633	2 793 152	1,0%
Poulets réformés	1 500	2 494	5 807	132,8%
Ventes locales				
Ventes de viande (en kg)	44 325	35 213	45 225	28,4%
(Eufs (en unités)	2 209 890	2 765 633	2 793 152	1,0%
Poules (en unités)	1 500	2 494	5 807	132,8%
Chiffre d'affaires (en millions de FCFA)	378	419	530	26,5%
Investissements (en millions de FCFA)	18	1 474	458	-69,0%
Valeur Ajoutée (en millions de FCFA)		30	39	30,0%
Effectif permanent		127	124	-2,4%
Nationaux		114	111	-2,6%
Étrangers		13	13	0,0%

Source : Enquête TBE

II.4.3 La pêche

L'activité de pêche est composée de la pêche industrielle et la pêche artisanale et concerne deux groupes d'espèces, les poissons et les crustacés. Au terme de l'année 2022, le secteur de la pêche a connu une conjoncture difficile en raison de l'arrêt des campagnes pour les pêcheurs artisanaux. Ainsi, la production totale a fortement baissé de 59,3% à 9 419 tonnes, plombée par la pêche artisanale (-85,3%). Les difficultés éprouvées par ce segment résultent des restrictions des zones de pêche par les administrations des parcs nationaux et des hydrocarbures.

La ventilation des captures par catégorie met en exergue une chute de 77,4% à 5 171 tonnes de poissons, tandis que le volume de crustacés a connu une évolution exponentielle pour se situer à 907 tonnes.

Sur la période, la flotte utilisée par les opérateurs de la pêche a enregistré une baisse avec seulement 518 pirogues motorisées pour la pêche artisanale (contre 631 en 2021), 15 chalutiers et 2 crevettiers pour la pêche industrielle (contre 16 et 3 en 2021). Ce repli résulte du niveau élevé des coûts d'acquisition et d'entretien (moteurs et pirogues) et le renchérissement du coût des carburants avec la baisse de la subvention du carburant pêcheurs.

Evolution de l'activité de pêche

	2020	2021	2022	2022/2021
Flotte (en unités)				
Pirogues motorisées	693	631	518	-17,9%
Pirogues non motorisées	29	19	19	0,0%
Chalutiers	14	16	15	-6,3%
Crevettiers	3	3	2	-33,3%
Production en tonnes	19 034	23 167	9 419	-59,3%
Pêche industrielle	5 292	6 220	6 078	-2,3%
Pêche artisanale	13 742	15 711	2 306	-85,3%
Pêche artisanale continentale et maritime		1 236	1 035	-16,3%
Répartition par espèces				
Poissons	18 793	22 840	5 171	-77,4%
Crustacés	323	325	907	179,1%
dont crevettes	234	207	218	5,3%
Autres	89	118	689	483,9%

Source : Enquête TBE

II.5 LES INDUSTRIES

II.5.1. Les Agro-industries

Les industries agroalimentaires sont composées des filières huiles et corps gras, de la raffinerie de sucre, des bières et boissons gazeuses, ainsi que de l'eau minérale. En 2022, le chiffre d'affaires de la branche des industries agroalimentaires s'est renforcé de 28,7% à 405,7 milliards de FCFA, en raison du dynamisme dans la fabrication des boissons gazeuses et alcoolisées, de l'huile de palme et de l'eau minérale.

Evolution de l'activité consolidée des agro-industries

	2020	2021	2022	22/21
Chiffre d'affaires (en millions de FCFA)	238 228	315 205	405 706	28,7%
Investissements (en millions de FCFA)	73 564	19 377	18 907	-2,4%
Effectifs (en nombre)	1 619	1 795	1 699	-5,3%
Masse salariale (en millions de FCFA)	21 583	23 127	25 865	11,8%

Source : Enquête TBE

II.5.1.1 Les huiles et corps gras

L'approvisionnement régulier des usines en huile brute a permis à la société de réaliser une production globale de 33 544 tonnes, en hausse de 0,6% par rapport à 2021, grâce à la bonne tenue de de la production d'huile raffinée (+7,5%) et du savon (+21,3%), malgré la baisse des autres produits.

Sur le plan commercial, les ventes ont permis d'atteindre un chiffre d'affaires de 131,27 milliards de FCFA contre 73,73 milliards de FCFA en 2021. Cette forte expansion a été rendue possible grâce à une meilleure disponibilité des produits et à la fermeté de la demande (domestique et extérieure).

Consacrés au renouvellement et à l'entretien des équipements de production, les investissements ont fléchi de 1,3% pour se situer à 445 millions de FCFA.

Evolution de l'activité des huiles et corps gras

	2020	2021	2022	22/21
Production (en tonnes)	30 925	33 330	33 544	0,6%
Huile raffinée (oléine)	17 966	21 620	23 243	7,5%
Savons	5 011	4 046	4 907	21,3%
Autres produits (stéarine, acides gras)	7 948	7 664	5 394	-29,6%
Ventes (en tonnes)	23 484	25 722	30 492	18,5%
Huile raffinée	18 247	21 699	25 560	17,8%
Savons	5 238	4 023	4 932	22,6%
Exportations (Stéarine, savons, acides gras)	6 862	8 551	6 091	-28,8%
Chiffre d'affaires (en millions de FCFA)	23 186	73 737	131 279	78,0%
Investissements	2 178	451	445	-1,3%
Effectifs	178	221	241	9,0%

Source : Enquête TBE

II.5.1.2 La production sucrière

L'activité de la raffinerie de sucre a enregistré un retournement de tendance en 2022. En effet, sur le plan agronomique, la production de sucre en granulés de 50 kg a baissé de 19% à 21 067 tonnes, en raison des conditions climatiques défavorables et du mauvais rendement des champs. Parallèlement, les importations ont considérablement reflué (-49,2%) pour se situer à 5 174 tonnes.

En conséquence, la transformation de sucre a baissé de 2,1%, plombée par le segment sucre en morceaux qui a perdu 11,1% par rapport à la même période de l'année précédente. Parallèlement, les importations ont considérablement reflué (-49,2%) pour se situer à 5 174 tonnes.

Par contre, sur le plan commercial, les volumes vendus ont augmenté de 2,4%, en lien avec la vigueur de la demande domestique impulsée par la levée des mesures de lutte contre le Covid-19. Corrélativement, le chiffre d'affaires a atteint 21,9 milliards de FCFA, en hausse de 3,9%.

Concernant les investissements, 4,6 milliards de FCFA ont été consacrés à l'achat de nouveaux équipements. Les effectifs ont enregistré une chute de 29,2%, pour une masse salariale également en baisse de 6,3% par rapport à 2021.

Evolution de l'activité sucrière

	2020	2021	2022	22/21
Production (en tonnes)	22 372	26 002	21 067	-19,0%
Importations (en tonnes)	10178,8	10 179	5 174	-49,2%
Total sucre transformé	22 042	20 063	19 645	-2,1%
Sucre (en morceaux)	12 603	11 222	9 977	-11,1%
Autres (dose, granulé 1kg)	9 439	8 840	9 668	9,4%
Ventes (en tonnes)	31 954	31 098	31 834	2,4%
Chiffre d'affaires (en millions de FCFA)	21 629	21 078	21 900	3,9%
Investissements (en millions de FCFA)	2 208	3 421	4 670	36,5%
Effectifs (nombre d'agents)	-	1078	763	-29,2%
Masse salariale (en millions de FCFA)	6 085	5 767	5 406	-6,3%

Source : Enquête TBE

II.5.1.3 Les boissons

II.5.1.3.1. Les bières et les boissons gazeuses

La branche des boissons gazeuses et alcoolisées a réalisé de bons résultats en 2022. En effet, la levée des mesures gouvernementales de lutte contre le Covid-19 s'est traduite par une hausse de la demande. Ainsi, la production totale des boissons gazeuses et alcoolisées a augmenté de 3,2% pour se situer à 3,1 millions d'hectolitres. A l'exception des vins (-8,6%), toutes les catégories de boissons ont contribué positivement à l'atteinte de cette performance.

Sur le plan commercial, le chiffre d'affaires a augmenté de 4,7%, passant de 159 milliards de FCFA en 2021 pour se situer à 166,5 milliards de FCFA en 2022.

Evolution de l'activité des boissons gazeuses et alcoolisées

	2020	2021	2022	22/21
Productions (en hectolitres)	2 724 212	3 011 938	3 107 728	3,2%
Bières	1 702 342	1 892 052	1 939 959	2,5%
Boissons gazeuses	933 369	996 316	1 016 273	2,0%
Vins	41 951	39 313	35 931	-8,6%
Divers	46 550	84 257	115 565	37,2%
Chiffre d'affaires (en millions de FCFA)	145 979	159 031	166 572	4,7%

Source : Enquête TBE

II.5.1.3.2 L'eau minérale

La production d'eau minérale s'est accrue de 3,7% à 1,18 million d'hectolitres. Cette embellie s'explique par la fermeté de la demande et le dynamisme des différentes gammes proposées sur le marché (+9,5% pour les produits Sobraga). En outre, au second semestre, Origen a renforcé sa capacité productive, augmentant ainsi sa production de 170%. En conséquence, les ventes ont généré un chiffre d'affaires de 23,25 milliards de FCFA, en hausse de 6,4%.

Evolution de l'activité de l'eau minérale

	2020	2021	2022	22/21
Production d'eau (en hectolitres)	1 115 597	1 139 713	1 181 634	3,7%
Chiffre d'affaires (en millions de FCFA)	21 324	21 864	23 259	6,4%

Source : Enquête TBE

II.5.2 Les Industries du Bois

La filière industrie du bois comprend trois (3) niveaux de transformation, à savoir :

- 1^{er} niveau : sciage et déroulage ;
- 2^{ème} niveau : moulures, profilés et parquets ;
- 3^{ème} niveau : menuiserie et ébénisterie.

Les industries de transformation du bois ont enregistré des résultats positifs en 2022. En effet, la production de bois débités a frôlé de 1,3% à 1 598 375 m³, en lien avec l'installation de nouvelles unités de transformation et la montée en puissance de celles récemment entrées en production. On note tout de même que les dysfonctionnements enregistrés dans la distribution des produits pétroliers raffinés, la faible disponibilité des wagons pour le

transport des grumes et la hausse du prix du carburant industriel ont constitué un frein au rythme d'approvisionnement des unités de production.

Avec une livraison aux usines évaluée à 2 634 714 m³ et une consommation effective de 2 358 877 m³, les industries du bois enregistrent un taux de transformation moyen d'environ 55,0%, en y incluant les stocks. Il ressort que les usines sont implantées sur l'ensemble du territoire national et que les unités installées dans la zone de Nkok réalisent le meilleur rendement car disposant d'équipements plus intégrés et occasionnant moins de pertes.

Sur le plan commercial, les ventes locales ont gagné 28,8% à 221 348 m³, portées par la vigueur de la demande locale. A contrario, les exportations ont fléchi de 4,1%, lestées par le retournement de la demande mondiale, notamment au niveau du marché asiatique.

Evolution de l'activité des industries de bois

	2020	2021	2022	22/21
Production (m ³)	1 173 066	1 577 863	1 598 375	1,3%
Ventes locales (m ³)	140 169	171 854	221 348	28,8%
Exportations (m ³)	779 384	1 098 731	1 053 683	-4,1%

Source : Enquête TBE

Les unités de sciage

Les industries de sciage ont enregistré des performances appréciables en 2022. En effet, la production de bois sciés a augmenté de 6,0% pour se situer à 925 069 m³. Ce résultat est dû au bon approvisionnement des unités de transformation en matières premières.

Sur le plan commercial, les ventes locales ont bondi de 54,0% pour se situer à 184 826 m³. Cette bonne orientation relève de la consolidation du carnet de commandes grâce au dynamisme des BTP (construction des établissements scolaires, chantiers de la Transgabonaise, investissements miniers, réhabilitation de la voie ferrée, etc.). Par contre, les exportations se sont repliées de 9,5%, en lien avec l'atonie du marché international des bois tropicaux.

Evolution de l'activité des industries de sciage

	2020	2021	2022	22/21
Production (m ³)	701 794	872 331	925 069	6,0%
Ventes locales (m ³)	112 903	120 006	184 826	54,0%
Exportations (m ³)	478 556	567 903	513 897	-9,5%

Source : Enquête TBE

Les unités de déroulage

Le segment du déroulage comprend la transformation de bois en placages et en contreplaqués à base d'Okoumé, essentiellement. Le renforcement des capacités de production continue de dynamiser cette branche.

Le placage

En 2022, les unités de placage ont enregistré des contreperformances, en lien avec la mauvaise tenue du carnet de commandes, notamment celle émanant de l'Asie où les constructions ont accusé un net recul. Ainsi, la production de placage s'est située à 540 266 m³, soit une baisse de 13,5% par rapport à celle réalisée en 2021.

Suivant cette tendance baissière, les ventes locales et les exportations ont perdu respectivement 57,1% et 3,7% en glissement annuel. Cette évolution demeure corrélée à la contraction de la commande de placage sur le marché asiatique.

Evolution de l'activité des industries de placage

	2020	2021	2022	22/21
Production (m ³)	421 621	624 808	540 266	-13,5%
Ventes locales (m ³)	22 167	38 742	16 626	-57,1%
Exportations (m ³)	277 052	494 190	476 054	-3,7%

Source : Enquête TBE

Le contreplaqué

Le segment de fabrication de contreplaqués a enregistré de bons résultats en 2022. En effet, la production est passée de 80 724 m³ pour se situer à 133 040 m³ en 2022, soit une augmentation de 64,8%. Cette bonne orientation résulte du renforcement du tissu industriel.

Au plan commercial, les exportations ont fortement progressé ((+74,0%) à 63 733 m³ en 2022, soutenues par la fermeté de la demande de

contreplaqués. Parallèlement, les ventes locales se sont consolidées de 51,8% pour s'établir à 19 896 m³.

Evolution de l'activité des unités de contreplaqué

	2020	2021	2022	22/21
Production (m ³)	49 651	80 724	133 040	64,8%
Ventes locales (m ³)	5 099	13 106	19 896	51,8%
Exportations (m ³)	23 776	36 638	63 733	74,0%

Source : Enquête TBE

II.5.3 Le raffinage

La Société Gabonaise de Raffinage a une capacité installée de 1 200 000 tonnes métriques. Elle produit du butane, du gasoil, de l'essence, du kérosène et d'autres produits comme le pétrole lampant et le gaz butane.

Le brut traité

Au cours de l'exercice 2022, la raffinerie a traité 998 896 tonnes métriques contre 956 979 tonnes métriques un an auparavant, soit une hausse de 4,4%. En dépit de cette progression, l'activité de la raffinerie a été contrariée par des dysfonctionnements techniques. Par ailleurs, en vue de couvrir la demande domestique, la société a procédé aux importations de produits pétroliers raffinés, à hauteur de 345 163 tonnes métriques, en hausse de 38,3% par rapport à 2021.

Evolution de l'activité de raffinage

(En tonnes métriques)	2020	2021	2022	22/21
Total brut traité	834 223	956 979	998 896	4,4%
Total Importations des produits raffinés	198 756	249 529	345 163	38,3%

Source : Enquête TBE

La commercialisation

Sur le plan commercial, le marché local a maintenu son dynamisme en 2022, soutenu par les ventes de turbine fuel (+38,3%), du super (+9,5%) et du butane (+5,3%), malgré le repli des ventes du gasoil (-21%) et la baisse du pétrole lampant (-19,6%). Le marché export s'est également consolidé avec notamment le relèvement des ventes du résidu atmosphérique (+2,6%) et la très forte hausse du Jet A1. La bonne tenue des ventes et le relèvement du prix des carburants industriels ont induit une forte hausse de 83,3% du chiffre d'affaires qui s'est établi à 758,4 milliards de FCFA.

Evolution des ventes de Sogara

	2020	2021	2022	22/21
Marché intérieur				
Butane (TM)	14 790	47 543	50 054	5,3%
Super (m ³)	53 090	121 096	132 563	9,5%
Pétrole lampant (m ³)	8 474	23 327	18 745	-19,6%
Turbine fuel 1 (m ³)	25 087	28 903	39 975	38,3%
Gasoil moteur (m ³)	256 281	632 021	618 531	-2,1%
Marché Export				
Jet A1	24 974	10 213	31 377	207,2%
Résidu atmosphérique (RAT)	426 180	504 530	517 619	2,6%
Chiffre d'affaires (en millions de FCFA)	186 572	413 879	758 443	83,3%
Chiffre d'affaires intérieur	120 511	279 089	559 225	100,4%
Chiffre d'affaires export	98 785	134 790	199 218	47,8%

Source : Enquête TBE

Les investissements, les effectifs et la masse salariale

En 2022, les investissements, consacrés au renouvellement du matériel de production, ont baissé de 12,1% à 12,9 milliards de FCFA. De même, les effectifs et la masse salariale ont reculé respectivement de 2,1% et de 37,8%, sous l'effet du non renouvellement de certains contrats.

Evolution des autres indicateurs d'activité

	2020	2021	2022	22/21
Résultat net (en millions de FCFA)	-8 637	1 250		
Investissements (en millions de FCFA)	22 477	14 750	12 966	-12,1%
Masse salariale (millions de FCFA)	14 749	22 477	13 975	-37,8%
Effectifs (en nombre)	317	328	321	-2,1%

Source : Enquête TBE

II.5.4 La production et la distribution d'eau et d'électricité

Au cours de l'année 2022, l'activité de la branche énergie et eau a enregistré des résultats appréciables, au regard de l'évolution des principaux indicateurs, en lien avec la reprise dans de nombreux secteurs, impulsée par la levée des mesures barrières.

Evolution de l'activité du secteur énergie

	2020	2021	2022	22/21
Abonnements (nombre)				
Electricité	374 948	390 198	401 330	2,9%
Eau	189 664	195 550	198 618	1,6%
Production en volume				
Electricité (en Gwh)	2 722	2 765	2 795	1,1%
Production SEEG	1 853	1 877	1 900	1,2%
Production SP	869	888	895	0,7%
Eau (en millions de m ³)	117	123	124	1,0%
Ventes en volume				
Electricité (en Gwh)	1 902	2 510	2 526	0,6%
Moyenne tension	814	1 443	1 449	0,4%
Basse tension	1 088	1 067	1 077	0,9%
Eau (en millions de m ³)	61	60	62	3,6%

Source : Enquête TBE

II.5.4.1 L'électricité

En 2022, l'activité de la branche électricité s'est relativement bien portée. En effet, la production nette d'électricité a augmenté de 1,1% à 2 795 GWhs. Cette performance est consécutive au bon rendement de l'outil de production et ce, malgré les difficultés d'approvisionnement des centrales thermiques en gasoil, du fait du mauvais état du réseau routier, pour alimenter les villes du pays (Oyem, Makokou, Lambaréné et Tchibanga).

Dans le même temps, les volumes facturés se sont légèrement améliorés de 0,6% à 2 526 GWhs. Tous les segments se sont relativement bien portés (moyenne et basse tension), traduisant ainsi une amélioration de la facturation, malgré la persistance des pertes constatées sur le réseau.

II.5.4.2 L'eau

La progression de la production d'eau a ralenti à 1% à 124 millions de m³ au terme de l'année 2022, alors que la hausse avait été de 4,6% au cours de l'exercice précédent. Les ventes ont augmenté de 3,6% à 62 millions de m³, traduisant de fait une amélioration de la facturation.

II.5.4.3 Les résultats consolidés

Le chiffre d'affaires agrégé du secteur s'est accru de 1,3% pour se situer à 227,3 milliards de FCFA au cours de la période d'analyse, porté par la bonne tenue du segment basse tension et les ventes de l'eau. La valeur ajoutée a fortement augmenté de 30,5% à 87 milliards de FCFA, en lien avec une maîtrise des charges.

Les investissements ont baissé de 18% pour se situer à 17,2 milliards de FCFA. Ils ont servi à l'achat de nouveaux compteurs, à l'achat et l'installation d'un groupe thermique de 2MVA à Makokou, la sécurisation du site de production de l'usine de Franceville et le renouvellement du parc automobile de la SEEG (achat de 200 véhicules). Les effectifs et la masse salariale se sont consolidés respectivement de 8,8% et 5,1% par rapport à 2021, suite au recrutement des agents.

Evolution des autres indicateurs consolidés du secteur énergie

	2020	2021	2022	22/21
Chiffre d'affaires total (en milliards de FCFA)	236,8	224,3	227,3	1,3%
Electricité	206,8	198,5	200,8	1,1%
Eau	23,9	23,5	24,3	3,5%
Autres prestations	6,18	2,3	2,2	-4,3%
Valeur ajoutée (en milliards de FCFA)	68,26	66,6	87,0	30,5%
Investissements (en milliards de FCFA)	23,776	21,0	17,2	-18,0%
Masse salariale (en milliards de FCFA)	43,89	47,5	49,9	5,1%
Effectifs (agents permanents)	2 198	2 296	2 499	8,8%

Source : Enquête TBE

II.5.5 Les autres industries de transformation

Les autres industries de transformation sont constituées de la chimie, des matériaux de construction, de la seconde transformation des métaux, de la fabrication des médicaments génériques, ainsi que de l'imprimerie et de la presse.

II.5.5.1 La chimie

La chimie comprend les sous branches gaz industriels, fabrication de matelas, désinfectants, papier à base d'ouate de cellulose, peintures et fabrication des médicaments.

En 2022, l'activité de l'industrie chimique a enregistré une amélioration de ses performances industrielle et commerciale, en raison du relèvement de l'activité du secteur pétrolier et de la production et commercialisation des nouveaux produits chimiques. On note également une hausse de la demande de l'industrie minière. A contrario, l'activité du segment peintures s'est contractée.

Au plan commercial, la vente de produits chimiques a généré un chiffre d'affaires de 15,81 milliards de FCFA (+16,1%), porté par la bonne tenue du carnet de commandes (clients domestiques et prise de parts de marché à l'international). Dans le même temps, les effectifs et la masse salariale ont progressé respectivement de 12,8% et 3,9%.

Par contre, les investissements ont chuté de 89,8% pour se situer à 131 millions de FCFA et ont été orientés essentiellement vers l'entretien de l'existant et l'acquisition de véhicules.

Evolution de l'activité des industries chimiques

	2020	2021	2022	22/21
Productions				
- Peintures (tonnes)	3 154	3 863	3 406	-11,8%
- Gaz industriels (m ³)	468 221	489 385	441 786	-9,7%
- Charbon actif (en tonnes)	341	525	ND	-
Chiffre d'affaires (millions de FCFA)	13 074	13 620	15 811	16,1%
Investissements (millions de FCFA)	1282	1 282	131	-89,8%
Masse salariale (millions de FCFA)	1 544	1 626	1 690	3,9%
Effectifs (en nombre)	229	227	256	12,8%

Source : Enquête TBE

Les peintures

L'activité de la sous-branche de peintures a reculé de 11,8%, soit 3 406 tonnes en 2022 contre 3 863 tonnes en 2021. Cette évolution est consécutive à une contraction des commandes de certains produits au second semestre 2022.

Les gaz industriels

La production de gaz industriels s'est repliée de 9,7%, se situant à 441 786 m³ en 2022 contre 489 385 m³ en 2021, en raison de l'atonie de l'activité au quatrième trimestre.

II.5.5.2 Les matériaux de construction

Les matériaux de construction sont constitués du ciment, de gravier et du sable. En 2022, l'activité des matériaux de construction a connu les performances mitigées en termes de production.

Ainsi, la production de ciment s'est appréciée de 13,3% à 532 640 tonnes contre 400 070 tonnes en 2021, eu égard à la bonne tenue du carnet de commandes et ce, malgré la forte concurrence exercée par le ciment importé. Dans le même temps, les importations de clinker ont gagné 2,6% à 410 321 tonnes afin de répondre aux besoins de l'usine en matière première. A contrario, l'extraction de sable et le concassage de gravier ont baissé respectivement de 26,9% et 3,3%. Ces deux segments continuent de subir la forte concurrence du secteur informel.

Sur le plan commercial, les ventes des produits de la branche ont généré un chiffre d'affaires de 41 milliards de FCFA, en hausse de 21,3% en glissement annuel.

Les investissements ont presque doublé, pour se situer à 1 095 millions de FCFA. Ils ont permis l'amélioration de l'outil de production. En matière d'emploi, les effectifs ont reculé de 5,4% à 105 employés, pour une masse salariale de 1,8 milliard de FCFA.

Evolution des matériaux de construction

	2020	2021	2022	22/21
Importation de clinker (en tonnes)	438 597	400 070	410 321	2,6%
Production de ciment (en tonnes)	489 344	470 086	532 640	13,3%
Production de gravier (en tonnes)	20 316	21 264	20 560	-3,3%
Sable (m ³)	19 159	17 776	12 992	-26,9%
Chiffre d'affaires (en millions de FCFA)	35 784	34 044	41 308	21,3%
Investissements (en millions de FCFA)	6 348	576	1 095	90,2%
Masse salariale (en millions de FCFA)	858	1 553	1 827	17,7%
Effectifs (en nombre)	90	111	105	-5,4%

Source : Enquête TBE

II.5.5.3 La seconde transformation des métaux

L'activité de la seconde transformation des métaux comprend la chaudronnerie, la charpente métallique, la mécanique, la fabrication des tôles en aluminium et le recyclage des métaux. Les unités de fonderie permettent la transformation à chaud des aciers pour produire du fer à béton, des lingots de plomb, de cuivre, d'aluminium, de laiton et de bronze.

L'activité de la seconde transformation des métaux a fléchi de 24,5% à 41 061 tonnes en 2022 contre 54 396 tonnes en 2021, plombée par la baisse de la production du fer à béton (-29,2%) et la production de tôles (-14,5%). Cette évolution découle de l'effet conjugué des difficultés d'approvisionnement de certaines matières premières et la hausse des cours. Par contre, la production des lingots a progressé de 18,6%, tirée par les commandes à l'international.

Les ventes totales ont généré un chiffre d'affaires de 36,9 milliards de FCFA, en hausse de 27,5% par rapport à l'année précédente, sous le double effet de la bonne orientation de la demande et du relèvement des prix. Les effectifs sont de 480 agents pour une masse salariale en repli de 9%.

En matière d'emploi, les effectifs ont progressé de 8,8% pour se situer à 480 agents en 2022, représentant une masse salariale de 2 milliards de FCFA (en repli de 9%).

Evolution de la seconde transformation des métaux

	2020	2021	2022	22/21
Production (en tonnes)	19 885	54 396	41 061	-24,5%
Tôles	1 772	2 206	1 887	-14,5%
Fers à béton	14 472	47 504	33 6 17	-29,2%
Lingots (plomb, cuivre, aluminium, cuivre)	3 641	4 685	5 556	18,6%
Chiffre d'affaires (en millions de FCFA)	10 205	28 995	36 972	27,5%
Valeur ajoutée (en millions de FCFA)	2 692	4 711	3 255	-30,9%
Masse salariale (en millions de FCFA)	-	2 241	2 039	-9,0%
Effectifs (en nombre)	225	441	480	8,8%

Source : Enquête TBE

II.5.5.4. L'imprimerie

Le chiffre d'affaires de l'imprimerie s'est nettement amélioré pour s'établir à

1,7 milliard de FCFA au terme de l'année 2022, sous l'effet de la fermeté du carnet des commandes. Dans le même temps, les effectifs et la masse salariale sont en progression respectivement de 16,9% et 10%.

Evolution de l'activité de l'imprimerie

	2020	2021	2022	22/21
Chiffre d'affaires (en millions de FCFA)	1 185	1 392	1 758	26,3%
Valeur ajoutée (en millions de FCFA)	584	577	91	-84,2%
Masse salariale (en millions de FCFA)	547	442	486	10,0%
Effectifs (nombre d'employés)	59	65	76	16,9%

Source : Enquête TBE

II.5.5.5. La transformation de manganèse

La branche de la transformation de manganèse a enregistré une forte progression en 2022. En effet, la production d'alliages de manganèse a augmenté de 17,1% pour se situer à 48 071 tonnes contre 41 040 tonnes une année auparavant, imputable à la production de l'oxyde de manganèse qui a remplacé celle de manganèse métal dont l'arrêt a été acté en 2021.

Les exportations ont suivi la même tendance haussière et se sont portées à 48 307 tonnes, en augmentation de 27,7% en glissement annuel. Dans ce contexte, le chiffre d'affaires s'est affermi de 54,1% à 45,5 milliards de FCFA.

Evolution de l'activité

	2020	2021	2022	22/21
Production (en tonnes)	36 777t	0.5	48 071	17,1%
Silico Manganèse (SiMn)	35 424	41 040	42 342	3,2%
Oxyde de Manganèse (MnO)		0	5 729	
Ventes (en tonnes)	46 462	37 831	48 307	27,7%
Silico Manganèse (SiMn)	43 391	37 828	44 717	18,2%
Oxyde de Manganèse (MnO)		3	3 590	119566,7%
Chiffres d'affaires (en milliards de FCFA)	26 748	29 501	45 452	54,1%

Source : Enquête TBE

II.6 LE BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS

Le secteur du BTP a affiché des résultats appréciables en 2022. Ainsi, la production vendue a augmenté de 7,8% à 139,2 milliards de FCFA. Cette amélioration est consécutive à la poursuite des travaux de la Transgabonaise, l'aménagement de certaines voiries, notamment les routes du Cap Estérias et de Bikelé-Nzong, à la poursuite des travaux de réhabilitation du réseau ferroviaire, aux travaux d'urgence Bifoun-Ndjolé et la mise en œuvre du Programme Intégré d'Alimentation en Eau Potable et Assainissement de Libreville (PIAEPAL).

A contrario, la valeur ajoutée a chuté de 82,6% à 34,1 milliards de FCFA, corrélativement à la forte progression du prix des consommables (carburant, lubrifiants, pièces de rechange, etc.). Suivant la même tendance, les investissements ont reculé de 18,9% pour se situer à 20,5 milliards de FCFA. Ils ont été orientés vers l'achat d'engins (grues, tractopelles, camions) et de véhicules légers.

Concernant l'emploi, les effectifs et la masse salariale se sont respectivement accrus de 13,7% et de 13,1%, conséquence de la poursuite de la pratique des contrats chantiers.

Evolution de l'activité des BTP

	2020	2021	2022	22/21
Production vendue (en millions de FCFA)	84 910	129 149	139 205	7,8%
- Bâtiment-génie-civil	69 366	116 369	124 892	7,3%
- Lignes eau, électricité, téléphone	15 544	12 780	14 313	12,0%
Valeur ajoutée (en millions de FCFA)	24 705	196 267	34 130	-82,6%
Investissements (en millions de FCFA)	19 052	25 310	20 514	-18,9%
Masse salariale (en millions de FCFA)	21 233	25 974	29 372	13,1%
Effectifs permanents	2 485	8 329	9 471	13,7%

Source : Enquête TBE.

II.7 LE TRANSPORT ET LES AUXILIAIRES DE TRANSPORT

Le secteur des transports au Gabon compte quatre branches, représentant les différents types de transport les plus courants. Il s'agit du :

- transport ferroviaire ;
- transport aérien ;
- transport maritime ;
- transport routier.

Les auxiliaires de transport viennent en complément des opérateurs œuvrant dans les segments cités plus haut. Ce sont des partenaires spécialisés dans l'organisation du transport des personnes (agences de voyages) et des marchandises (manutentionnaires, transitaires, commissaires en douane, etc.).

II.7.1 Le transport ferroviaire

Epine dorsale de la logistique dans l'économie gabonaise, le transport ferroviaire a de nouveau répondu favorablement à la demande sans cesse croissante formulée par les opérateurs économiques en 2022. En effet, malgré le déraillement d'un train intervenu le 24 décembre suite au glissement de terrain, le volume global de marchandises acheminées par rails a augmenté de 11,1% soit 10,96 millions de tonnes. Cette embellie résulte du trafic de manganèse (+13,4%), des bois débités conteneurisés (+6,2%) et des produits pétroliers (+4,1%). Dans le même temps, les grumes, les bois débités et les autres types de fret ont enregistré une baisse liée à la faible capacité du parc de locomotives vieillissant.

Le nombre de passagers transportés suit la même évolution en affichant une hausse de 9,4% pour 248 255 personnes en 2022 contre 226 976 en 2021.

Evolution de l'activité

	2020	2021	2022	22/21
Total marchandises transportées	9 117 542	9 869 597	10 965 363	11,1%
Grumes (en tonnes)	378 424	349 275	262 439	-24,9%
Bois débités (en tonnes)	96 799	92 474	61 831	-33,1%
Bois débités conteneurisés (en tonnes)	79 909	78 692	83 586	6,2%
Manganèse (en tonnes)	8 149 579	9 081 524	10 300 968	13,4%
Produits pétroliers (en tonnes)	72 099	83 177	86 595	4,1%
Autres marchandises (en tonnes)	340 732	184 455	169 944	-7,9%
Passagers (en nombre)	163 113	226 976	248 255	9,4%

Source : Enquête TBE

Malgré l'interruption du trafic intervenue en fin d'année, suite à un éboulement de terrain ayant entraîné la perte de près d'un kilomètre de voie, l'exploitation du chemin de fer a permis de dégager un chiffre d'affaires de 98,2 milliards de FCFA en 2022 contre un montant de 93,9 milliards de FCFA lors de l'exercice précédent, soit une hausse de 4,6%. De même, les effectifs et la masse salariale ont respectivement augmenté de 17,7% et 23,5%.

Les investissements, d'un montant de 30,4 milliards de FCFA, ont servi à la poursuite du projet d'accélération de la modernisation et de la sécurisation du chemin de fer au travers du Programme de Remise à Niveau (PRN), avec 238 kilomètres de voies remises à niveau en 2022.

Il faut noter que l'entrée de Meridian, à hauteur de 40%, aux côtés de l'Etat gabonais (9%) au capital de la Setrag, a apporté une solide expertise en matière de gestion d'infrastructures ferroviaires. La mise en service d'équipements majeurs a contribué à accélérer les travaux sur les chantiers (remplacement des traverses et traitement des zones instables).

Evolution des autres indicateurs

	2020	2021	2022	22/21
Chiffre d'affaires (en milliards de FCFA)	91,274	93,95	98,23	4,6%
Valeur ajoutée (en milliards de FCFA)	26,066	22,80	17,54	-23%
Masse salariale (en milliards de FCFA)	20,861	23,23	28,70	23,5%
Investissements (en milliards de FCFA)	27,689	22,05	30,46	38,2%
Effectifs (en nombre)	1 188	1 337	1 574	17,7%

Source : Enquête TBE

II.7.2 Le transport aérien

En 2022, le secteur du transport aérien a maintenu son trend haussier observé depuis la fin de l'année 2021. En effet, les mouvements commerciaux des avions sont passés de 11 960 en 2021, à 13 251 en 2022, soit une hausse de 10,8%. Le nombre de passagers transportés suit la même tendance et affiche une hausse de 39,4% à 583 764 passagers. Cette performance a été soutenue par l'augmentation hebdomadaire des vols, au niveau international, des compagnies Air France, Ethiopian, Camer-Co et l'arrivée de Trans Air Sénégal. Le volume de fret s'est également amélioré de 7,5% à 12 604 tonnes.

Evolution de l'activité aérienne

	2020	2021	2022	22/21
Mouvements avions commerciaux	10 068	11 960	13 251	10,8%
- réseau domestique	4 609	5 918	5 322	-10,1%
- réseau international	5 459	6 042	7 929	31,2%
Nombre passagers	298 604	418 620	583 764	39,4%
- vols domestiques	62 734	111 868	165 432	47,9%
- vols internationaux	206 886	306 752	418 332	36,4%
- en transit	28 984	9 790	45 374	363,5%
Volume du fret (tonnes)	12 247	11 726	12 604	7,5%
- réseau domestique	612	599	549	-8,3%
- réseau international	11 635	11 128	12 055	8,3%

Source : Enquête TBE

II.7.2.1 Le trafic aérien national

Au niveau du transport aérien national, les mouvements commerciaux des avions ont baissé de 10,1% à 5 322 vols en 2022 contre 5 918 vols en 2021. Le nombre de passagers transportés, quant à lui, a augmenté de 47,9% à 165 432 personnes en 2022 contre 111 868 personnes en 2021. Ces résultats s'expliquent par une demande soutenue par les offres promotionnelles, dans un contexte d'acquisition de nouveaux aéronefs par Afrijet.

II.7.2.2 Le trafic aérien international

Le trafic aérien au niveau international s'est soldé par des hausses des mouvements commerciaux des avions et du nombre de passagers

respectivement de 31,2% et 36,4%, en raison de l'augmentation du nombre de rotations hebdomadaires par compagnie.

II.7.2.3 Les résultats des compagnies aériennes.

L'activité aérienne a conclu l'année 2022 par une consolidation de 64,5% de son chiffre d'affaires, en raison de l'augmentation des prix du billet pour faire face à la hausse des prix du kérosène, des pièces détachées et des taxes (+5%) de l'ASECNA. Les effectifs sont demeurés quasi-stables, pour une masse salariale de 1 milliard de FCFA.

Evolution des performances du transport aérien

	2020	2021	2022	22/21
Chiffre d'affaires (en milliards de FCFA)	20,2	31	51	64,5%
Masse salariale (en milliards de FCFA)	0,92	1,00	1,00	0,0%
Effectifs (en nombre)	57	77	78	1,3%

Source : Enquête TBE

II.7.3 Le transport maritime et fluvial

II.7.3.1 Le transport maritime

L'activité des principales compagnies maritimes s'est affermie en 2022 au vu de l'évolution de ses principaux indicateurs. En effet, le chiffre d'affaires global s'est accru de 10,2% à 65 milliards de FCFA, en raison de la hausse des flux du commerce extérieur (import-export). Cependant, les transporteurs maritimes ont subi le renchérissement des prix des carburants, à l'origine de la chute de la valeur ajoutée (-66,7%). En matière d'emploi, les effectifs ont augmenté de 8,8% et la masse salariale a été stable sur la période.

Evolution des performances du transport maritime

	2020	2021	2022	22/21
Chiffre d'affaires (en milliards de FCFA)	38	59	65	10,2%
Valeur ajoutée (en milliards de FCFA)	10	6	2	-66,7%
Masse salariale (en milliards de FCFA)	18	18	18	0,0%
Investissements (en milliards de FCFA)	6	12	4	-66,7%
Effectifs (en nombre)	1116	1 163	1 265	8,8%

Source : Enquête TBE

⁽¹⁾Sogatra et Trans'Urb

II.7.3.2 Le transport lagunaire et fluvial

II.7.3.2.1 Le transport côtier

L'activité de la Compagnie Nationale de Navigation Intérieure et Internationale (C2N2I), opérant dans le transport de biens et de personnes, a amorcé une reprise en 2022. En effet, le nombre de rotations des navires est passé de 140 en 2021 à 150 en 2022, soit une hausse de 7,1%. Le chiffre d'affaires induit vient confirmer cette performance en affichant une hausse de 114,3% à 3 milliards de FCFA.

Evolution des performances du transport côtier

	2020	2021	2022	22/21
Nombre de bateaux	2	0.5	2	0,0%
Rotation des navires (en nombre)	150	140	150	7,1%
Nombre de passagers transportés	10 860	21 325	45 672	114,2%
Chiffre d'affaires (en millions de FCFA)	2 690	1,4	3	114,3%
Masse salariale (en millions de FCFA)	2 183	2 177	2 107	-3,2%
Effectifs (en nombre)	277	281	272	-3,2%

Source : Enquête TBE

II.7.3.3 Les activités portuaires

Les activités portuaires se sont consolidées en 2022, au regard de l'évolution ascendante de l'ensemble de ses indicateurs. En effet, le volume global de marchandises manipulées dans les différents ports s'est accru de 15% à 13,77 millions de tonnes en 2022, contre 11,98 millions de tonnes en 2021. Une évolution positive tirée par tous les postes, à savoir, les autres marchandises (+26,8%), le manganèse (+11,1%) et le bois débités (+24%).

Bilan activité portuaire

	2020	2021	2022	22/21
Mouvements des bateaux (en nombre)	3 065	2 082	2 804	34,7%
Volume total de marchandises	10 659 825	11 980 351	13 774 111	15,0%
Bois débités (en tonnes)	231 793	292 169	362 222	24,0%
Manganèse (en tonnes)	8 041 339	8 994 821	9 996 422	11,1%
Autres marchandises (en tonnes)	2 386 693	2 693 361	3 415 467	26,8%

Source : Enquête TBE

Le port d'Owendo

Le port sous douane d'Owendo a consolidé ses activités en 2022, avec des mouvements de bateaux en hausse de 14,6% à 964 rotations. De même, le volume global des marchandises manipulées a augmenté de 16,2% à 6,1 millions de tonnes, attribuable au manganèse (+9,1%) et aux autres marchandises (+38%).

Evolution de l'activité du port d'Owendo

	2020	2021	2022	22/21
Mouvements des bateaux (en nombre)	1 588	841	964	14,6%
Volume total de marchandises	4 601 809	5 271 037	6 126 087	16,2%
Bois débités (en tonnes)	178 139	222 625	300 271	34,9%
Manganèse (en tonnes)	3 739 427	3 952 988	4 313 880	9,1%
Autres marchandises (en tonnes)	684 243	1 095 424	1 511 936	38,0%

Source : Enquête TBE

Le port de Port-Gentil

L'activité au niveau du port de Port-Gentil a été atone en 2022. En effet, le volume global des marchandises manipulées a décliné de 7,2% par rapport à 2021, sous l'effet combiné de la chute des quantités exportées des bois débités et des autres marchandises. Toutefois, les mouvements de bateaux ont progressé pour atteindre 311 rotations en 2022 contre 279 en 2021, soit une hausse de 11,5%.

Evolution de l'activité

	2020	2021	2022	22/21
Mouvements des bateaux (en nombre)	528	279	311	11,5%
Volume total de marchandises	160 031	201 358	186 803	-7,2%
Bois débités (en tonnes)	53 654	69 544	61 951	-10,9%
Autres marchandises (en tonnes)	106 377	131 814	124 852	-5,3%

Source : Enquête TBE

Le Port Môle

Le port môle a présenté des résultats négatifs en 2022. En effet, le volume global de marchandises manipulées a fléchi de 2,5% à 77 463 tonnes. De même, les quantités manipulées de poissons et autres marchandises ont baissé respectivement de 32,4% et 1%.

Evolution de l'activité

	2020	2021	2022	22/21
Mouvements des bateaux (en nombre)	528	279	311	11,5%
Volume total de marchandises	160 031	201 358	186 803	-7,2%
Bois débités (en tonnes)	53 654	69 544	61 951	-10,9%
Autres marchandises (en tonnes)	106 377	131 814	124 852	-5,3%

Source : Enquête TBE

Ports cargo et minéralier d'Olam

L'activité dans les quais gérés par Olam GSEZ (Cargo et Terminal Minéralier) s'est consolidée en 2022. En effet, les mouvements des bateaux ont progressé de 22,7% pour un volume total des marchandises manipulées de 7,38 millions de tonnes (+14,9%). Cette évolution est essentiellement consécutive à la bonne tenue de la manutention du minerai de manganèse et des autres marchandises.

Evolution de l'activité aux ports cargo et minéralier d'Olam

	2020	2021	2022	22/21
Mouvements des bateaux (nombre)	241	264	324	22,7%
Volume de marchandises (en tonnes)	5 610 578	6 428 479	7 383 758	14,9%
Manganèse CITIC	552 242	930 208	1 116 872	20,1%
Manganèse de Comilog	2 226 335	2 505 806	2 888 178	15,3%
Manganèse de NGM	1 523 335	1 605 819	1 677 492	4,5%
Clinker de CIMAF	433 635	443 320	341 553	-23,0%
Autres marchandises	875 031	943 326	1 359 663	44,1%

Source : Enquête TBE

II.7.4 Le transport routier

Cette branche d'activité comprend le transport de personnes en zone urbaine, périurbaine et interurbaine, ainsi que l'acheminement de marchandises. Celle-ci a terminé l'année 2022 avec des résultats appréciables.

En effet, en moyenne, le parc automobile a fléchi de 1,2% à 399 véhicules (taxi, bus et autobus) comparativement à la même période de l'année précédente. De même, le nombre de passagers transportés par voie terrestre a presque triplé entre 2021 et 2022, pour retrouver progressivement le niveau atteint avant la survenue de la crise sanitaire en 2020. Cette évolution a été facilitée notamment par la poursuite de la gratuité de transports publics dans le grand Libreville. De fait, le chiffre d'affaires s'est renforcé de 20,7% à 14 milliards de FCFA. En matière d'emploi, les effectifs ont légèrement augmenté de 0,8% à 1 865 agents contre 1 850 en 2021, pour une masse salariale de 10,6 milliards de FCFA.

Evolution de l'activité du transport routier (urbain du Grand Libre-ville)

	2020	2021	2022	22/21
Parc automobile (nombre de taxis, bus et autobus)	113	404	399	-1,2%
Nombre de personnes transportées (en millions)	12,7	4,05	11,87	193,2%
Chiffre d'affaires (en milliards de FCFA)	0,73	11,60	14,00	20,7%
Valeur ajoutée (en milliards de FCFA)	0,21	10,10	8,50	-15,8%
Masse salariale (en milliards de FCFA)	6,13	9,00	10,60	17,8%
Investissements (en milliards de FCFA)	0,28	0,1	0,1	0,0%
Effectifs (en nombre)	1 016	1 850	1 865	0,8%

Source : Enquête TBE

II.7.5 Les auxiliaires de transport

La branche des auxiliaires de transport regroupe les entreprises dont l'activité concerne les différentes prestations de transport. On y retrouve :

- les entités ayant en charge la gestion et l'entretien des domaines publics (OPRAG, GPM, ADL, ASECNA) ;
- les agences de voyages ;
- les sociétés de transit, d'acconage, de consignation, de manutention et de logistique maritime.

En 2022, les auxiliaires de transport ont amélioré leurs performances, tirant profit des effets de la reprise de l'activité dans la plupart des secteurs. Dans ce contexte, le chiffre d'affaires global a augmenté de 17,3% à 115 milliards de FCFA en 2022 contre 98 milliards de FCFA en 2021. Les investissements consentis ont considérablement progressé de 89,1% à 121 milliards de FCFA. Les effectifs et la masse salariale ont suivi la même tendance pour afficher des hausses respectives de 1,7% et 10%.

Evolution de l'activité des auxiliaires de transport

	2020	2021	2022	22/21
Chiffre d'affaires (en milliards de FCFA)	63,8	98,0	115,0	17,3%
Valeur ajoutée (en milliards de FCFA)	27,7	43,0	45,0	4,7%
Masse salariale (en milliards de FCFA)	18,7	20,0	22,0	10,0%
Investissements (en milliards de FCFA)	4,7	64,0	121,0	89,1%
Effectifs (en nombre)	733	1 355	1 378	1,7%

Source : Enquête TBE

II.8 COURRIERS ET TELECOMMUNICATIONS

Le secteur courriers et télécommunications est constitué des sociétés intervenant dans :

- la transmission radiotélévisée et l'approvisionnement des fournitures d'accès à internet ;
- la distribution du courrier, des colis et la vente des boîtes aux lettres ;
- l'acheminement du courrier express ;
- la téléphonie mobile et filaire ;
- la commercialisation et l'installation des équipements pour le réseau de la télévision par satellite.

Suite aux importants investissements réalisés ces dernières années, les principales villes du pays sont désormais connectées à la technologie 3G/4G. Le déploiement de la fibre optique et les offres de box internet permettent aux opérateurs d'avoir en moyenne un taux de pénétration de 95%.

En 2022, l'activité de la téléphonie a présenté un bilan satisfaisant au regard de l'évolution de ses principaux indicateurs. En effet, si les abonnements sont globalement en retrait, les abonnements au téléphone fixe et à internet ADSL ont continué de progresser, suite aux efforts de déploiement réalisés par les opérateurs.

Evolution du nombre d'abonnés

	2020	2021	2022	22/21
Téléphone ordinaire	25 428	31 708	43 395	36,9%
Téléphone cellulaire	3 050 028	3 144 609	2 995 487	-4,7%
Total abonnés téléphone	3 075 456	3 176 317	3 038 882	-4,3%
Nombre abonnés ADSL	12 526	27 874	39 803	42,8%
Nombre abonnés Internet Mobile (GSM)	2 071 537	2 255 282	2 104 240	-6,7%
Total abonnés Internet	2 084 063	2 283 156	2 144 043	-6,1%

Source : Enquête TBE

Sur le plan financier, le chiffre d'affaires du secteur s'est raffermi de 2,3% à 279,6 milliards de FCFA, porté par la bonne tenue de l'activité de la télévision satellitaire et de l'abonnement internet (Canal Box, ADSL et autres). De même, la valeur ajoutée s'est appréciée de 9,8% pour atteindre 110,9 milliards de FCFA.

Par contre, les investissements se sont effondrés (-82,1%) suite à la fin de l'exécution de nombreux projets. En matière d'emplois, les départs à la retraite et le non renouvellement de certains contrats ont conduit à une contraction de 2% des effectifs à 1 583 agents permanents, pour une masse salariale en augmentation de 1,6%.

Evolution des performances du secteur courriers et télécommunications

	2020	2021	2022	22/21
Chiffre d'affaires (en milliards de FCFA)	272,21	273,52	279,68	2,3%
Valeur ajoutée (en milliards de FCFA)	104,33	100,98	110,92	9,8%
Investissements (en milliards de FCFA)	26,37	24,07	4,30	-82,1%
Masse salariale (en milliards de FCFA)	15,06	21,43	21,78	1,6%
Effectifs (en nombre)	1 665	1 616	1 583	-2,0%

Source : Enquête TBE

II.9 LE COMMERCE

Le secteur commerce comprend les entreprises qui achètent des marchandises et revendent en l'état. On y retrouve :

- le commerce général structuré, qui regroupe les entreprises opérant dans la distribution et la vente de produits divers (alimentation, habillement, cosmétique, quincaillerie, etc.) ;
- le commerce des véhicules, qui concerne les concessionnaires agréés regroupés pour la plupart au sein de l'Union des Représentants Industriels (URAI) ;
- le commerce des produits pétroliers, qui est assuré par le groupe des professionnels pétroliers (GPP) spécialisés dans la distribution des produits dérivés du pétrole (lubrifiant, carburant, gaz etc.) ;
- le commerce des produits pharmaceutiques, qui compte deux distributeurs en gros des produits pharmaceutiques (Pharmagabon et Ubipharm Gabon).

En 2022, l'activité du secteur commerce a été soutenue par un relèvement de la demande domestique suite à la levée des mesures de lutte contre le Covid-19. Ainsi, le chiffre d'affaires a augmenté de 31,8% à 1 340 milliards de FCFA. Cet affermissement découle de la bonne orientation du négoce des produits pétroliers dont les carburants industriels ont enregistré une augmentation des prix, dans le sillage de l'évolution des cours du brut. De même, la vente des véhicules neufs (notamment les véhicules industriels) a favorablement contribué à l'accroissement du chiffre d'affaires.

Parallèlement, les investissements ont fortement progressé (+73%) à 44 milliards de FCFA, orientés principalement vers la construction de nouveaux espaces commerciaux et à la réfection ou la construction de stations-service. A contrario, les effectifs et la masse salariale s'inscrivent en baisse de 0,7% et 14% respectivement, du fait des départs à la retraite de certains agents et des fins de contrats pour d'autres.

Evolution des indicateurs consolidés du secteur commerce

	2020	2021	2022	22/21
Chiffre d'affaires (en milliards de FCFA)	946	1 017	1 340	31,8%
Valeur ajoutée (en milliards de FCFA)	107,4	122,4	145,8	19,1%
Investissements (en milliards de FCFA)	76,1	25,7	44,4	73,0%
Masse salariale (en milliards de FCFA)	47,2	50,3	43,3	-14,0%
Effectifs (nombre d'agents)	5 987	5 899	5 856	-0,7%

Source : Enquête TBE

II.9.1 Le commerce général structuré

Le chiffre d'affaires du commerce général structuré s'est affermi de 8,3% à 498 milliards de FCFA en 2022. Cette évolution intègre l'effet de la hausse des prix enregistrée sur la période et de la levée des mesures barrières. Concomitamment, les investissements se sont accrus de 27,3% à 14 milliards de FCFA. Ils ont été orientés vers la construction de nouveaux points de ventes et l'entretien du matériel. A l'opposé, les effectifs et la masse salariale ont reculé respectivement de 2,2% et 6,5% suite à des licenciements et des départs à la retraite.

Evolution du commerce général structuré

	2020	2021	2022	22/21
Chiffre d'affaires (en milliards de FCFA)	466	460	498	8,3%
Valeur ajoutée (en milliards de FCFA)	57	58	61	5,2%
Investissements (en milliards de FCFA)	63	11	14	27,3%
Masse salariale (en milliards de FCFA)	35	31	29	-6,5%
Effectifs (nombre d'agents)	4 630	4 533	4 433	-2,2%

Source : Enquête TBE

II.9.2 Le commerce de véhicules

En 2022, le nombre de véhicules neufs vendus a progressé de 1,2% pour se situer à 2 638 unités. De même, le chiffre d'affaires a gagné 22% à 124 milliards de FCFA. Cette embellie résulte de la bonne tenue du carnet de commandes, notamment celles émanant des secteurs minier et forestier.

Sur la période, les investissements ont plus que doublé et ont été orientés vers la réfection et la construction des bâtiments, le renouvellement des équipements pour s'arrimer aux nouvelles normes technologiques. Les effectifs se sont portés à 530 agents (+8,8%) pour une masse salariale de 8,93 milliards de FCFA.

Evolution du commerce de véhicules

	2020	2021	2022	22/21
Vente de véhicules neufs (unité)	2 564	2 607	2 638	1,2%
Chiffre d'affaires (en milliards de FCFA)	106	102	124	22,0%
Valeur ajoutée (en milliards de FCFA)	17,37	19,36	22,78	17,7%
Investissements (en milliards de FCFA)	1,8	3,4	7,1	108,8%
Masse salariale (en milliards de FCFA)	8 020	8 211	8 930	8,8%
Effectifs (nombre d'agents)	8 590	539	530	-1,7%

Source : Enquête TBE

II.9.3 Le commerce de produits pétroliers

L'activité de vente des produits pétroliers s'est soldée par de bons résultats en 2022, malgré la hausse des prix des produits raffinés vendus aux industriels. Ainsi, les volumes vendus se sont consolidés de 9,3% pour se situer à 735 991 tonnes métriques. Cette amélioration découle de la bonne tenue du carnet de commandes, notamment les clients des secteurs BTP, Mines, Forêt et Energie. Corrélativement, le chiffre d'affaires réalisé par les marketeurs a fortement progressé de 68,4% à 650 milliards de FCFA. Cette évolution exponentielle découle à la fois de la hausse des volumes vendus, mais surtout du relèvement des prix des carburants industriels.

Les investissements ont atteint un montant de 23 milliards de FCFA (+109,1%). Ils ont permis la construction de nouvelles stations-service et le renforcement de certains dépôts de bouteilles de gaz butane. Les effectifs ont baissé de 3,1% pour se situer à 400 agents, pour une masse salariale de 12 milliards de FCFA.

Evolution du commerce de produits pétroliers

	2020	2021	2022	22/21
Vente en volume (TM)	597 948	673 294	735 991	9,3%
Chiffre d'affaires (en milliards de FCFA)	313	386	650	68,4%
Valeur ajoutée (en milliards de FCFA)	24	35	53	51,4%
Investissements (en milliards de FCFA)	11	11	23	109,1%
Masse salariale (en milliards de FCFA)	10	17	12	-29,4%
Effectifs (nombre d'agents)	419	413	400	-3,1%

Source : Enquête TBE

II.9.4 Le commerce de produits pharmaceutiques

Avec un chiffre d'affaires de 68 milliards de FCFA en 2022, le commerce des produits pharmaceutiques a régressé de 1,4% par rapport à 2021. Cette contreperformance résulte de la sortie de crise de la pandémie du Covid-19 qui s'est traduite par une baisse de la pression sur le système sanitaire et de la consommation des produits pharmaceutiques.

Les investissements se sont accrus de 18,5% pour un montant de 320 millions de FCFA axés sur le renouvellement du parc automobile et sur la réfection des bâtiments. Les effectifs et la masse salariale se sont contractés respectivement de 1,5% et de 1,7% suite à des licenciements économiques et des départs à la retraite.

Evolution du commerce de produits pharmaceutiques

	2020	2021	2022	22/21
Chiffre d'affaires (en milliards de FCFA)	61	69	68	-1,4%
Valeur ajoutée (en milliards de FCFA)	9	10	9	-10,0%
Investissements (en milliards de FCFA)	0,32	0,27	0,32	18,5%
Masse salariale (en milliards de FCFA)	1,65	1,79	1,76	-1,7%
Effectifs (nombre d'agents)	136	132	130	-1,5%

Source : Enquête TBE

II.10 LES AUTRES SERVICES

Le secteur des autres services est composé des services rendus aux particuliers, des services de mécanique générale, des services immobiliers, des services rendus aux entreprises et des services parapétroliers.

Le chiffre d'affaires consolidé s'est renforcé de 16,2% à 297,5 milliards de FCFA. Cette progression est essentiellement alimentée par les services parapétroliers, les services aux particuliers et les services de mécanique générale, malgré la baisse des services aux entreprises.

Les investissements ont augmenté de 3,5% après le bond enregistré au cours de l'exercice précédent, en lien avec le financement des projets visant à améliorer le rendement des puits (services parapétroliers). En matière d'emploi, les effectifs ont reculé de 3,1% pour s'établir à 8 927 agents, représentant une masse salariale de 83,4 milliards de FCFA.

Evolution des indicateurs consolidés des autres services

	2021	2022	22/21
Chiffre d'affaires (en millions de FCFA)	256 003	297 507	16,2%
Valeur ajoutée (en millions de FCFA)	94 434	108 610	15,0%
Investissements (en millions de FCFA)	29 854	30 887	3,5%
Masse salariale (en millions de FCFA)	74 464	83 487	12,1%
Effectifs (en nombre)	9 213	8 927	-3,1%

Source : Enquête TBE.

II.10.1 Les services rendus aux particuliers

Les services rendus aux particuliers regroupent les entreprises exerçant une diversité de prestations, à savoir : les services médicaux, l'auto-école, les prestations funéraires, la photographie, les jeux et les loisirs, etc.

L'activité des services rendus aux particuliers a enregistré de bons résultats en 2022. Ainsi, le chiffre d'affaires a augmenté de 7,5% à 54,49 milliards de FCFA. Cette évolution procède de l'effet conjugué de plusieurs facteurs, à savoir la levée définitive des mesures sanitaires, l'augmentation des prix des prestations, la modernisation des outils d'exploitation, l'élargissement de la gamme des produits dans les maisons de jeux et loisirs, ainsi que la reprise des bilans médicaux par les sociétés.

Parallèlement, les investissements ont baissé de 31,7% à 4,66 milliards de FCFA et ont été essentiellement orientés vers l'amélioration de la productivité. De même, les démissions et les départs à la retraite ont contribué à la réduction des effectifs (-2,3%) à 1 376 agents en 2022. Par contre, la masse salariale a progressé de 11% suite au recrutement de la main-d'œuvre d'encadrement et au paiement des droits.

Evolution de l'activité des services rendus aux particuliers

	2020	2021	2022	22/21
Chiffre d'affaires (en millions de FCFA)	42 664	50 676	54 498	7,5%
Valeur ajoutée (en millions de FCFA)	20 124	18 446	20 672	12,1%
Investissements (en millions de FCFA)	4 530	6 837	4668	-31,7%
Masse salariale (en millions de FCFA)	11 696	13 488	14 971	11,0%
Effectifs (en nombre)	1 465	1 408	1 376	-2,3%

Source : Enquête TBE

II.10.2 Les services immobiliers

Les activités des services immobiliers regroupent les transactions immobilières, le syndic d'immeubles, la location, la vente, la gestion du patrimoine et la maîtrise d'ouvrages.

Les services immobiliers ont enregistré une reprise de leur activité avec un chiffre d'affaires en progression de 3,6% pour s'établir à 7,2 milliards de FCFA. Cet accroissement résulte du dynamisme observé dans les transactions immobilières (ventes de parcelles bâties et non bâties, locations), la maîtrise des produits de gestion et la réhabilitation du parc immobilier.

Suite à la reprise des projets arrêtés et au lancement de nouveaux programmes, les investissements se sont accrus de 14% pour s'élever à 856 millions de FCFA contre 751 millions de FCFA en 2021. Dans le même temps, les effectifs et la masse salariale ont augmenté respectivement de 8,7% et de 5,6%.

Evolution de l'activité des services immobiliers

	2020	2021	2022	22/21
Chiffre d'affaires (en millions de FCFA)	6 918	6 962	7 213	3,6%
Valeur ajoutée (en millions de FCFA)	2 549	5 119	4 921	-3,9%
Investissements (en millions de FCFA)	642	751	856	14,0%
Masse salariale (en millions de FCFA)	2 155	1 943	2 051	5,6%
Effectifs (en nombre)	200	404	439	8,7%

Source : Enquête TBE

II.10.3 Les services rendus aux entreprises

Les services comptables, juridiques et fiscaux, les services informatiques, les bureaux d'études, de contrôles et d'expertises techniques, la location de matériels et la mise à disposition de personnels composent les services rendus aux entreprises.

L'activité des services rendus aux entreprises a fléchi en 2022. Cette contreperformance est consécutive à la baisse de la demande des clients du fait des restrictions budgétaires, de la perte de contrats, de la fermeture d'entreprises et de la vigueur de la concurrence du secteur informel. En conséquence, le chiffre d'affaires s'est contracté de 1,3% pour s'établir à 53,07 milliards de FCFA.

A contrario, la valeur ajoutée s'est renforcée de 2,3% à 19,4 milliards de FCFA, grâce à une meilleure maîtrise des charges. De même, les investissements ont progressé de 36,8% à 12,78 milliards de FCFA et ont servi à finaliser les projets partiellement mis en veille durant la pandémie de Covid-19. Enfin, les effectifs ont décliné de 11,5%, suite à la persistance des conséquences de la crise sanitaire chez certains prestataires. Intégrant le paiement des droits de départ, la masse salariale a évolué de 5,8%.

Evolution de l'activité des services rendus aux entreprises

	2020	2021	2022	22/21
Chiffre d'affaires (en millions de FCFA)	54 747	53 765	53 072	-1,3%
Valeur ajoutée (en millions de FCFA)	34 011	18 989	19 423	2,3%
Investissements (en millions de FCFA)	34 928	9 343	12 785	36,8%
Masse salariale (en millions de FCFA)	31 263	28 613	30 265	5,8%
Effectifs (en nombre)	5 023	4 636	4 103	-11,5%

Source : Enquête TBE

II.10.4 Les services de mécanique générale

Les services de mécanique générale se composent des entreprises dont l'activité principale est la réparation des véhicules, d'engins lourds et autres moteurs.

La branche a connu un regain de 11,8% de son activité avec un chiffre d'affaires de 19,5 milliards de FCFA en 2022. Cette évolution est liée à la reprise des activités économiques compromises par la crise sanitaire, à l'amélioration de la qualité des prestations, ainsi qu'à une meilleure gestion des stocks de pièces détachées. Pour les mêmes raisons, la valeur ajoutée a augmenté, passant de 2,9 milliards de FCFA en 2021 à 3,2 milliards de FCFA en 2022.

Les investissements, principalement orientés vers l'acquisition du petit matériel, ont baissé de 58,1% à 31 millions de FCFA. Par contre, les emplois ont gagné 3,8% pour se situer à 249 agents. Cette augmentation s'explique par le turnover mis en place par certaines structures. De même, la masse salariale s'est accrue de 10,2%.

Evolution de l'activité des services de mécanique générale

	2020	2021	2022	22/21
Chiffre d'affaires (en millions de FCFA)	15 992	17 528	19 595	11,8%
Valeur ajoutée (en millions de FCFA)	2 526	2 952	3 241	9,8%
Investissements (en millions de FCFA)	89	74	31	-58,1%
Masse salariale (en millions de FCFA)	1 538	1 555	1 713	10,2%
Effectifs (nombre d'agents)	246	240	249	3,8%

Source : Enquête TBE

II.10.5 Les services parapétroliers

Cette branche comprend les sociétés fournissant les services pétroliers et gaziers dans les domaines de l'exploration et la production on shore et offshore. Elles réalisent, pour le compte des compagnies pétrolières, les travaux d'études et de construction nécessaires à l'exploitation des gisements d'hydrocarbures. Ces travaux concernent la réalisation d'études sismiques, la construction d'unités de raffinage et la conception d'équipements et d'outils de forage. Elles fournissent, par ailleurs, aux compagnies pétrolières du personnel et du matériel.

L'activité des services parapétroliers a consolidé ses performances après la reprise observée en 2021 et la hausse des investissements chez les pétroliers. De ce fait, le chiffre d'affaires a progressé de 28,4% à 163,1 milliards de FCFA, suite à la signature de nouveaux contrats, dans un contexte de relèvement du prix du baril de pétrole et d'augmentation des investissements pétroliers. La valeur ajoutée s'est appréciée de 23,4% pour atteindre 60,3 milliards de FCFA.

Par contre, les investissements ont légèrement reculé de 2,4% à 12,5 milliards de FCFA. Sur cette période, les effectifs et la masse salariale ont augmenté respectivement de 9,3% et 19,5%.

Évolution de l'activité des services parapétroliers

	2021	2022	22/21
Chiffre d'affaires (en millions de FCFA)	127 072	163 129	28,4%
Valeur ajoutée (en millions de FCFA)	48 928	60 353	23,4%
Investissements (en millions de FCFA)	12 849	12 547	-2,4%
Masse salariale (en millions de FCFA)	28 865	34 487	19,5%
Effectifs (nombre d'agents)	2525	2760	9,3%

Source : Enquête TBE

III.11 L'HOTELLERIE ET LA RESTAURATION

Après la forte inflexion observée en 2020, l'activité de la branche de l'Hôtellerie-Restauration poursuit son redressement amorcé à l'issue de la levée des mesures barrières, même si certaines de ses composantes tardent à redémarrer. Elle comprend notamment :

- l'hébergement (hôtels, motels, résidences, auberges) ;
- la restauration (restaurants, catering, restauration collective, snack-bar, cafétérias) ;
- le tourisme et loisirs (agences de voyages, sites, parcs nationaux réserves, centres de loisirs, aménagement touristique).

II.11.1 L'hôtellerie

La branche de l'hôtellerie compte dorénavant quatre segments :

- La grande hôtellerie (les structures conformes aux normes internationales) gérée par les Groupes (Waly hôtel and Resort et BGFI group), les chaînes intégrées (LEGACY) et les indépendants ;
- La petite hôtellerie (les hôtels de taille moyenne) ;
- L'hébergement touristique commercial non hôtelier (meublés de tourisme, location saisonnière, chambre et maison d'hôtes, résidences de touristes) ;
- L'Airbnb (service de plateforme payant permettant à des particuliers et des petites entreprises commerciales de louer des appartements ou logements entre eux).

II.11.1.1 Les hôtels de classe internationale

La levée des mesures barrières a permis la relance des activités des hôtels de classe internationale, même si des disparités existent entre les différentes structures. Dans ce contexte, le flux touristique et la tenue des événements d'envergure ont permis l'augmentation du nombre de visiteurs de 8,9% à 133 916 clients. Concernant le taux d'occupation, cet indicateur a perdu 3 points, suite à la fin des confinements obligatoires au départ et au retour des sites pétroliers dans la province de l'Ogooué-Maritime.

De plus, le prix moyen s'est consolidé de 15,3%, générant un chiffre d'affaires de 19,4 milliards de FCFA, en hausse de 40,6%. Les effectifs se sont repliés de 1,6%, en lien avec des départs anticipés à la retraite et le non renouvellement

de certains contrats à durée déterminée (CDD). Néanmoins, la masse salariale a progressé de 20,0%.

Evolution de l'activité des hôtels de classe internationale

	2020	2021	2022	22/21
Chiffre d'affaires (en milliards de FCFA)	8,1	13,8	19,4	40,6%
Nombre de clients	72 373	122 918	133 916	8,9%
Taux d'occupation %	30,98	47,28	44	-3,3 pts
Prix moyen/chambre (en FCFA)	73 781	66 729	76 923	15,3%
Masse salariale (en milliards de FCFA)	4,2	4,5	5,4	20,0%
Effectifs (en nombre)	654	629	619	-1,6%

Source : Enquête TBE

II.11.1.2 Les hôtels de moyenne capacité

Le contexte général de reprise économique a favorisé la dynamique observée au niveau des hôtels de moyenne capacité. Cette situation s'est traduite par le relèvement de 25% du chiffre d'affaires de ce segment qui passe de 1,336 milliard de FCFA en 2021 à 1,669 milliard de FCFA en 2022.

II.11.2 La restauration

Cette branche comprend :

- les restaurants de haut de gamme (implantés dans les hôtels de dimensions internationales ou en exploitations indépendantes) ;
- les restaurants moyens ;
- la restauration collective(catering) et la restauration de proximité (mobile ou en ligne).

En 2022, le nombre de restaurants s'est considérablement accru du fait de la réouverture des établissements fermés pendant la pandémie et la mise en exploitation de nouvelles unités, dont les travaux avaient été retardés pour la même raison. En conséquence, le chiffre d'affaires s'est établi à 10,37 milliards de FCFA contre 7,13 milliards de FCFA en 2021, soit une hausse de 45%.

Restauration collective (ou catering)

La reprise de l'activité pétrolière a favorisé le renforcement du segment de la restauration collective. A cet effet, le chiffre d'affaires a progressé de 15,7% pour se situer à 25,83 milliards de FCFA. Le recrutement de nouveaux agents, réalisé dans certaines structures a consolidé l'emploi (+15,8%) à 828 agents et induit le relèvement de la masse salariale (+17,7%) à 5,69 milliards de FCFA.

Évolution de l'activité de la restauration collective

	2020	2021	2022	22/21
Chiffre d'affaires (en millions de FCFA)	18 771	22 338	25 834	15,7%
Valeur ajoutée		6 104	7 422	21,6%
Investissements		177	238	34,5%
Masse salariale (en millions de FCFA)	4 212	4 832	5 687	17,7%
Effectifs (permanents)	847	715	828	15,8%

Source : Enquête TBE

II.12 LES INSTITUTIONS FINANCIÈRES

En 2022, le système bancaire gabonais compte sept (07) banques dont l'activité s'est substantiellement améliorée avec la levée des mesures sanitaires restrictives et la hausse des revenus issus des exportations des matières premières. En effet, le total agrégé du bilan des banques a progressé de 24,1% à 3 598,9 milliards de FCFA contre 2 900,2 milliards de FCFA en 2021. Les dépôts de la clientèle se sont consolidés de 26,4% à 2 978,7 milliards de FCFA et les crédits consentis se sont accrus de 7,2% à 2 036,5 milliards de FCFA. Le produit net bancaire (PNB), lui, a augmenté de 10,7%.

En termes de développement du secteur, le déploiement des établissements de crédits s'est poursuivi en 2022. Le nombre d'agences est en hausse de 6% (88 agences) et celui des guichets automatiques de billets (GAB), de 7,9%. Le nombre de clients bancarisés s'est accru de 15,4% à 457 933 clients. Les effectifs ont été relevés de 7,7%, entraînant un alourdissement de 11,7% de la masse salariale à 50,7 milliards de FCFA.

Structure du réseau bancaire

	2020	2021	2022	22/21
Nombre d'agences	79	83	88	6,0%
Nombre de GAB	263	265	286	7,9%
Nombre de clients	378 184	396 811	457 933	15,4%
Effectifs	1 615	1 668	1 796	7,7%
Masse salariale (en milliards de FCFA)	42,8	45,4	50,7	11,7%

Sources : BEAC, banques, enquête TBE

II.12.1 Les banques commerciales

Les opérations bancaires

L'activité des banques s'articule autour de la collecte de fonds et l'octroi des crédits aux agents économiques.

Les ressources

En 2022, les ressources collectées par le secteur bancaire ont augmenté de 26,4% à 2 978,7 milliards de FCFA, tirées par la bonne tenue des dépôts des entreprises et de l'Etat. En effet, les dépôts des entreprises ont enregistré une hausse de 34,5% à 1 972,5 milliards de FCFA sur la période. Cette évolution

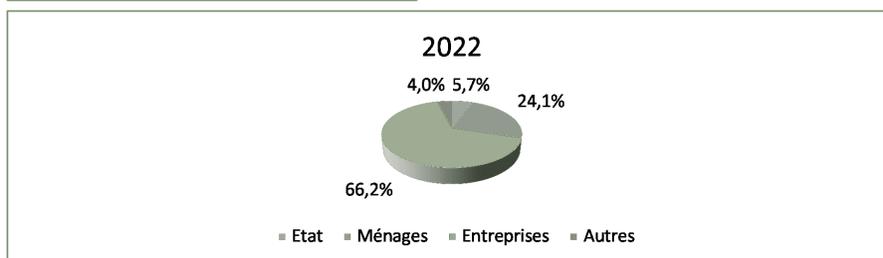
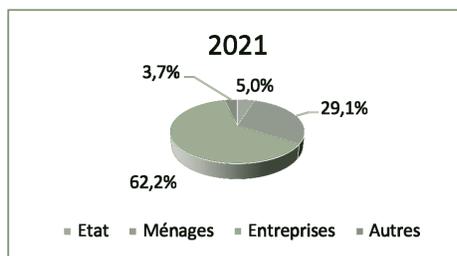
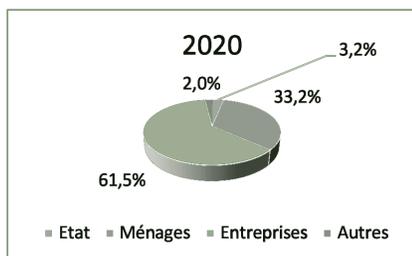
se justifie principalement par l'application de la réglementation des changes qui entraîne une réduction du volume des transferts et une amélioration du taux de rapatriements des recettes d'exportation.

Les dépôts de l'Etat se sont renforcés de 44,7% à 169,7 milliards de FCFA consécutivement à l'augmentation des ressources budgétaires de l'Etat, en liaison avec la hausse du prix des matières premières. Parallèlement, les autres dépôts, notamment les dépôts des non-résidents et les dépôts des ménages se sont consolidés de 37,7% et de 4,4% respectivement, suite à la reprise de l'activité économique.

Evolution des dépôts de la clientèle par type de déposants

(En milliards de FCFA)	2020	2021	2022	22/21
État	70,7	117,3	169,7	44,7%
Ménages	724,8	687,0	716,9	4,4%
Entreprises	1 340,5	1 466,0	1 972,5	34,5%
Autres	44,2	86,9	119,6	37,7%
Total	2 180,2	2 357,1	2 978,7	26,4%

Sources : Banques, COBAC



Les crédits distribués

En 2022, l'encours des crédits distribués a progressé de 7,2% pour s'établir à 2 036,5 milliards de FCFA contre 1 900 milliards de FCFA un an plus tôt. Cette variation est principalement due à la hausse des crédits accordés aux entreprises (+9,5%) et aux ménages (+35,4%).

Les crédits accordés aux entreprises privées se sont accrus de 9,5% à 1 183,8 milliards de FCFA en 2022. L'engagement du système bancaire auprès du secteur privé s'est principalement manifesté par un accroissement de 35,2% de crédits consentis aux PME. De même, les grandes entreprises ont bénéficié de l'apport bancaire dans la mise en œuvre des projets d'envergure, notamment ARISE, COMILOG, OLAM, etc.

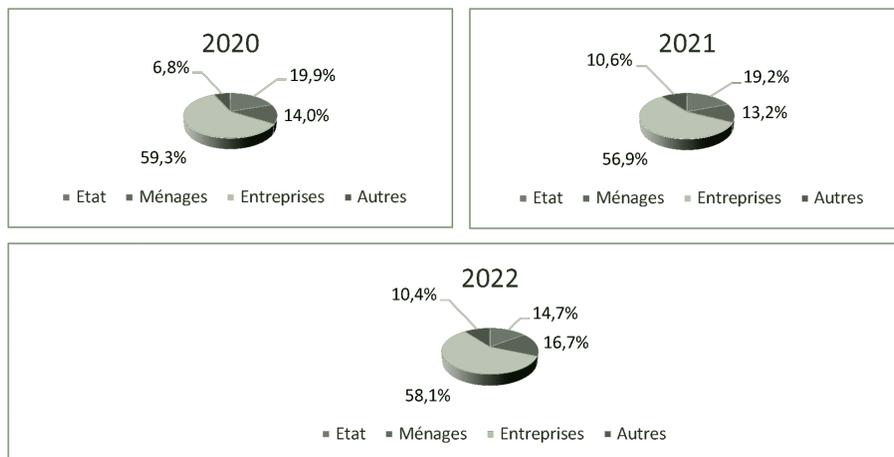
A l'opposé, les crédits accordés à l'Etat ont baissé de 17,9% pour s'établir à 300 milliards de FCFA en décembre 2022 contre 365,4 milliards de FCFA un an plus tôt. Cette inflexion traduit la volonté des autorités publiques de réduire leur endettement et reflète la hausse des recettes budgétaires liée à l'augmentation du prix des matières premières.

Pareillement, les crédits accordés aux ménages, principalement les crédits à la consommation, ont augmenté de 35,4% à 340,6 milliards de FCFA sur la période et les autres crédits de 5,1%.

Evolution des crédits distribués par type de client

	2020	2021	2022	22/21
État	326,1	365,4	300,0	-17,9%
Ménages	229,1	251,5	340,6	35,4%
Entreprises	974,5	1 081,4	1 183,8	9,5%
Autres	112,5	201,8	212,1	5,1%
Total	1 642,2	1 900,0	2 036,5	7,2%

Sources : établissements bancaires, COBAC



Les opérations de gestion

Sur l'année 2022, le total des actifs des banques s'est raffermi de 24,1% à 3 598,9 milliards de FCFA. Les fonds propres ont augmenté de 8,3% suite à la hausse des crédits distribués et à la réintégration des résultats des exercices antérieurs, du fait de la réticence du régulateur pour la distribution de dividendes pendant la période de crise sanitaire.

La dégradation du ratio d'autonomie financière (fonds propres/total des actifs), qui s'est établi à 12,9% en 2022 contre 14,8% un an auparavant, ne traduit pas la situation réelle du secteur bancaire. En effet, l'augmentation de l'actif ne provient pas d'une hausse des prêts mais plutôt de celle de la trésorerie.

En 2022, les créances en souffrance se sont alourdies de 9% à 190,7 milliards de FCFA sur la période, pour représenter 9,4% du total des prêts contre 9,2% l'année précédente. Cette hausse est consécutive à la levée de la mesure de prolongement de la période de déclassement des créances instaurée par le régulateur afin de soutenir le secteur bancaire durant la crise sanitaire.

Le produit net bancaire (PNB) s'est raffermi de 10,7% à 256,4 milliards de FCFA à la fin de l'année 2022 contre 231,5 milliards de FCFA un an auparavant, malgré la baisse du niveau des commissions sur transferts, induite par les restrictions des sorties de fonds non causées.

Le résultat net du secteur bancaire, quant à lui, s'est établi à 89,2 milliards de FCFA en 2022, soit une hausse de 22,7% par rapport à 2021. Il reflète la maîtrise des charges qui ont augmenté moins vite que le PNB (+3,3%).

Evolution des indicateurs des banques (en milliards de FCFA)

Indicateurs	2020	2021	2022	22/21
Total des actifs	2 626,0	2 900,2	3 598,9	24,1%
Fonds propres	319,1	428,9	464,6	8,3%
Fonds propres/Total actifs	12,2%	14,8%	12,9%	190 pts%
Total prêts	1 642,2	1 900,0	2 036,5	7,2%
Créances en souffrance	171,0	175,0	190,7	9,0%
Prêts bancaires improductifs/Total prêts	10,4%	9,2%	9,4%	20 pts
Provisions pour prêts improductifs	136,4	141,5	145,5	2,8%
Provisions/créances en souffrance	79,8%	80,9%	76,3%	460 pts
Résultats nets	56,5	72,7	89,2	22,7%
PNB	218,8	231,5	256,4	10,7%

Sources : Banques, COBAC, DGEFF

Les opérations de trésorerie

Les ressources de trésorerie se sont renforcées de 1,9% à 326,6 milliards de FCFA sous l'effet de la hausse des ressources des opérations au jour le jour à 105,8 milliards de FCFA, malgré la baisse des ressources à terme (220,1 milliards de FCFA contre 244,1 milliards de FCFA l'année précédente).

Les emplois de trésorerie se sont consolidés de 55,5% à 1 693,9 milliards de FCFA. Ils sont majoritairement répartis entre les opérations au jour le jour et à terme (15,5%), les opérations à vue, y compris encaissements (42,5%) et les titres de placements et de transactions (40,7%). Le rapprochement des ressources de trésorerie avec les emplois de trésorerie fait ressortir un déficit de trésorerie de 1 367,3 milliards de FCFA à la fin 2022 et qui s'est alourdi par rapport à celui de 2021 (+77,9%).

Evolution des indicateurs des banques (en milliards de FCFA)

Indicateurs	2020	2021	2022	22/21
Ressources de trésorerie	1 020,5	1 089,2	1 693,9	55,5%
Emplois de trésorerie	177,4	320,5	326,6	1,9%
Excédent/déficit de trésorerie	-843,1	-768,7	-1 367,3	77,9%

Source : COBAC

II.12.2 Les établissements de microfinance

En 2022, le secteur de la microfinance compte 19 établissements agréés. L'analyse porte essentiellement sur six (6) coopératives (regroupées au sein du réseau des structures de première catégorie dénommé REPC) et neuf (9) sociétés anonymes indépendantes.

La configuration du secteur

Le nombre d'établissements de microfinance agréés a baissé d'une (1) unité pour s'établir à dix-neuf (19) à fin 2022, suite au retrait par l'autorité monétaire, de l'agrément de l'EMF Loxia. Corrélativement, le déploiement des activités s'est quelque peu estompé en raison de la baisse du nombre d'agences. Celui-ci est passé de quatre-vingt-dix-huit (98) à quatre-vingt-treize (93). Les implantations urbaines se retrouvent principalement à Libreville, Port-Gentil, Franceville et Oyem.

Paysage du secteur de la Microfinance

	Décembre 2020	Décembre 2021	Décembre 2022	22/21
Nombre d'EMF	20	20	19	-5,10%
Nombre d'agences	88	98	93	-5,1%
Usagers	253 281	290.788	258.935	-11%
Effectifs	709	808	779	-4%

Sources : EMF/Enquête TBE

Le secteur a enregistré une baisse de 11% de sa clientèle sur la période sous revue, passant de 290.788 clients à 258.935. Cette évolution s'explique surtout par la cessation des activités de Loxia. La clientèle-cible des EMF reste axée sur les particuliers salariés ou des personnes justifiant de ressources ou revenus permanents, particulièrement, les PME/PMI, les Commerçants et Artisans, les Retraités et les Etudiants boursiers. En matière d'emploi, les effectifs ont régressé de 4% pour s'établir à 779 salariés contre 808 en décembre 2021.

Les fonds propres et l'intermédiation financière

Les capitaux propres des EMF ont progressé de 60% à 15,73 milliards de FCFA, suite au respect par plusieurs EMF, de la limite du capital social exigé et fixé par la réglementation à 300 millions de FCFA.

Evolution des ressources et des emplois

En milliards de FCFA	Décembre 2020	Décembre 2021	Décembre 2022	22/21
Fonds propres	11,6	9,81	15,7	60,04%
Encours de dépôts	67,1	85,93	82,3	-4,22%
Encours de crédits	66,3	82	78,3	-5%

Sources : EMF/Enquête TBE

Les activités d'intermédiation financière montrent une tendance baissière, caractérisée notamment par le recul de la collecte de dépôts et de l'octroi de crédits. En effet, sur la période sous revue, les dépôts collectés constitués pour l'essentiel des dépôts à vue (environ 75% de l'encours) se sont établis à 82,28 milliards de FCFA, en baisse de 4,2% par rapport à fin décembre 2021 (85,93 milliards de FCFA). Cette régression est corrélée à la cessation d'activité de Loxia.

Évolution des dépôts des clients par type de comptes

En milliards de FCFA	Décembre 2020	Décembre 2021	Décembre 2022	22/21
Comptes à vue	51,5	60,51	62,3	3,0%
Compte à terme	13,2	19,23	17,1	-11,1%
Comptes de dépôts à régime spécial	1,7	4,22	2,02	-52,1
Autres comptes	0,7	1,97	0,88	-55,3
Total des dépôts	67,1	85,93	82,3	-4,2%

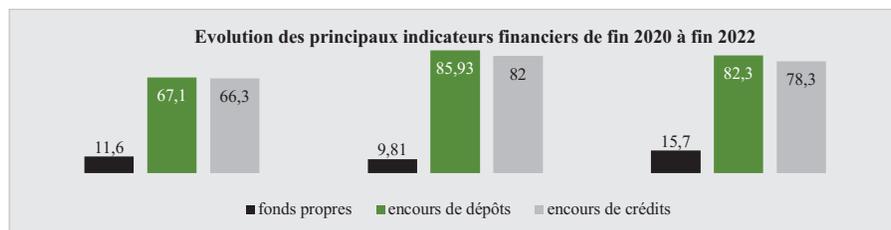
Sources : EMF/Cellule Microfinance

Un repli de 4,5% a également été observé au niveau des crédits à la clientèle, qui sont constitués pour l'essentiel des crédits à court terme.

Evolution des crédits nets

En milliards de FCFA	Décembre 2020	Décembre 2021	Décembre 2022	22/21
Crédits bruts	66,3	82	78,3	-4,5%
Créances en souffrance	9,5	7,5	4,42	-41%
Provisions pour dépréciation des comptes de la clientèle	4,4	6,3	3,36	-46,7%
Crédits nets	61,9	75,7	74,94	-1%

Source : EMF/Enquête TBE



Source : EMF/Enquête TBE

Par ailleurs, la couverture des crédits par les dépôts est ressortie à 105%, comme en 2021. Cette situation de sous liquidité fait apparaître un risque élevé sur le financement des EMF. En revanche, la qualité du portefeuille s'est améliorée. En effet, les créances en souffrance sont passées de 7,5 milliards de FCFA à 4,42 milliards de FCFA en 2022. Elles ont été provisionnées à hauteur de 76%.

Les opérations de trésorerie et la rentabilité financière

L'excédent de trésorerie s'est situé à 19 milliards de FCFA (29,5 milliards en 2021), soit 14 % du total du bilan contre 17%, en décembre 2021. Il est constitué des avoirs à vue et à terme auprès des banques commerciales.

Opérations de trésorerie

En milliards de FCFA	Décembre 2020	Décembre 2021	Décembre 2022	22/21
Ressources	23,9	29,5	26,5	-10,2%
Emplois	14,1	5,6	7,5	34%
Excédent de trésorerie	9,8	23,9	19	-20,5%
Produit net financier	13,8	15,89	15,16	-4,6%

Source : EMF/Enquête TBE

Le produit net financier (PNF), alimenté essentiellement par les intérêts sur crédits et les commissions sur transferts, a baissé de 4,6% à 15,16 milliards de FCFA contre 15,89 milliards de FCFA en 2021.

La structure des taux d'intérêts est restée identique à celle de 2021, malgré une forte concurrence entre les établissements. Les taux annuels créditeurs ont varié de 4,5 à 5% et les taux débiteurs de 14 à 24%.

II.12.3 La situation des établissements financiers

Le marché du secteur des établissements financiers compte deux institutions

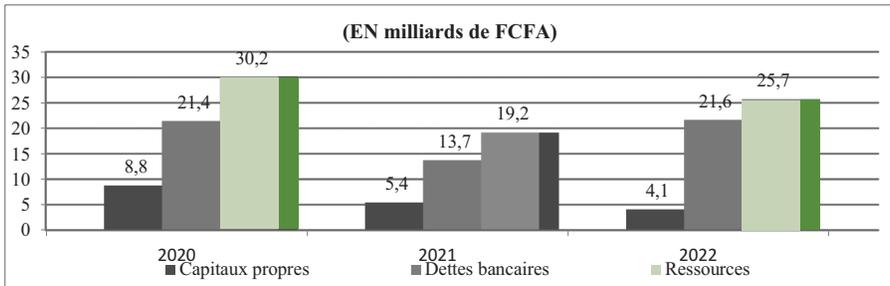
financières, à savoir : Alios Finance Gabon et Finatra, qui ont pour principales activités les opérations de leasing ou crédit-bail, les crédits automobiles, les crédits d'équipements, les crédits d'investissement et de location longue durée.

Au terme de l'année 2022, l'activité des établissements financiers s'est caractérisée par une hausse des ressources, une contraction des emplois, une chute des investissements et une augmentation des créances impayées.

La situation consolidée des établissements financiers s'est détériorée. Le total bilan a reculé de 5,3% à 45,1 milliards de FCFA, en raison du ralentissement des opérations de crédits à terme, du crédit-bail et de la baisse des capitaux propres.

Les ressources

Situation des ressources



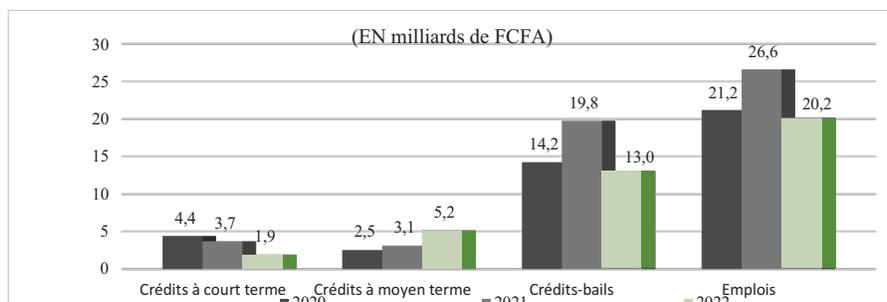
A fin décembre 2022, les ressources globales se sont établies à 25,7 milliards de FCFA contre 19,2 milliards de FCFA un an auparavant, soit une hausse de 33,9% due au renforcement des dettes bancaires de 57,7% à 21,6 milliards de FCFA. La dynamique observée dans l'évolution des dettes bancaires a été impulsée par l'utilisation des lignes de refinancement disponibles et par l'obligation de remboursement des échéances d'emprunt obligataire et des rééchelonnements des dettes en cours. Ce, malgré la baisse des capitaux propres (-24,1% à 4,1 milliards de FCFA).

Les emplois

Les emplois ont régressé de 24,1 % à 20,2 milliards de FCFA en 2022, suite à la baisse simultanée du crédit à court terme et du crédit-bail, respectivement de 48,6% à 1,9 milliard de FCFA et de 34,3% à 13,0 milliards de FCFA, malgré la forte progression des crédits à moyen terme de 67,7% à 5,2 milliards de

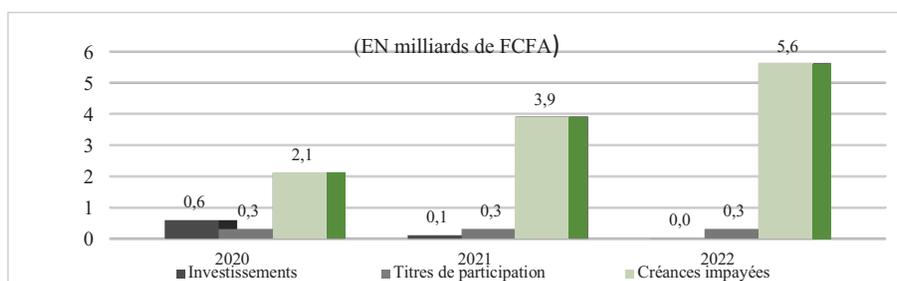
FCFA). Cette situation découle du besoin de recentrer les activités sur le crédit à la consommation aux particuliers

Evolution des emplois



Les Investissements et créances impayées

Au cours de la période sous revue, les investissements ont chuté de 95,5% à 50 millions de FCFA. Les établissements financiers ont renouvelé le matériel de transport et d'informatique. Par ailleurs, on note une augmentation des créances impayées, passant de 3,9 milliards de FCFA en 2021 à 5,6 milliards de FCFA en 2022. Cet accroissement est lié aux difficultés de trésorerie rencontrées par certains clients.



Effectifs et masse salariale

A fin 2022, les établissements financiers ont employé 69 personnes contre 81 un an plutôt, soit une baisse de 14,8%, imputable aux départs à la retraite et aux licenciements économiques. Dans le même temps, la masse salariale a légèrement progressé, pour s'établir à 1,7 milliard de FCFA contre 1,6 milliard de FCFA un an auparavant. Les immobilisations en location se sont contractées de 37,4% à 11,9 milliards de FCFA.

Evolution des effectifs, de la masse salariale et des immobilisations en location

Indicateurs	2021	2022	22/21
Effectifs (en nombre)	81	69	-14,8%
Masse salariale (en milliards de FCFA)	1,6	1,7	6,3%
Immobilisations en location (en milliards de FCFA)	19,0	11,9	-37,4%

Source : Enquête TBE

II.12.4 L'activité mobile money

En 2022, le secteur mobile money compte deux (2) opérateurs : Airtel Money (Airtel Gabon) et Moov Africa (Gabon Telecom). Il a réalisé un chiffre d'affaires en hausse de 14,1% par rapport à l'année précédente, soit 37,49 milliards de FCFA. Cette embellie est essentiellement liée aux bonnes performances des différentes prestations.

Ce montant se décompose de la manière suivante :

- Les opérations de retraits qui sont passées de 18,6 milliards de FCFA à 21 milliards de FCFA (+12,8%) ;
- Les opérations de paiements qui se sont chiffrées à 11 milliards de FCFA (+11,0%) contre 9,9 milliards de FCFA en 2021 ;
- Les opérations de transferts nationaux qui ont généré 4 milliards de FCFA (+16,6%) en 2022 contre 3,4 milliards de FCFA l'année précédente ;
- Les opérations de transferts dans la zone CEMAC qui ont progressé de 66,6% à 1,5 milliard de FCFA, grâce à une amélioration de l'interopérabilité et la signature de conventions « Banque et prestataires de service de paiements ».

Evolution de L'activité Mobile Money

Indicateurs (en milliards de FCFA)	Réalisations 2021	Réalisations 2022	Var 22/21
Total Chiffre d'affaires	32,861	37,49	14,1%
Retraits	18,629	21,006	12,8%
Paiements	9,906	11	11,0%
Transferts nationaux	3,432	4	16,6%
Transferts Zone CEMAC	0,894	1,489	66,6%

Source : Enquête TBE

II.12.4.1. L'évolution du nombre d'abonnés et du réseau de distribution

Le nombre de comptes mobile money s'est établi à 3 169 109 en 2022 contre 2 373 803 en 2021, soit une hausse de 34%. Les offres de promotion ont eu pour effet l'augmentation du nombre total de comptes actifs de 1 019 189 en 2021 à 1 196 464 en 2022 (+17%).

A fin décembre 2022, le circuit de distribution a compté 30 grossistes de mobile money contre 29 en 2021. Par ailleurs, les distributeurs (demi-grossistes) ont vu leur nombre baisser de 37% soit 500 distributeurs en 2022 contre 788 distributeurs en 2021. Par contre, pendant la même année, le nombre de points de ventes a progressé de 21% à 48 613 contre 40 157 en 2021.

Évolution du nombre de portefeuilles

Indicateurs	2020	2021	2022	22/21
Nombre total de comptes	2 450 852	2 373 803	3 169 109	34%
Nombres de comptes actifs	961 127	1 019 189	1 196 464	17%
Nombre de Super distributeurs	27	29	30	3%
Nombre de distributeurs	653	788	500	-37%
Nombre de points de ventes	35 129	40 157	48 613	21%

Source : Enquête TBE

II.12.4.2. L'évolution des transactions du Mobile Money

Le nombre total des transactions a progressé de 90,9% en 2022, pour atteindre 276 664 343 opérations contre 144 945 906 opérations en 2021. En valeur, les flux ont augmenté de 13,6%, au cours de la période sous revue, passant de 2 629 milliards de FCFA en 2021 à 2 986 milliards de FCFA en 2022.

Les opérations de dépôts se sont affermies de 12,1% à 1 222 milliards de FCFA en 2022 contre 1 090 milliards de FCFA en 2021, correspondant à 65 948 994 transactions en 2022 contre 57 435 004 transactions en 2021 (+14,8%).

Les retraits se sont appréciés aussi bien en nombre qu'en valeur, respectivement de 17,5% et de 15,8%, se chiffrant à 61 635 962 transactions et de 961 milliards de FCFA en décembre 2022.

De même, les transferts nationaux, portés par l'amélioration des conditions d'envoi et de réception, ont progressé en valeur de 12,3% (529 milliards de FCFA) et de 9,4% en volume (36 883 461 transactions).

Les transferts en zone CEMAC ont atteint 58 milliards de FCFA (+16%), avec un volume de 1 546 218 de transactions (+13,3%) en 2022 contre 50 milliards de FCFA et 1 364 867 de transactions en 2021. La signature de plusieurs partenariats de paiement ont permis d'accroître le montant des opérations de paiements qui s'est élevé à 216 milliards de FCFA (15%) en 2022 contre 188 milliards de FCFA en 2021.

Évolution des transactions

Indicateurs	2020		2021		2022		Var 22/21	
	Transactions		Transactions		Transactions		Volume	Valeur
	En nombre	En milliards	En nombre	En milliards	En Volume	En milliards		
Dépôts	43 433 349	871	57 435 004	1 090	65 948 994	1 222	15%	12%
Retraits	40 413 855	654	52 438 631	830	61 635 962	961	18%	16%
Transferts nationaux	24 724 409	348	33 707 404	471	36 883 461	529	9%	12%
Transferts zone CEMAC	NA	NA	1 364 867	50	1 546 218	58	13%	16%
Paiements	15 303 000	353	NA	188	110 649 708	216	NA	15%
Total transactions	123 874 613	2226	144 945 906	2 629	276 664 343	2 986	91%	14%

Source : Enquête TBE

III.12.5 Les compagnies d'assurance

L'activité du marché des assurances a généré un chiffre d'affaires en hausse de 11,2% à 114,50 milliards de FCFA en 2022. Cette performance découle de la bonne tenue de la branche Vie.

Evolution du chiffre d'affaires du secteur Assurance

en milliards de Fcfa	Chiffre d'affaires			Var	Parts de marché
	2020	2021	2022		
Branches				2022/2021	2022
Non Vie	81,26	79,37	86,08	8,5%	75%
Vie	22,33	23,64	28,42	20,2%	25%
Total	103,59	103,01	114,50	11,2%	100%

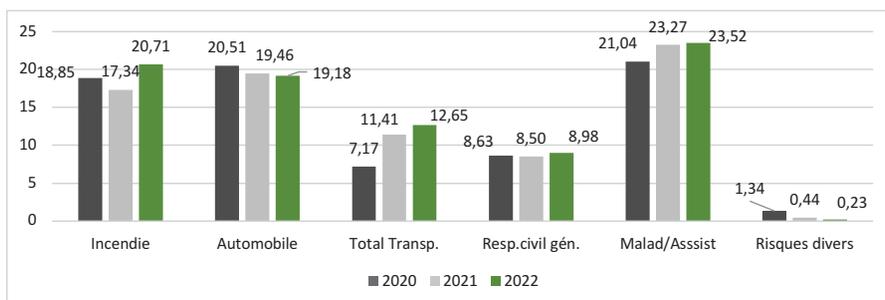
Source : Enquête TBE

La branche Non Vie

Le chiffre d'affaires de la branche Non Vie, représentant 75% des parts de marché du secteur, a enregistré une hausse de 8,5% à 86,08 milliards de FCFA en 2022, en lien avec la relance de l'économie nationale. Ainsi, les

produits classiques, principalement « Incendie, Total Transport et Responsabilité Civile Générale », se sont bien comportés. Ils ont évolué respectivement de 19,4%, 10,9% et +5,6 %.

Evolution du chiffre d'affaires de la branche Non Vie en 2020, 2021 et 2022 (en milliards de FCFA)

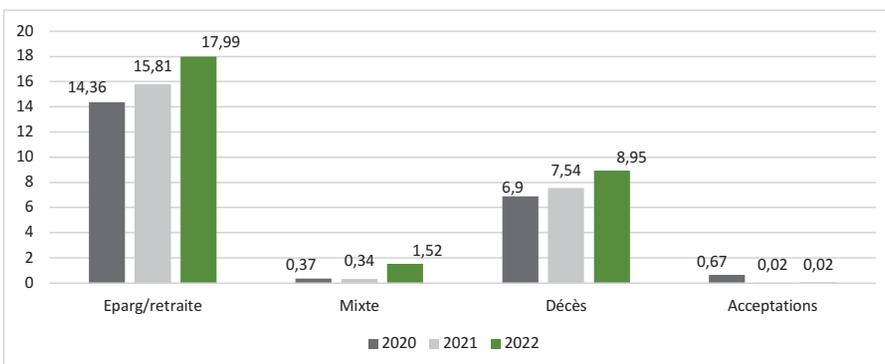


Source : compagnies d'assurance

La branche Vie et Capitalisation

Le chiffre d'affaires de la Branche Vie, qui couvre les opérations d'épargne et de prévoyance a progressé de 20,1% à 28,48 milliards de FCFA en 2022. Cette augmentation est due aux bonnes performances des produits traditionnels de la branche « Epargne-Retraite » (+13,8% à 17,99 milliards de FCFA) et « Décès » (+13,8%) et « Décès » (+18,7%).

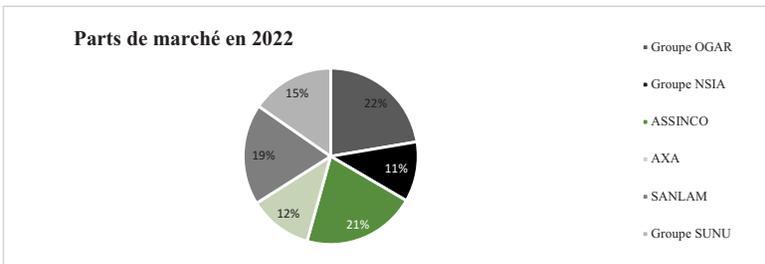
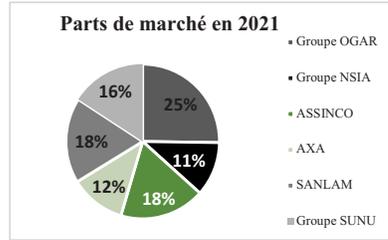
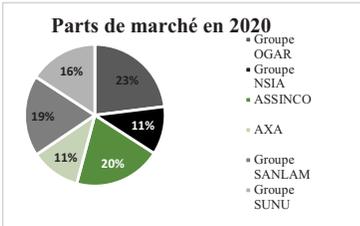
Evolution du chiffre d'affaires branche Vie en 2020, 2021 et 2022 (en milliards de FCFA)



Source : compagnies d'assurance

La Répartition des parts de marché par compagnie

Les Compagnies ASSINCO, SANLAM IARD, OGAR IARD et AXA se répartissent l'essentiel des primes. Leur part de marché représente 64% du chiffre d'affaires du secteur.



Les Commissions versées

Les commissions versées aux intermédiaires d'assurance au titre de l'année 2022 sont en nette progression, corrélativement à l'amélioration de l'activité du marché. Ainsi, le montant des commissions s'est situé à 11,25 milliards de FCFA, en hausse de 7% par rapport à l'année précédente.

En assurance Non Vie, les commissions ont augmenté de 9% à 10,57 milliards de FCFA par rapport à 2021, tandis que les commissions en assurance Vie se sont contractées de 16% pour se situer à 682 millions de FCFA sur la période étudiée.

L'évolution des Placements

(En milliards de Fcfa)	Placements Globaux			Parts de marché
	2020	2021	2022	2022
Placements au Gabon	49,2	81,13	43,33	79%
Immobiliers	20,19	24,774	23,131	53%
Financiers	29,01	56,359	20,197	47%
Placements dans la zone CIMA	9,56	10,92	10,44	19%
Immobiliers	0	1,075	1,07	10%
Financiers	9,56	9,842	9,37	90%
Placements hors zone CIMA	0,52	0,92	1,14	2%
Immobiliers	0	0	0	0
Financiers	0,52	0,92	1,144	100%
Total	59,28	92,97	54,91	100%

Source : compagnies d'assurance

Au cours de l'année 2022, les compagnies d'assurances ont réalisé des placements à hauteur de 54,91 milliards de FCFA contre 92,97 milliards de FCFA en 2021, soit un repli de 41%. L'essentiel de ces placements sont réalisés au Gabon (79%) et se composent majoritairement d'investissements immobiliers.

Les placements financiers représentent 47% du total des placements. Ils sont constitués de DAT (Dépôt à Terme), d'actions détenues dans les sociétés et d'obligations émises par l'Etat dans le cadre du financement de l'économie.

Les sinistres réglés

La charge des sinistres en 2022 s'est alourdie de 31,4%, et s'est établie à 44,62 milliards de FCFA contre 33,96 milliards de FCFA en 2021. Cette évolution a été observée sur l'ensemble de ses composantes, à savoir la branche Vie et la branche Non Vie.

En effet, la charge des sinistres dans la branche Non Vie a augmenté de 6,5% à 30,39 milliards de FCFA en 2022. Cette évolution résulte des sinistres enregistrés dans les « segments automobile » (+21,2% à 6,80 milliards de FCFA), « Transport Maritimes » (22,3% à 620 millions de FCFA) et « Maladie » (+11,8% à 17,92 milliards de FCFA). Dans le même temps, les sinistres payés pour le compte de la branche Vie ont enregistré une progression exponentielle (+162,1%), passant de 5,43 milliards de FCFA en 2021 à 14,23 milliards de FCFA en 2022. Cette évolution est liée au remboursement partiel ou total de l'épargne sur différents comptes en relation avec les difficultés financières rencontrées par les assurés, suite à la crise sanitaire.

Les effectifs et la masse salariale

Les effectifs ont régressé de 0,2% pour se situer à 485 agents en 2022 contre 486 agents en 2021. La masse salariale (hors données Ogar vie) a reculé de 0,9% à 8,66 milliards de FCFA en 2022 contre 8,74 milliards de FCFA l'année précédente, en raison principalement des départs à la retraite et du non renouvellement des contrats à durée déterminée.

L'activité de Réassurance

L'activité de réassurance a évolué positivement, suite au développement du portefeuille facultatif et à l'entrée en bourse de la compagnie SCG-Ré à fin 2022. L'ouverture des Bureaux de Kigali, de Douala et de Brazzaville ont également participé à l'augmentation du volume des affaires.

Cette compagnie a réalisé un chiffre d'affaires en amélioration de 11,7%, à 16,36 milliards de FCFA en 2022 contre 14,64 milliards de FCFA un an auparavant. La cession légale a augmenté de 2,9% à 9,08 milliards de FCFA en 2022 contre 8,82 milliards de FCFA, l'année précédente.

Par ailleurs, les primes facultatives se sont chiffrées à 7,28 milliards de FCFA contre 5,83 milliards de FCFA en 2021, soit une hausse de 24,9%. Cette performance est le résultat du dynamisme du bureau de Kigali qui couvre le marché anglophone.

Evolution des Principaux Agrégats de la SCG-RE

(En milliards de FCFA)	2020	2021	2022	2021
Chiffre d'affaires	15,995	14,644	16,363	11,7%
Primes cession légale (Gabon)	9,75	8,818	9,082	2,9%
Primes facultatives	6,245	5,826	7,281	24,9%
Commissions payées	3,926	2,633	2,586	-1,8%
Sinistres réglés	4,366	4,204	5,004	19,0%
Charges de sinistres	5,783	14,355	14,494	1,0%
Primes acquises aux rétrocessionnaires	6,065	5,476	6,602	20,6%
Commissions reçues des rétrocessionnaires	1,055	0,756	0,708	-6,4%
Sinistres à charge des rétrocessionnaires	1,291	7,24	8,112	12,0%
Fonds propres	10,136	11,551	12,57	8,8%
Investissements	0,400	0,462	0,400	-13,4%
Résultat Net	1,255	1,018	0,631	-38,0%
Placements financiers	13,207	6,138	6,668	8,6%
Effectifs (Nbre)	23	31	36	16,1%
Masse salariale	0,668	0,862	0,865	0,4%

Source: SCG - Ré

Les commissions payées, quant à elles, se sont repliées de 1,8% à 2,586 milliards de FCFA en 2022 contre 2,633 milliards de FCFA en 2021. La charge des sinistres est en hausse 1,0% à 14,49 milliards de FCFA en 2022 contre 14,35 milliards de FCFA un an plus tôt.

La société a réalisé un investissement de près de 400 millions de FCFA en 2022, dans le cadre de la contribution des filiales du Fonds Gabonais d'Investissement Stratégique (FGIS) pour la construction du futur siège de cette structure sur le site de la Baie des Rois.

L'effectif de la compagnie est en progression en raison de la politique de conquête du marché régional. Le nombre d'employés et la masse salariale ont progressé respectivement de 16,1% et 0,2%.

*Les grandeurs
macroéconomiques*

3^e partie



III LES GRANDEURS MACROECONOMIQUES

Grandeurs	Unités	2020	2021	2022	21/20	22/21
PIB en volume (aux prix de 2001)	Mds de FCFA	5 641,9	5 724,7	5 894,6	1,5%	3,0%
PIB en valeur	Mds de FCFA	8 814,9	11 211,5	13 143,7	27,2%	17,2%
PIB marchand hors pétrole (nominal)	Ratio au PIB	65,0%	63,9%	60,3%	-	-
PIB pétrole (nominal)	Ratio au PIB	15,5%	20,4%	27,4%	-	-
Importations totales (yc services)	Mds de FCFA	1 988,2	1 859,5	2 182,5	-6,5%	17,4%
Importations	Ratio au PIB	22,6%	16,6%	16,6%	-	-
Total ressources (en valeur)	Mds de FCFA	10 803,1	13 071,0	15 326,2	21,0%	17,3%
Consommation totale en valeur	Mds de FCFA	4 861,5	4 961,6	5 212,1	2,1%	5,0%
Publique	Mds de FCFA	1 161,0	1 274,2	1 377,9	9,8%	8,1%
Privée	Mds de FCFA	3 700,5	3 687,3	3 834,2	-0,4%	4,0%
Consommation	Ratio au PIB	55,2%	44,3%	39,7%		
FBCF en valeur	Mds de FCFA	1 754,1	1 882,3	2 046,0	7,3%	8,7%
Publique	Mds de FCFA	228,5	255,1	261,0	11,6%	2,3%
Publique/FBCF	%	13,0	13,6	12,8	4,0%	-5,9%
Privé	Mds de FCFA	1 525,6	1 627,2	1 785,0	6,7%	9,7%
Dont Pétrole	Mds de FCFA	379,1	464,7	563,2	22,6%	21,2%
FBCF	Ratio au PIB	19,9%	16,8%	15,6%		
Dont Pétrole	Ratio au PIB	4,3%	4,1%	4,3%		
Exportations en valeur	Mds de FCFA	4 187,5	6 227,1	8 068,1	48,7%	29,6%
Exportations	Ratio au PIB	47,5%	55,5%	61,4%		
Absorption	Mds de FCFA	6 175,7	8 086,6	10 250,6	30,9%	26,8%
Solde biens et services non-facteurs (X-M)	Mds de FCFA	2 199,3	4 367,6	5 885,6	98,6%	34,8%
Solde biens et services non-facteurs	Ratio au PIB	24,9%	39,0%	44,8%		
Taux de couverture (Export./Import.)	%	210,6	334,9	369,7	59,0%	10,4%
Emploi	Effectifs	181 494	183 608	185 027	1,2%	0,8%
Public hors collectivités locales	Effectifs	97 781	100 295	100 718	2,6%	0,4%
dont MONP	Effectifs	13 613	13 119	12 512	-3,6%	-4,6%
Public/Emploi Total	%	53,9	54,6	54,4	-	-
Privé et parapublic	Effectifs	83 713	83 313	84 309	-0,5%	1,2%
Masse salariale	Mds de FCFA	1 969,3	2 016,2	2 087,1	2,4%	3,5%
Public hors collectivités locales	Mds de FCFA	683,2	682,4	689,4	-0,1%	1,0%
Privé et parapublic	Mds de FCFA	1 286,1	1 333,8	1 424,7	3,7%	6,8%
Masse monétaire (M2)	Mds de FCFA	2 499,2	2 625,6	2 990,8	5,1%	13,9%
Vitesse de circulation de la monnaie		3,5	4,3	4,4	22,9%	2,3%
Prix de détail (base 100 = 2004)	Indice	102,1	103,2	107,6	1,1%	4,3%

Sources : DGEPP, BEAC, DGBFIP

III.1 LE PRODUIT INTERIEUR BRUT

L'activité économique nationale en 2022 a évolué dans un contexte international marqué par un ralentissement de la croissance mondiale à 3,5% (notamment la Chine 3,0%, l'Inde 7,2% et la France 2,5%) et un niveau d'inflation inédit à 8,8%.

Malgré ce contexte, la levée des mesures restrictives et la poursuite de la mise en œuvre des projets du Plan d'Accélération de la Transformation (PAT) ont permis une amélioration de l'activité économique nationale dont le taux de croissance s'est chiffré à 3,0% en 2022 contre 1,5% en 2021. Cette situation résulte du dynamisme du secteur hors pétrole (+2,9%) et de la reprise du secteur pétrolier (+3,3%).

Evolution du taux de croissance du PIB

(En %)	2020	2021	2022
PIB total	-1,8	1,5	3,0
Pétrole	-1,2	-6,7	3,3
Hors-pétrole	-1,9	2,5	2,9

Source : DGEPPF

III.1.1 Le PIB par secteur d'activité

L'analyse du PIB par secteur d'activité en 2022 affiche une consolidation des activités dans les secteurs primaire (+6,0%) et tertiaire (+3,5%) et un ralentissement d'activité dans le secteur secondaire (+2,8% contre +8,2% en 2021).

Les performances du secteur primaire s'expliquent principalement par la progression de l'activité agricole (+8,9%), pétrolière (+3,3%), minière (+5,4%) et de l'exploitation forestière (+12,3%).

Dans le détail, la hausse de la valeur ajoutée agricole découle du raffermissement de l'agriculture de rente (+36,5%). En effet, la production d'huile de palme s'est accrue de 37,7% à 147,8 milliers de tonnes en 2022, en raison des bons rendements des plantations de Mouila et d'Awala. De même, la production du caoutchouc a progressé de 11,5% à 6 256 tonnes, en lien avec le retour à la normale des activités de SIAT des plantations de Bitam.

La performance enregistrée dans l'exploitation forestière (+12,3%) résulte de la mise en exploitation des nouvelles surfaces forestières et de la consolidation de la demande des industries locales.

La bonne tenue des mines relève essentiellement des performances réalisées sur les sites d'exploitation de manganèse de Moanda et de Ndjolé. Elle a été encouragée par la fermeté de la demande internationale. Ainsi, la production de manganèse a progressé de 5,4% à 10,06 millions de tonnes en 2022.

La reprise de l'activité pétrolière (+3,3%) est consécutive non seulement à la levée des quotas OPEP mais aussi au bon rendement des champs matures et à la mise en production des champs marginaux.

L'évolution dans le secteur secondaire découle de la progression de la valeur ajoutée dans la totalité des branches. L'accroissement dans l'industrie du bois (+1,3%) est lié, entre autres, à l'entrée en production des nouvelles usines dans la Zone Économique Spéciale de Nkok et dans les nouvelles Zones d'Investissement Spéciales (ZIS) d'Ikolo et de la Mpassa-Lebombi, ainsi qu'à la poursuite de la politique de transformation de bois.

Le relèvement de l'activité de transformation de manganèse (+17,6%) s'explique par la hausse de la production de silico manganèse (+3,2% à 42,3 milliers de tonnes) et par la mise en production de l'oxyde de manganèse.

La performance de la branche des BTP (+5,7%) provient de l'accélération des chantiers prioritaires du PAT notamment, la poursuite des chantiers routiers (Transgabonaise, voiries urbaines, etc.) et des infrastructures d'énergie et d'adduction d'eau.

En outre, l'activité des Autres industries (+4,2%) a bénéficié, en partie, du dynamisme des BTP et de l'amélioration des autres activités (hors industrie du bois) dans les Zones Economiques.

Dans le secteur tertiaire, l'activité a été portée par l'ensemble des branches. Le dynamisme observé dans les Transport & Communication (+3,6%) est lié à la bonne tenue des secteurs mines et pétrole.

Par ailleurs, les branches commerce et services ont progressé respectivement de 3,1% et 3,2%. En effet, la hausse des activités de la branche commerce résulte de l'accroissement de la commande locale dans un contexte de levée des mesures restrictives. De même, la croissance de l'activité des services s'explique à la fois par la hausse des services aux entreprises et par la reprise de la branche hôtellerie et restauration.

En conséquence, le secteur marchand en 2022 affiche des performances à 3,5% contre 1,7% en 2021, soit 85,7% du PIB.

Evolution du PIB par secteur d'activité de 2020 à 2022

(En milliards de FCFA)	PIB nominal (au prix du marché)					PIB en volume (au prix de 2001)				
	2020	2021	2022	21/20	22/21	2020	2021	2022	21/20	22/21
Produit intérieur brut	8 814,9	11 211,5	13 143,7	27,2%	17,2%	5 641,9	5 724,7	5 894,6	1,5%	3,0%
PIB marchand	7 514,7	9 900,4	11 817,1	31,7%	19,4%	4 613,9	4 690,3	4 855,8	1,7%	3,5%
Secteur primaire yc Gaz	2 212,1	3 253,2	4 713,1	47,1%	44,9%	1 244,2	1 273,7	1 350,2	2,4%	6,0%
Agriculture, Elevage, Pêche	459,6	517,1	570,2	12,5%	10,3%	374,9	408,7	444,0	9,0%	8,7%
Exploitation forestière	124,7	157,4	171,4	26,2%	8,9%	81,9	99,4	111,7	21,3%	12,3%
Pétrole brut	1 363,6	2 283,2	3 600,7	67,4%	57,7%	628,7	586,3	605,5	-6,7%	3,3%
Mines	264,2	295,5	370,8	11,8%	25,5%	158,6	179,3	189,0	13,0%	5,4%
Secteur secondaire	2 038,2	3 130,0	3 567,3	53,6%	14,0%	947,4	1 025,0	1 053,3	8,2%	2,8%
Industries agro-alimentaires, boissons	198,3	212,8	226,4	7,3%	6,4%	126,5	131,4	134,2	3,9%	2,1%
Industrie du bois	192,9	287,2	297,9	48,9%	3,7%	117,3	157,8	159,8	34,5%	1,3%
Autres industries yc minières	328,1	357,4	383,0	8,9%	7,1%	160,9	170,0	178,9	5,7%	5,2%
Raffinage	10,0	12,2	13,2	22,1%	8,1%	7,9	9,1	9,5	14,7%	4,4%
Electricité, Eau	115,4	117,9	123,3	2,1%	4,6%	55,5	55,9	56,4	0,9%	0,9%
BTP	298,2	367,7	404,6	23,3%	10,0%	150,7	178,0	188,1	18,1%	5,7%
Recherche, services pétroliers	895,3	1 774,9	2 119,0	98,2%	19,4%	328,7	322,7	326,3	-1,8%	1,1%
Secteur tertiaire yc SIFIM	2 657,5	3 022,6	3 036,1	13,7%	0,4%	1 903,6	1 937,9	2 004,8	1,8%	3,5%
Transports & Communications	1 134,2	1 252,7	1 318,7	10,4%	5,3%	802,0	837,0	867,3	4,4%	3,6%
Services	923,4	989,9	1 056,2	7,2%	6,7%	668,7	680,1	701,8	1,7%	3,2%
Commerce	498,5	515,4	553,1	3,4%	7,3%	261,1	256,6	264,6	-1,7%	3,1%
Services bancaires, assurances	285,9	306,1	317,0	7,1%	3,6%	267,4	275,4	283,0	3,0%	2,8%
DTI et TVA	607,0	494,6	500,6	-18,5%	1,2%	518,7	453,7	447,6	-12,5%	-1,3%
PIB non marchand	1 300,1	1 311,0	1 326,6	0,8%	1,2%	1 028,0	1 034,3	1 038,7	0,6%	0,4%

Source : DGEPPF

III.1.2 Le PIB par la demande

L'activité économique a été soutenue aussi bien par la demande intérieure (+4,5%) que par la demande extérieure (+7,7%).

La hausse de la demande intérieure est liée à la poursuite des investissements (+8,3%) et à la reprise de la consommation totale (+0,8%). L'accroissement des investissements découle essentiellement du secteur privé (+8,9%) notamment pétrolier (+14,2%), malgré le frémissement observé dans la composante publique (+0,3%). Par ailleurs, la reprise de la consommation totale résulte de la consommation publique (+3,8%) en raison de l'augmentation des dépenses en biens et services.

La hausse de la demande extérieure a été soutenue essentiellement par les exportations des biens (+6,9%) notamment des produits de la rente (+14,9%), des mines (+11,2%) et la reprise des ventes de pétrole (+2,1%).

Evolution du PIB par la demande de 2020 à 2022

En milliards de FCFA	PIB nominal (au prix du marché)					PIB en volume (au prix de 2001)				
	2020	2021	2022	21/20	22/21	2020	2021	2022	21/20	22/21
PRODUIT INTERIEUR BRUT	7 092,3	11 211,5	13 143,7	58,1%	17,2%	5 641,9	5 724,7	5 894,6	1,5%	3,0%
DEMANDE INTERIEURE	6 615,6	6 843,9	7 258,1	3,5%	6,1%	6 629,8	6 908,8	7 219,8	4,2%	4,5%
DEMANDE EXTERIEURE	6 175,7	8 086,6	10 250,6	30,9%	26,8%	6 911,7	6 990,7	7 530,7	1,1%	7,7%
CONSOMMATION TOTALE	4 861,5	4 961,6	5 212,1	2,1%	5,0%	3 508,4	3 500,9	3 529,6	-0,2%	0,8%
Ménages	3 700,5	3 687,3	3 834,2	-0,4%	4,0%	2 577,9	2 540,9	2 532,9	-1,4%	-0,3%
Administrations	1 161,0	1 274,2	1 377,9	9,8%	8,1%	930,5	959,9	996,8	3,2%	3,8%
INVESTISSEMENT TOTAL	1 754,1	1 882,3	2 046,0	7,3%	8,7%	3 121,4	3 408,0	3 690,2	9,2%	8,3%
Privé	1 525,6	1 627,2	1 785,0	6,7%	9,7%	2 894,6	3 177,2	3 458,8	9,8%	8,9%
dont : Pétrole	379,1	464,7	563,2	22,6%	21,2%	1 662,2	1 929,6	2 203,3	16,1%	14,2%
Hors Pétrole	1 146,6	1 162,5	1 221,8	1,4%	5,1%	1 232,4	1 247,6	1 255,5	1,2%	0,6%
Administration	228,5	255,1	261,0	11,6%	2,3%	226,8	230,7	231,3	1,7%	0,3%
EXPORTATIONS TOTALES	4 187,5	6 227,1	8 068,1	48,7%	29,6%	2 961,9	2 903,3	3 102,8	-2,0%	6,9%
Pétrole	2 539,3	4 163,1	5 630,0	63,9%	35,2%	1 169,4	923,5	942,7	-21,0%	2,1%
Hors Pétrole	1 452,6	1 859,5	2 217,0	28,0%	19,2%	1 725,6	1 911,6	2 090,4	10,8%	9,4%
dont : Rentes	660,0	883,5	1 020,4	33,9%	15,5%	690,6	745,2	856,1	7,9%	14,9%
Mines	426,0	499,2	717,8	17,2%	43,8%	629,1	696,6	774,6	10,7%	11,2%
Bois transformé	362,9	472,7	473,8	30,3%	0,2%	402,3	466,2	456,0	15,9%	-2,2%
Produits manufacturiers	3,7	4,1	5,1	10,2%	22,9%	3,6	3,6	3,8	0,8%	6,8%
IMPORTATIONS TOTALES	1 988,2	1 859,5	2 182,5	-6,5%	17,4%	3 949,8	4 087,4	4 428,0	3,5%	8,3%
dont Consommations	456,1	556,2	549,6	21,9%	-1,2%	436,4	477,8	511,5	9,5%	7,0%
Equipements	483,8	480,5	479,4	-0,7%	-0,2%	693,1	576,7	717,1	-16,8%	24,3%
Intermédiaires	524,3	610,4	612,3	16,4%	0,3%	536,6	571,4	605,5	6,5%	6,0%

Source : DGE

III.2 LE BUDGET DE L'ÉTAT

Les prévisions budgétaires initiales ont fait l'objet d'une révision à la hausse, dans le cadre de la Loi de Finances Rectificative (LFR), afin de tenir compte de l'impact du conflit russo-ukrainien sur l'économie nationale.

III.2.1 L'équilibre budgétaire

Initialement prévu à 2 936,6 milliards de FCFA, le budget révisé de l'année 2022 a été arrêté à 3 295,6 milliards de FCFA en ressources et en emplois.

Budget prévisionnel de l'Etat en 2022

(En milliards de FCFA)	LFI 2022	LFR 2022	LFR/LFI
Nature des ressources			
Recettes propres	2 016,3	2 335,5	15,8%
Pétrole	693,8	1 012,4	45,9%
Hors pétrole	1 322,5	1 323,1	0,0%*
Ressources d'emprunt	920,3	960,1	4,3%
Total des ressources	2 936,6	3 295,6	12,2%
Nature des charges			
Service de la dette	1 014,1	1 284,5	26,7%
Fonctionnement	1 162,0	1 247,2	7,3%
Investissement	326,5	325,7	-0,3%
Autres dépenses	434,0	438,2	0,9%
Total des charges	2 936,6	3 295,6	12,2%

Source : DGBFIP

III.2.1.1 Les ressources

Le collectif budgétaire de l'année 2022 a tablé sur des ressources qui se situeraient à 3 295,6 milliards de FCFA, soit une augmentation de 12,2% par rapport aux prévisions initiales, en lien avec l'accroissement conjoint des ressources propres (+15,8%) et des ressources d'emprunt (+4,3%).

L'augmentation des ressources propres résulte du renforcement des recettes pétrolières du fait essentiellement de l'amélioration du prix de pétrole gabonais (+33,3% à 80 dollars le baril).

L'accroissement des ressources d'emprunt provient de la consolidation des tirages sur prêts programmes et de l'émission des titres publics sur le marché

intérieur afin de financer les chantiers du Plan d'Accélération de la Transformation (PAT).

III.2.1.2 Les emplois

Pour tenir compte de l'accroissement des ressources, le paiement du service de la dette et les dépenses de fonctionnement ont été ajustés à la hausse, soit respectivement +26,7% et +7,3%.

L'accroissement du service de la dette est imputable à la révision à la hausse des perspectives de remboursement du principal (+36,9%) et du paiement des intérêts (+4,2%), aussi bien sur la dette intérieure que sur la dette extérieure. Cette évolution résulte de la prise en compte des nouveaux engagements et des arriérés.

L'ajustement des dépenses de fonctionnement est lié essentiellement au renforcement des dépenses de transferts (+40,3% à 270,7 milliards de FCFA), consécutif à l'effort de stabilisation des prix du carburant à la pompe et du prix de la farine, dans un contexte de hausse des cours du baril de pétrole et du blé.

III.2.2 L'exécution du budget

Pour la première fois, au cours des trois dernières années, l'exécution du budget de l'Etat s'est soldée par des excédents du solde primaire, du solde base ordonnancements et du solde base caisse.

Excédentaire depuis six ans, le solde primaire est en amélioration de 235,1% à 337,7 milliards de FCFA en 2022 comparativement à 2021. Cette évolution est liée à l'accroissement plus significatif des recettes budgétaires (+33,1%) comparativement aux dépenses primaires (+20,8%). En ratio du PIB, le solde primaire a gagné 1,7 point à 2,6% en 2022. Par ailleurs, le solde primaire hors - pétrole demeure déficitaire et s'est dégradé de 2,9 points à 8,4% du PIB hors - pétrole .

Après deux années de déficit, le solde base ordonnancements a renoué avec l'excédent. En effet, ce solde incluant la charge de la dette publique s'est établi à 10,1 milliards de FCFA, en lien avec la forte mobilisation des recettes budgétaires, nonobstant l'accroissement des dépenses budgétaires. Ainsi, l'excédent du solde base ordonnancements a représenté 0,1% du PIB.

Tout comme le solde base ordonnancements, le solde base caisse est redevenu excédentaire. En effet, le solde base caisse a affiché un excédent de 180,5

milliards de FCFA contre un déficit de 176,3 milliards de FCFA l'année précédente. Cette évolution est liée exclusivement à l'accroissement de la variation des arriérés intérieurs (soit plus de 5 fois le niveau enregistré en 2021). En pourcentage de la richesse créée en 2022, le solde base caisse a affiché un excédent de 1,4%.

Evolution des soldes

(En milliards de FCFA)	2020	2021	2022	22/21
Recettes pétrolières	596,2	595,2	1 138,7	91,3%
Recettes hors pétrole*	1 088,6	1 172,8	1 213,7	3,5%
Recettes totales	1 684,7	1 768,0	2 352,4	33,1%
Dépenses de fonctionnement	1 134,4	1 182,7	1 485,1	25,6%
Dépenses d'investissement	241,5	272,8	294,5	8,0%
Autres dépenses	201,4	211,8	235,0	11,0%
Dépenses primaires totales	1 577,3	1 667,2	2 014,6	20,8%
Intérêts sur la dette	296,9	308,5	327,6	6,2%
Dépenses totales	1 874,2	1 975,7	2 342,3	18,6%
Solde primaire	107,5	100,8	337,7	235,1%
Solde base ordonnancements	-189,5	-207,7	10,1	104,9%
Variation des arriérés	15,4	31,5	170,4	441,4%
Solde base caisse	-174,1	-176,3	180,5	202,4%
En ratio du PIB nominal				
Solde primaire	1,2%	0,9%	2,6%	-
Solde base ordonnancements	-2,1%	-1,9%	0,1%	-
Solde base caisse	-2,0%	-1,6%	1,4%	-
PIB nominal (pour mémoire)	8 814,9	11 211,5	13 143,7	-

*Y compris recettes comptes spéciaux

Sources : DGCP, DGEPP

III.2.2.1 Les recettes budgétaires

Les recettes budgétaires collectées se sont établies à 2 352,4 milliards de FCFA en 2022 contre 1 768,0 milliards l'année précédente. L'accroissement des recettes budgétaires (+33,1%) est lié au raffermissement des recettes pétrolières et hors-pétrole. En pourcentage du PIB, les recettes budgétaires gagnent 2,1 points pour s'établir à 17,9% du PIB. Dans le même temps, la pression fiscale (hors pétrole) s'est stabilisée à 10,8% et demeure en deçà de la norme communautaire ($\geq 17,0\%$).

III.2.2.1.1 Les recettes pétrolières

Les recettes pétrolières recouvrées se sont consolidées de 91,3% à 1 138,7 milliards de FCFA en 2022 comparativement à l'année précédente. Cet accroissement fait suite à l'augmentation de la production pétrolière combinée à la hausse du prix du baril du pétrole et à l'appréciation du taux de change entre le dollar américain et le Franc CFA. Par ailleurs, les recettes pétrolières ont représenté 31,6% de la production pétrolière en 2022 contre 26,1% en 2021. Leur part dans les recettes budgétaires se sont améliorée de 14,7 points pour s'établir à 48,4% en 2022.

Evolution des recettes pétrolières

(En milliards de FCFA)	2020	2021	2022	22/21
Impôts sur les sociétés	224,5	56,0	284,4	407,4%
Redevance Minière Proportionnelle	176,5	267,5	449,1	67,9%
Autres	186,8	266,3	405,3	52,2%
Transferts SOGARA	8,4	5,4	0,0	-100,0%
Total des recettes pétrolières	596,2	595,2	1 138,7	91,3%
En ratio du PIB pétrole				
Recettes pétrolières	45,9%	26,1%	31,6%	-
PIB pétrole (pour mémoire)	1 299,5	2 283,2	3 600,7	-

Sources : DGCPT, DGEPPF

III.2.2.1.2 Les recettes hors pétrole

Les recettes hors pétrole ont augmenté de 3,5% à 1 213,7 milliards de FCFA en 2022. Cette embellie résulte des performances réalisées dans le recouvrement des impôts directs (+10,9% pour les recettes issues des impôts sur les sociétés et +30,1% pour la collecte de l'impôt sur les revenus des personnes physiques), des taxes sur les biens et services (+1,8% des recettes TVA) et des recettes douanières (+11,2%), en lien avec la bonne tenue de l'activité économique.

Au total, les recettes hors pétrole ont représenté 51,6% des recettes budgétaires en 2022 contre 66,3% en 2021. Ainsi, pour la troisième année consécutive, leur part dans le PIB hors pétrole est en repli.

Evolution des recettes hors pétrole

(En milliards de FCFA)	2020	2021	2022	22/21
Droits de douanes	309,7	323,2	359,4	11,2%
Taxes sur les biens et services	134,4	213,5	226,6	6,1%
dont TVA	62,9	134,4	155,6	15,8%
Impôts directs	303,1	320,6	375,8	17,2%
Autres recettes	206,1	188,3	162,3	-13,8%
Recettes hors comptes spéciaux	953,3	1 045,7	1 124,1	7,5%
Comptes spéciaux	131,8	115,2	89,6	-22,2%
Dons	3,5	11,9	0,0	-100,0%
Total des recettes hors - pétrole	1 088,6	1 172,8	1 213,7	3,5%
En ratio du PIB hors pétrole				
Total des recettes hors pétrole	14,5%	13,1%	12,7%	-
Recettes hors comptes spéciaux	12,7%	11,7%	11,8%	-
PIB hors pétrole (pour mémoire)	7 515,4	8 928,2	9 543,0	-

Sources : DGCP, DGEPP

III.2.2.2 Les dépenses publiques

En 2022, les dépenses budgétaires ont augmenté de 18,6% à 2 342,3 milliards de FCFA comparativement à 2021 en raison de l'accroissement de l'ensemble des grandes catégories de dépenses. Leur poids dans le PIB nominal est en hausse de 0,2 point de pourcentage à 17,8%. Hors paiement des intérêts de la dette publique, les dépenses budgétaires ont augmenté de 20,8% pour se situer à 2 014,6 milliards de FCFA.

III.2.2.2.1 Les dépenses de fonctionnement

Au terme de l'année 2022, les dépenses de fonctionnement se sont renforcées de 25,6% à 1 485,1 milliards de FCFA en lien avec l'augmentation des dépenses de personnel, des dépenses sur biens et services et des dépenses de transferts et subventions. Elles ont progressé de 0,8 point du PIB.

Après trois années de repli, les dépenses de personnel ont augmenté de 1,0% à 689,4 milliards de FCFA du fait de l'accroissement de la solde permanente (+18,2 milliards de FCFA), en lien avec la régularisation des

situations administratives. Par conséquent, elles ont représenté 66,6% des recettes fiscales hors pétrole contre 70,3% l'année précédente, demeurant largement au-dessus de la norme communautaire ($\leq 35,0\%$).

Les dépenses sur biens et services ont augmenté de 31,7% par rapport au niveau atteint en 2021, suite au raffermissement des dépenses effectuées au titre des autres biens et services (+83,2 milliards de FCFA).

Les dépenses réalisées au titre des transferts et interventions se sont renforcées de 82,7% à 489,8 milliards de FCFA. Cet alourdissement résulte de l'accroissement des autres transferts et interventions (+71,0 milliards de FCFA) et du soutien des prix des carburants (+150,7 milliards de FCFA), dans le cadre de l'atténuation des effets de l'envolée des cours du pétrole sur le prix du carburant à la pompe.

III.2.2.2 Les dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement ont enregistré une augmentation de 8,0% à 294,5 milliards de FCFA en 2022. Cette valorisation est consécutive aussi bien au renforcement des financements sur ressources propres (+9,9 milliards de FCFA) que des financements sur ressources extérieures (+11,9 milliards de FCFA), particulièrement du fait de l'exécution des chantiers inscrits dans le Plan d'Accélération de la Transformation. Cependant, en ratio du PIB, les dépenses d'investissement ont diminué de 0,2 point de pourcentage.

III.2.2.3 Les autres dépenses

Les autres dépenses (hors intérêts de la dette publique) ont augmenté de 11,0% à 235,0 milliards de FCFA en 2022. Ce renforcement résulte essentiellement de la consolidation des dépenses relatives à l'assurance maladie, des dépenses liées au développement du sport et des dépenses des autres comptes spéciaux. Toutefois, en ratio du PIB, la part des autres dépenses a reculé de 0,1 point entre 2021 et 2022.

III.2.3.4 Les intérêts de la dette

Les charges financières de la dette publique ont augmenté de 6,2% suite au renforcement du règlement des intérêts sur la dette intérieure (+20,8 milliards de FCFA), en lien avec le paiement des intérêts de la dette contractée auprès du marché financier régional, essentiellement. En ratio des recettes budgétaires, le paiement des intérêts de la dette publique a reculé de 3,5 points de pourcentage à 13,9% et demeure au-dessus de la norme communautaire en matière de liquidité ($\leq 10,0\%$). En pourcentage du PIB, la charge financière de la dette publique perd 0,3 point.

Evolution des dépenses budgétaires

(En milliards de FCFA)	2020	2021	2022	22/21
Fonctionnement	1 134,4	1 182,7	1 485,1	25,6%
Salaires et traitements	683,2	682,4	689,4	1,0%
Biens et services	202,3	232,2	305,8	31,7%
Transferts et subventions	248,9	268,1	489,8	82,7%
Investissements	241,5	272,8	294,5	8,0%
Ressources propres	152,5	198,9	208,8	5,0%
Finex	89,0	73,8	85,7	16,1%
Autres dépenses	201,4	211,8	235,0	11,0%
Prêts nets (yc prise de participation)	-4,0	0,0	0,0	-
FER	18,7	12,9	0,0	-100,0%
CNAMGS	24,8	30,4	50,5	66,0%
FNDS	5,7	15,0	16,6	11,3%
Comptes spéciaux	156,1	153,5	167,9	9,4%
Total dépenses primaires	1 577,3	1 667,2	2 014,6	20,8%
Intérêts sur la dette	296,9	308,5	327,6	6,2%
Total des dépenses	1 874,2	1 975,7	2 342,3	18,6%
En ratio du PIB nominal				
Fonctionnement	12,9%	10,5%	11,3%	-
Investissements	2,7%	2,4%	2,2%	-
Autres dépenses	2,3%	1,9%	1,8%	-
Intérêts sur la dette	3,4%	2,8%	2,5%	-
PIB nominal (pour mémoire)	8 814,9	11 211,5	13 143,7	-

Sources : DGCPT, DGEPE

III.3 LA MONNAIE ET LE CREDIT

Au 31 décembre 2022, la situation monétaire au sens large, corrélée à l'évolution du secteur réel, des finances publiques et des échanges avec l'extérieur, est caractérisée par une hausse des crédits intérieurs nets (+11,5%), une consolidation de la masse monétaire (+15,2%) et un raffermissement des Avoirs Extérieurs Nets (+15,1%).

	déc-20	déc-21	déc-22
	En milliards de FCFA		
Avoirs Extérieurs Nets	393,2	203,9	234,7
Banque centrale	179,8	-65,9	-41,5
Banques commerciales	213,4	269,8	276,2
Crédits Intérieurs Nets	2460,3	3008,4	3355,8
Créances nettes sur l'Etat	1255,1	1612,3	1770,2
dont Position Nette du Gouvernement (PNG)	1283,7	1602,9	1778,8
dont Créances nettes sur les organismes publics	-28,6	9,4	-8,6
Créances sur le reste de l'économie	1205,2	1396,1	1585,6
Ressources = Contreparties	2853,5	3212,3	3590,5
Monnaie au sens large	2460,3	2595,2	2990,8
Circulation fiduciaire	412	477,3	364,7
Dépôts	2048,3	2117,9	2626,1
dont Quasi monnaie	714	742,7	756,8
Ressources extra-monétaires	393,2	617,1	599,9
	Variation annuelle en %		
Avoirs extérieurs nets	-18,0%	-48,1%	15,1%
Crédits intérieurs nets	18,2%	22,3%	11,5%
Créances nettes sur l'Etat	37,1%	28,5%	9,8%
Créances sur le reste de l'économie	5,2%	15,8%	13,6%
Ressources = Contreparties	11,4%	12,6%	11,8%
Masse monétaire	6,8%	5,5%	15,2%
Circulation fiduciaire	12,6%	15,8%	-23,6%
Dépôts	5,7%	3,4%	24,0%

Source : BEAC

III.3.1 La masse monétaire (M2)

A fin décembre 2022, la masse monétaire s'est établie à 2 990,8 milliards de FCFA, en hausse de 15,2% concomitamment à l'augmentation du stock de dépôts (+24%) malgré la décélération de la circulation de la monnaie fiduciaire (-23,6%).

L'application de la réglementation des changes a contribué à renforcer les ressources monétaires. En effet, l'obligation faite aux exportateurs, notamment aux compagnies pétrolières et minières, de rapatrier une partie de leurs recettes d'exportations et les limites mises par le régulateur afin de réduire les transferts a concouru à l'augmentation de la quantité de monnaie disponible dans l'économie.

III.3.1.1. Les ressources extra-monétaires

Les ressources extra-monétaires (fonds propres du système bancaire et autres postes nets) ont reculé de 2,8% à 599,9 milliards de FCFA au 31 décembre 2022.

III.3.2. Les contreparties de la masse monétaire

En glissement annuel, les contreparties des ressources monétaires ont augmenté de 11,8% à 3 590,5 milliards de FCFA, consécutivement à l'accroissement du crédit intérieur (+11,5%).

III.3.2.1. Les Avoirs Extérieurs Nets

Les Avoirs Extérieurs Nets du système bancaire ont progressé de 15,1%, passant de 203,9 milliards de FCFA en décembre 2021 à 234,7 milliards de FCFA en 2022. Cette embellie est liée à la réduction de 37% de l'endettement net de la B.E.A.C. vis-à-vis du reste du monde et à la consolidation de la situation extérieure des banques commerciales à 276,2 milliards de FCFA.

Evolution et répartition des Avoirs Extérieurs Nets

(En milliards de FCFA)	2020	2021	2022	22/21
Avoirs Extérieurs Nets	393,2	203,9	234,7	15,1%
Banque centrale	179,8	-65,9	-41,5	-37,0%
Banques primaires	213,4	269,8	276,2	2,4%

Source : BEAC

Dans ce contexte, sous l'effet de la hausse des cours du principal produit d'exportation du pays qu'est le pétrole brut, le solde du compte d'opérations a enregistré une hausse de 33,9% à 624,1 milliards de FCFA en 2022. Ainsi, le taux de couverture des engagements à vue par les avoirs extérieurs gagne 16,6 points pour s'établir à 80,6% à fin décembre 2022 contre 64% un an plus tôt.

Evolution des réserves et du taux de couverture extérieure de la monnaie

(En milliards de FCFA)	2020	2021	2022	22/21
Compte d'opérations	624,9	466,1	624,1	33,9%
Taux de couverture extérieure de la monnaie	63,6%	64,0%	80,6%	16,6 pts

Source : BEAC

III.3.2.2. Le crédit intérieur

Le crédit intérieur s'est affermi de 11,5% à 3 355,8 milliards de FCFA à fin décembre 2022 à la faveur de l'accroissement conjugué des créances nettes sur l'État (+9,8%) et des crédits à l'économie (+13,6%).

Evolution du crédit intérieur

(En milliards de FCFA)	2020	2021	2022	22/21
Crédits intérieurs nets	2460,3	3008,4	3355,8	11,5%
Créances nettes sur l'Etat	1255,1	1612,3	1770,2	9,8%
Créances sur l'économie	1205,2	1396,1	1585,6	13,6%

Source : BEAC

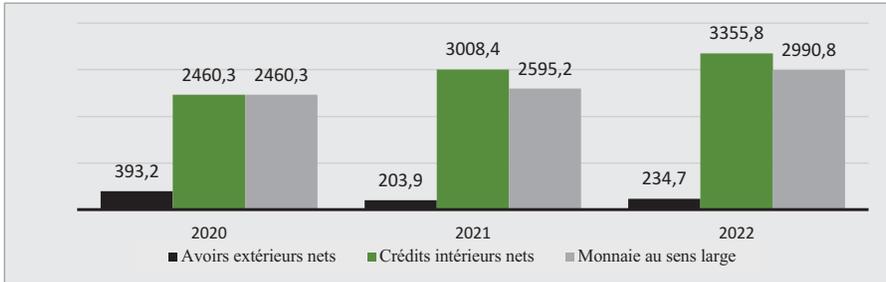
Les créances sur l'économie

Le volume des crédits à l'économie a progressé de 13,6% à 1 585,6 milliards de FCFA à fin décembre 2022. Il s'agit principalement des concours octroyés au secteur privé non financier, représentant environ 90% du total des crédits à l'économie. Ces concours rentrent dans le cadre de l'accompagnement de la relance des activités au sortir de la crise sanitaire.

Les créances nettes sur l'Etat

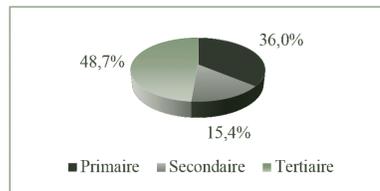
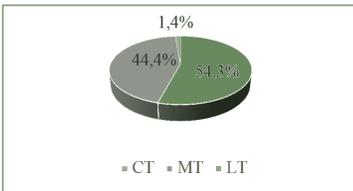
En rapport avec la mise en œuvre du Plan d'Accélération de la Transformation, la situation débitrice de l'Etat s'est située à 1770,2 milliards de FCFA en décembre 2022 contre 1612,3 milliards de FCFA un an plus tôt. Aussi, la Position Nette du Gouvernement (PNG) s'est-elle dégradée de 9,8%, malgré une baisse des créances aux organismes publics.

Agrégats monétaires résumés (en milliards de FCFA)



III.3.3. Le financement de l'économie

A fin décembre 2022, le montant des crédits bancaires à court termes octroyés aux entreprises privées recensées par la Centrale des Risques de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC) ont représentés 54,3%, ceux à moyen terme 44,4% et ceux à long terme 1,4%, contre respectivement 62,9%, 36,2% et 0,9% en décembre 2021.



Le secteur primaire

Les crédits consentis au secteur primaire ont constitué 16,5% de l'ensemble des prêts bancaires à fin décembre 2022. Ils ont baissé de 27,9%, passant de 264,6 milliards de FCFA en décembre 2021 à 190,9 milliards de FCFA en 2022. Ce, en lien avec la chute de 63,7% à 27,1 milliards de FCFA des crédits octroyés à la sylviculture et à l'exploitation forestière, ainsi qu'à la baisse de 30,1% des concours à l'agriculture (34,9 milliards de FCFA contre 50 milliards un an auparavant).

Le secteur secondaire

Le secteur secondaire a absorbé 26,2% du total des prêts bancaires. Ils sont en baisse de 11,9% à 302,5 milliards de FCFA en décembre 2022. Ce recul est

principalement dû à l'amenuisement de 16,2% des concours bancaires accordés à la production et à la distribution d'eau et d'électricité. Le secteur des BTP a également enregistré une baisse des crédits octroyés (-5,1% à 116,9 milliards de FCFA).

Le secteur tertiaire

Il a concentré 57,3% de l'encours des crédits. Les crédits octroyés à ce secteur ont baissé de 20,9% pour s'établir à 662,5 milliards de FCFA en décembre 2022 contre 837,9 milliards de FCFA un an plus tôt. Cette évolution est consécutive à l'affaiblissement des crédits consentis aux secteurs des Transports et Télécommunications (-29,6% à 302,7 milliards de FCFA) et des services aux personnes (-40,9%). Les crédits accordés au commerce de gros et de détail ont augmenté de 11,1% à 230,9 milliards de FCFA.

III.4 LA BALANCE DES PAIEMENTS

A la faveur d'une accélération de l'activité économique nationale en 2022, le secteur extérieur s'est caractérisé par un retour à un excédent de la balance des paiements de 24,4 milliards de FCFA. Le renforcement de l'excédent du compte courant de 882,6 milliards de FCFA et l'atténuation du déficit du compte des capitaux expliquent cette évolution.

III.4.1 La balance des transactions courantes

L'excédent de la balance courante s'est fortement amélioré de (+136,2%) à 882,6 milliards de FCFA en 2022. Cette situation est liée à la progression de l'excédent de la balance commerciale (+40,1%) et de la balance des transferts (+194,3%), en dépit de l'alourdissement du déficit des services (+13,3%) et des revenus (+39,0%).

III.4.1.1 La balance commerciale

Le relèvement des prix des matières premières suite au conflit russo-ukrainien a contribué à améliorer l'excédent commercial de 40,9% à 2 903,3 milliards de FCFA. Cette situation résulte de l'augmentation des exportations (+45,1% à 5 787,0 milliards de FCFA), malgré la hausse des importations (+50,6% à 2 883,7 milliards de FCFA). En effet, la hausse des exportations est expliquée par l'accroissement de la quasi-totalité des produits notamment le pétrole brut (+61,6%) et le manganèse (+43,3%).

L'augmentation des exportations de pétrole est consécutive, à la fois à la progression du volume des ventes (+2,3% à 9,2 millions de tonnes) et à la hausse des prix du brut sur le marché international (+43,6% à 101,2 dollars US le baril).

La hausse des recettes tirées de la vente du manganèse est due à l'augmentation des volumes exportés (+11,2% à 10,1 millions de tonnes) et au relèvement des prix du minerai sur le marché international (+20,1% à 163,5 dollars la tonne).

Par ailleurs, les importations ont augmenté de 50,6% à 2 883,7 milliards de FCFA favorisées par l'accélération de l'activité économique, consécutivement aux achats des biens des secteurs pétrolier (+154,6%), minier (+70,4%) et de la filière bois (+197,0%).

Evolution de la balance commerciale de 2020 à 2022

(En milliards de FCFA)	2020	2021	2022*	22/21
Exportations (fob)	2 731,7	3 987,6	5 787,0	45,1%
Pétrole	1 563,4	2 569,4	4 151,6	61,6%
Manganèse	535,0	696,7	998,1	43,3%
Or	11,3	31,2	52,2	67,3%
Bois	343,9	481,4	499,6	3,8%
Autres	278,1	209,0	85,5	-59,1%
Importations (fob)	1 678,9	1 915,2	2 883,7	50,6%
Secteur pétrolier	534,5	535,3	1 362,8	154,6%
Secteur minier	71,5	74,9	127,6	70,4%
Secteur bois	36,7	20,9	62,2	197,6%
Autres	1 036,2	1 284,0	1 331,2	3,7%
Balance commerciale	1052,8	2072,4	2 903,3	40,1%

Sources : BEAC, DGEPP * Estimations

III.4.1.2 La balance des services

Le déficit des services s'est aggravé en 2022 de 13,3% à -1 163,0 milliards de FCFA. Cette variation est principalement consécutive à la détérioration du déficit des services de transports, des services aux entreprises et ceux liés au commerce international, dans un contexte de levée des mesures de restriction liées au Coronavirus.

III.4.1.3 La balance des revenus et des transferts

Le déficit des revenus s'est creusé de 39,0% à -888,8 milliards de FCFA. Cette tendance est tributaire de la hausse des sorties de capitaux au titre de la rémunération sur investissements directs (-865,3 milliards de FCFA contre -626,0 milliards de FCFA en 2021).

Structurellement déficitaire, la balance des transferts est devenue excédentaire de 31,0 milliards de FCFA. Cette situation résulte de la hausse des entrées de capitaux au titre des transferts publics notamment des dons courants (53,8 milliards de FCFA contre 2,0 milliards de FCFA en 2021).

III.4.2 La balance des capitaux

Le compte des capitaux est demeuré déficitaire de 466,8 milliards de FCFA en 2022, mais en amélioration par rapport à 2021. Cette situation s'explique par

l'atténuation du déficit au titre des autres investissements (338,8 milliards de FCFA contre 844,0 milliards de FCFA en 2021) notamment du secteur privé et du secteur bancaire.

Evolution de la balance globale

(En milliards de FCFA)	2020	2021	2022*	22/21
1- Transactions courantes	-43,9	373,6	882,6	136,2%
Balance Commerciale	1052,8	2072,4	2903,3	40,1%
Balance des services	-723,2	-1026,6	-1163,0	13,3%
Balance des revenus	-370,4	-639,3	-888,8	39,0%
Balance des transferts	-3,1	-32,9	31,0	+194,3
2- Balance des capitaux	-15,8	-468,0	-466,8	-0,3%
Investissements directs	61,8	232,2	172,0	-25,9%
Dont secteur pétrolier	214,3	304,2	902,5	196,7%
Investissements de portefeuille	237,1	143,7	-300,0	-308,8%
Autres investissements	-314,7	-844,0	-338,8	-59,9%
Opérations à plus d'un an (MLT)	123,2	38,5	-20,9	-154,3%
Opérations à moins d'un an (CT)	-437,9	-882,5	-317,9	-64,0%
3- Erreurs et Omissions	-144,5	-108,4	-391,4	261,2%
BALANCE GLOBALE	-204,1	-202,7	24,4	+112,0

Sources : BEAC, DGEPP * Estimations

III.4.3 La balance globale

Au total, les paiements globaux se sont soldés par un excédent de 24,4 milliards de FCFA contre un déficit de 202,7 milliards de FCFA en 2021. En effet, l'excédent du compte courant a permis de compenser le déficit des capitaux. Ainsi, dans le cadre du financement de la balance des paiements, la variation des Avoirs Extérieurs Nets s'est élevée à -24,4 milliards de FCFA en 2022.

Evolution des avoirs extérieurs de 2020 à 2022

(En milliards de FCFA)	2020	2021	2022*
Variation des avoirs extérieurs nets	204,1	250,4	-24,4

Source : BEAC

III.5 L'EMPLOI, LES SALAIRES ET LES PRIX

III.5.1 L'emploi

En 2022, le secteur moderne a enregistré une hausse des effectifs de 0,8% à 185 027 agents comparativement à l'année 2021. Cette augmentation est observée aussi bien dans le secteur public (+0,4%) que dans les sociétés (+1,2%). La poursuite des régularisations des situations administratives et la reprise de l'activité dans plusieurs branches économiques expliquent cette évolution.

Evolution des effectifs du secteur moderne

Désignation	2020	2021	2022	22/21
Sociétés	83 713	83 313	84 309	1,2%
Secteur public	97 781	100 295	100 718	0,4%
Total général	181 494*	183 608*	185 027*	0,8%

Sources : DGBFIP, DGEPP * (sans collectivités locales)

III.5.1.1 L'emploi dans le secteur public

En 2022, le nombre de salariés dans le secteur public a augmenté de 0,4% pour s'établir à 100 718 agents comparativement à l'année précédente. Cette situation est liée à la hausse des effectifs de la fonction publique (+1,2%), nonobstant la baisse de 4,6% des effectifs de la Main d'Œuvre Non Permanente (MONP).

Evolution des effectifs du secteur public

Désignation	2020	2021	2022	22/21
Secteur public	97 781	100 295	100 718	0,4%
Fonction publique	84 168	87 176	88 206	1,2%
MONP	13 613	13 119	12 512	-4,6%

Source : DGBFIP

III.5.1.2 Les effectifs par département

Les effectifs de la fonction publique ont augmenté de 1,2% à 88 206 agents à fin décembre 2022 comparativement à la même période en 2021. Cette hausse est observée dans la quasi-totalité des administrations : Pouvoirs Publics (+1,6%), Administration des Transports (+2,7%), Administration de Développement (+3,7%), Administration Économique (+2,4%), Administration

de l'Éducation (+1,7%). Cette situation s'explique par la régularisation des situations administratives.

En revanche, l'Administration Centrale et l'Administration Sociale enregistrent une diminution de leurs effectifs respectivement de 0,3% et 0,7% en glissement annuel. Les recrutements des agents publics dans ces administrations ont faiblement compensé les départs à la retraite.

Evolution de l'emploi de la Fonction Publique par département

Départements	2020	2021	2022	22/21
Pouvoir Public	22 202	22 431	22 798	1,6%
Adm. Centrale	15 546	15 434	15 385	-0,3%
Adm. Économique	6 757	8 091	8 288	2,4%
Adm. Développement	3 425	3 886	4 031	3,7%
Adm. Des Transport	993	1 005	1 032	2,7%
Adm. De l'Éducation	24 551	25 240	25 666	1,7%
Adm. Sociale	10 653	11 046	10 969	-0,7%
Autres	41	43	37	-14,0%
Total	84 168	87 176	88 206	1,2%

Source : DGBFIP

III.5.1.3 L'évolution de l'emploi dans la MONP

A fin décembre 2022, les effectifs de la MONP se situent à 12 512 agents, soit une baisse de 4,6% comparativement à 2021. Cette variation est consécutive à la politique de non remplacement systématique des agents admis à faire valoir leurs droits à la retraite. Pour rappel, il s'agit d'une mesure d'ajustement sur les effectifs mise en place par le gouvernement afin de réduire la masse salariale.

III.5.2 L'emploi dans les sociétés

L'emploi dans les sociétés a augmenté de 1,2% à 84 309 employés par rapport à 2021. Cette évolution est tirée par les entreprises du secteur privé (+1,1%) et parapublic (+3,1%).

La reprise des activités enregistrée dans l'ensemble de l'économie nationale s'est traduite par la hausse des emplois dans plusieurs branches : les Bâtiments et Travaux Publics (+8,6%), l'Industrie Agro-alimentaire (+2,0%), les Autres

industries (+8,6%), le Bois (+4,2%), Eau, électricité raffinage (8,1%) et les Mines (+1,3%).

A l'opposé, certaines branches affichent une baisse de leurs effectifs, notamment, l'Agriculture (-3,5%), le Pétrole (-2,3%), les Transports et Télécommunications (-2,0%), le Commerce (-3,4%) et les Banques et Assurances (-2,8%). Les performances économiques enregistrées dans ces secteurs ne se sont pas traduites par une augmentation des effectifs.

Les effectifs des entreprises du parapublic poursuivent leur tendance haussière avec une augmentation de 3,1% à 4 345 employés par rapport à 2021, en lien avec la consolidation de leurs activités.

Évolution de l'emploi dans les sociétés

Désignation	2020	2021	2022	22/21
Sociétés	83 713	83 313	84 309	1,2%
Parapublic	4 132	4 214	4 345	3,1%
Privé	79 581	79 099	79 964	1,1%
Agriculture	11 167	10 192	9 838	-3,5%
Pétrole	4 022	4 307	4 209	-2,3%
Mines	2 594	2 611	2 646	1,3%
Bois	13 759	14 316	14 914	4,2%
Industries Agro-alimentaires	4 510	4 313	4 400	2,0%
Autres industries	5 112	5 621	6 107	8,6%
Eau, électricité et raffinage	5 020	5 141	5 555	8,1%
Bâtiment et travaux publics	4 197	3 945	4 286	8,6%
Transports et Télécom	8 084	8 227	8 059	-2,0%
Services	8 049	7 845	7 771	-0,9%
Commerce	9 467	8 880	8 582	-3,4%
Banques et Assurances	3 607	3 701	3 596	-2,8%

Source : DGEPPF

III.5.3 Le chômage

Le Pôle National de Promotion de l'Emploi (PNPE) a enregistré 8 567 demandeurs d'emploi en 2022, soit une diminution de 32,1% par rapport à l'année 2021. Par ailleurs, les offres d'emploi ont augmenté de 51,3% en glissement annuel, soit 1 000 postes disponibles. L'explosion des offres d'emploi s'explique par la reprise de l'activité économique. Toutefois, le taux

de placement reste relativement bas (49%).

Les réformes engagées ainsi que les initiatives prises dans l'encadrement et l'accompagnement des jeunes dans l'entreprenariat par le PNPE participent aux performances déjà perceptibles en 2021, tels que le Contrat d'Apprentissage Jeunesse, le Programme d'Accompagnement à l'Emploi et le Programme « Un Taxi, un Emploi, un Avenir ». Aussi, l'opérationnalité de trois (3) centres de formation sur l'ensemble du territoire et particulièrement dans la zone industrielle de NKOK concourt-elle à faciliter l'insertion des jeunes dans le monde du travail.

Evolution de l'offre et la demande d'emploi

Désignation	2020	2021	2022	22/21
Demandeurs d'emploi	4 916	12 609	8 567	-32,1%
Places vacantes (offres)	633	661	1000	51,3%
Nombre d'embauches réalisées	152	339	486	43,4%
Taux de placement	10%	28%	49%	-

Source : ONE

III.5.4 La masse salariale

En 2022, la masse salariale du secteur moderne (hors collectivités locales) s'est accrue de 4,8% à 2 114,1 milliards de FCFA. Cette progression résulte de la hausse conjointe de la masse salariale des sociétés de 6,8% à 1 424,7 milliards de FCFA et des dépenses de personnel du secteur public (+1,0%).

Evolution de la masse salariale du secteur moderne (en milliards de FCFA)

Désignation	2020	2021	2022	22/21
Sociétés	1 286,10	1 334,0	1424,7	6,8%
Secteur Public hors collectivités locales	683,2	682,4	689,4	1,0%
Total	1 969,3	2 016,4	2 114,1	4,8%

Sources : DGBFIP, DGCP, DGEFF

III.5.4.1 La masse salariale du secteur public

Au terme de l'année 2022, la masse salariale du secteur public a progressé de 1,0% à 689,4 milliards de FCFA. Cette évolution s'explique par une augmentation de la solde permanente (+2,9%), en dépit d'une baisse de la masse salariale de la Main d'Œuvre Non Permanente (-15,4%), en lien avec le maintien des politiques de gestion des ressources humaines.

⁴ Depuis août 2022, l'Office National de l'Emploi est devenu le Pôle National de Promotion de l'Emploi (PNPE).

Evolution de la masse salariale du secteur public (en milliards de FCFA)

Désignation	2020	2021	2022	22/21
Secteur Public	683,2	682,4	689,4	1,0%
Solde permanente	627,9	628,5	646,8	2,9%
MONP	35,3	33,7	28,5	-15,4%
Autres	20	20,2	14,1	-30,2%

Sources : DGBFIP, DGCPT

III.5.4.2 La masse salariale par département

A fin décembre 2022, la masse salariale de la Fonction publique a enregistré une progression de 2,9% à 646,8 milliards de FCFA. Celle-ci reste plus accentuée dans l'Administration Économique (+8,7%) et des Transports (+4,0%) Cette évolution résulte essentiellement de la régularisation des situations administratives.

Evolution de la masse salariale de la Fonction Publique par département (en milliards de FCFA)

Départements	2020	2021	2022	22/21
Pouvoir Public	178,4	178,6	181,6	1,7%
Adm. Centrale	121,8	123,3	125,5	1,7%
Adm. Economique	52,1	53,7	58,4	8,7%
Adm. Développement	26,5	26,9	26,0	-3,3%
Adm. Des Transports	7,0	6,8	7,1	4,0%
Adm. De l'Education	214,4	210,7	208,3	-1,2%
Adm. Sociale	82,4	81,6	81,8	0,2%
Autres	0,7	0,7	0,7	0,8%
Total	683,2	682,4	689,4	1,0%

Sources : DGBFIP, DGCPT, DGEPE

III.5.4.3 La masse salariale de la Main d'Œuvre Non Permanente

La masse salariale de la MONP s'est établie à 28,5 milliards de FCFA, soit une baisse de 15,4% par rapport à 2021. Cette diminution est liée à la baisse des effectifs des agents de cette catégorie (-4,6%).

III.5.4.4 La masse salariale des sociétés

En 2022, la masse salariale du secteur productif a enregistré un accroissement de 6,8% à 1 424,7 milliards de FCFA, en lien avec la hausse conjointe de la masse salariale du parapublic (+7,9%) et du privé (+6,7%).

La progression de la masse salariale du privé résulte particulièrement de celle des branches Services (+13,7%), Transport et Télécoms (12,8%), Pétrole (+8,1%), Mines (+6,4%), Bois (5,4%), Banques et Assurances (+5,0%), Bâtiments et Travaux publics (4,5%), ainsi que Autres industries (4,5%), du fait notamment de la bonne tenue de l'activité économique.

Evolution de la masse salariale des sociétés (en milliards de FCFA)

Départements	2020	2021	2022	22/21
Sociétés	1 286,1	1 334,0	1 424,7	6,8%
Parapublic	135,6	141,3	152,5	7,9%
Privé	1 150,5	1 192,7	1 272,3	6,7%
Agriculture	70,8	67,9	64,7	-4,7%
Pétrole	166,1	165,9	179,3	8,1%
Mines	118,3	146,5	155,8	6,4%
Bois	48,8	51,6	54,4	5,4%
Industries Agro-alimentaires	46,3	43,2	39,1	-9,4%
Autres industries	15,6	17,8	18,6	4,5%
Eau, électricité et raffinage	104,9	115,2	119,6	3,8%
Bâtiment et travaux publics	51,5	50,1	52,4	4,5%
Transports et Télécom	197,7	194,0	218,8	12,8%
Services	173,9	177,5	201,8	13,7%
Commerce	77,6	79,0	79,6	0,8%
Banques et Assurances	79,0	83,9	88,1	5,0%

Source : DGEPPF

III.5.5 Les prix

En 2022, l'inflation a atteint un niveau élevé en dépassant la norme CEMAC de 3%. En effet, en moyenne annuelle, le taux d'inflation, mesuré par l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC), s'est situé à +4,3% contre +1,1% en 2021. Cette hausse des pressions inflationnistes est liée à la combinaison de plusieurs facteurs : l'accroissement des prix de l'énergie, des produits alimentaires.

III.5.5.1 L'analyse des prix par poste

L'accentuation des tensions inflationnistes résulte de la hausse de l'inflation dans l'ensemble des postes de consommation, exceptés les postes Transport et Enseignement.

S'agissant du poste Produits alimentaires et boissons non alcoolisées, la hausse des prix (+6,0% contre +1,3% en 2021) découle des perturbations d'approvisionnement causées par le conflit russo-ukrainien et du problème de ravitaillement du marché local en certains produits. Cette flambée des prix concerne les produits tels que :

- Le « pain » (+10,3%), avec la hausse des prix du pain de blé industriel en baguette de 22,6 points à 17,4%. Il s'agit notamment du pain spécial (qui est différent du pain subventionné), commercialisé à des prix libres qui varient selon la nature, la qualité et la composition ;
- Le « bœuf » (+5,8%), en particulier les abats et tripes de bœuf (+4,9% contre -0,5% en 2021), la viande de bœuf fraîche (+5,8% contre +1,2% en 2021) ;
- La « volaille » (+13,8%), en rapport avec la hausse des prix de la volaille entière congelée (+20,5% contre +6,3% en 2021) et des cuisses de poules (+12,4% contre -3,4% en 2021) ;
- « L'huile raffinée » (+10,3%), du fait notamment de l'inflation de l'huile de palme raffinée (+11,9% contre +8,2% en 2021) et de l'huile raffinée d'olive (+6,9% contre +0,3% en 2021) ;
- Les « légumes frais en fruit ou racine » (+7,5%) suite à la hausse des prix de l'aubergine verte locale (+6,9% contre +0,3% en 2021), des gombos frais (+16,8% contre -11,5% en 2021) et de poivron frais (+9,2% contre -18,2% en 2021) ;
- Les « Tubercules, plantain » (+0,2%), en lien avec l'inflation de la banane douce (+0,7% contre +0,2%) et du plantain frais (+5,4% contre -5,7%).

L'accentuation des pressions inflationnistes a également porté sur les postes « Articles d'habillement et chaussures » (+6,4% contre -0,7% en 2021), « Meubles, articles de ménage et entretien courant de la maison » (+4,4% contre +3,1% en 2021), « Restaurants et hôtels » (+5,1% contre +2,1% en 2021), « Biens et services divers » (+4,6% contre +2,0% en 2021) et « Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles » (+3% contre +0,3% en 2021). Globalement, cette tendance est consécutive non seulement à la hausse des prix des matières premières, mais aussi à l'augmentation du coût du fret maritime.

L'analyse par poste montre que :

- La hausse des prix des « Articles d'habillement et chaussures » est consécutive, entre autres, au relèvement des prix des produits tels que le pagne importé (+6,8% contre -0,2% en 2021), le tissu pour robe en polyester (+5,5% contre +3,0% en 2021), les vêtements de dessus hommes (+5,7% contre +0,2% en 2021) et les vêtements de dessus femmes (+10,3% contre +0,8% en 2021) ;
- Le relèvement du prix des « Meubles, articles de ménage et entretien courant de la maison » a été plus prononcé sur les articles tels que les meubles en rotin (+15,9% contre -2,4% en 2021), les serviettes (+8,7% contre -2,5% en 2021), les ventilateurs sur piédestal (+8,9% contre +0,7% en 2021) et les tondeuses à gazon (+12,3% contre -5,6% en 2021) ;
- L'inflation dans le poste « Restaurants et hôtels » est principalement liée au relèvement des prix des services des bars, débits de boissons et cafés (+5,4% contre +1,1% en 2021) ;
- L'augmentation des prix du poste « Biens et services divers » est essentiellement imputable aux soins corporels (+5,1% contre +1,6% en 2021), aux frais d'assurance tels que la prime d'assurance vie (+28,6% contre -0,4% en 2021) et aux services de Frais de transfert d'argent vers l'étranger (+0,3% contre -14,6% en 2021) ;
- La progression des prix dans le poste Santé (+2,7% contre -6,3% en 2021) tient principalement aux dysfonctionnements observés dans les prestations de la CNAMGS qui ont impacté la prise en charge des soins de santé. Dans ce contexte, un relèvement des prix a été observé notamment sur les appareils et matériels thérapeutiques tels que les montures et verres (+28,1% contre +2,0% en 2021), les services de consultation de l'hygiène buccale (+6,9% contre -1,5% en 2021), les analyses médicales (+4,8% contre -0,6% en 2021) et les soins et pansements (+8,0% contre +2,5% en 2021) ;
- L'inflation dans le poste « Communications » (+1,2% contre -1,0% en 2021) est tributaire de l'augmentation du prix de la téléphonie mobile (+1,3% contre -3,7% en 2021) et des frais d'installation du téléphone fixe (+4,8% contre +0,02% en 2021) ;
- La hausse des prix des « Loisirs et culture » (+1,8% contre +0,5% en 2021) est consécutive au relèvement des prix des appareils photographiques numériques de poche (+13,8% contre +3,1% en 2021), des logiciels anti-virus (+20,6% contre +0,4% en 2021), des

guitares (+14,0% contre +0,2% en 2021) et des jeux de société (+15% contre +1,7% en 2021).

Par contre, on observe un ralentissement de l'inflation dans :

- Les « Transports » (+0,9% contre +5,9% en 2021), en lien avec le maintien des prix des carburants à la pompe depuis mars 2020 ;
- Et l'« Enseignement » (+1,5% contre +3,6% en 2021), notamment sur les frais de répétition des élèves du primaire (+0,001% contre +14,3%) et de scolarité dans les écoles supérieures (-3,8% contre +3,5% en 2021).

III.5.5.2 L'analyse sectorielle

Sur le plan sectoriel, la hausse des pressions inflationnistes est observée dans tous les secteurs : primaire (+4,9% contre +1,5% en 2021), secondaire (+4,9% contre +0,7% en 2021) et tertiaire (+2,3% contre +1,2% en 2021).

En termes de durabilité, la hausse des prix est enregistrée dans la totalité des biens de consommation : biens durables (+4,9% contre +0,1% en 2021), biens non durables (+5,2% contre +1,1% en 2021), biens semi-durables (+5,6% contre +0,5% en 2021) et services (+2,3% contre +1,2% en 2021). Par origine, l'inflation est à la fois importée (+5,2% contre +1,2% en 2021) que locale (+3,8% contre +1,2% en 2021).

En conséquence, l'inflation sous-jacente (hors énergie et produits frais) s'est accentuée (+4,6% en 2022 contre +1,2% en 2021).

III.5.5.3 La compétitivité globale

Comparativement aux principaux partenaires économiques, en 2022, le différentiel d'inflation du Gabon est favorable avec la France et les Etats-Unis. En effet, les écarts d'inflation en point se sont situés comme suit : -0,9 par rapport à la France et -2,2 par rapport aux Etats-Unis. En revanche, avec la Chine, l'écart d'inflation est positif et se situe à +2,3 points.

Evolution de l'IHPC des ménages

Regroupements	Pond	Taux d'inflation trimestriel (en %)				Janvier - Décembre				Glissement mensuel (en %)
		2022				Indice moyen		Variation (%)		
		T1	T2	T3	T4	2021	2022	2021	2022	
INDICE NATIONAL (base 100 = 2018)	10000	2,4	3,5	5,5	5,6	103,2	107,6	1,1	4,3	5,4
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	4029	2,9	4,5	7,9	8,6	104,2	110,4	1,3	6,0	8,8
Céréales non transformées	484	-1,1	-1,5	-0,6	-0,5	102,7	101,7	1,6	-0,9	-0,1
Pains	144	-0,4	7,3	10,5	24,6	96,7	106,7	-5,8	10,3	25,5
Bœufs	129	1,3	2,8	7,7	11,1	100,4	106,1	0,3	5,8	10,9
Volaille	326	4,4	8,9	18,9	22,8	107,0	121,7	3,2	13,8	25,5
Poissons frais	254	4,5	4,5	8,9	4,0	105,7	111,5	6,6	5,5	6,3
Poissons et autres produits séchés ou fumés	106	7,4	7,2	5,0	5,5	116,1	123,4	7,9	6,3	5,0
Huiles raffinées	420	19,5	15,0	10,5	-2,1	105,0	115,8	4,9	10,3	-4,4
Légumes frais en fruit ou racine	195	3,3	3,7	6,8	16,2	106,2	114,2	0,1	7,5	16,2
Légumes frais en feuilles	96	-3,2	-1,7	5,8	13,7	102,7	106,5	-1,0	3,6	13,2
Tubercules, plantain	205	-9,3	-4,9	6,0	9,8	107,7	107,9	0,9	0,2	10,3
Boissons alcoolisées et tabac	170	-0,4	0,6	2,0	2,4	100,3	101,4	-0,3	1,1	3,1
Articles d'habillement et chaussures	525	4,7	6,6	8,1	6,1	100,3	106,7	-0,7	6,4	5,3
Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles	1543	1,0	2,5	4,1	4,5	100,7	103,7	0,3	3,0	3,9
Alimentation en eau	88	0,0	0,0	0,0	0,0	99,3	99,3	-1,6	0,0	0,0
Electricité	308	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0	100,0	-0,7	0,0	0,0
Gaz	67	0,2	0,4	0,5	1,1	96,8	97,3	-4,1	0,5	0,7
Meubles, articles de ménage et entretien courant de la maison	380	2,9	4,3	5,4	5,0	102,4	107,0	3,1	4,4	4,9
Santé	231	2,9	3,5	2,8	1,7	99,5	102,2	-6,3	2,7	1,3
Transports	813	1,9	0,1	1,3	0,4	109,7	110,7	5,9	0,9	-0,4
Carburants et lubrifiants	248	0,3	1,8	1,5	2,4	96,5	98,0	-4,9	1,5	0,5
Communications	555	0,7	1,2	1,6	1,3	102,4	103,7	-1,0	1,2	0,9
Loisirs et culture	459	1,1	1,7	2,3	1,9	100,4	102,2	0,5	1,8	1,8
Enseignement	324	0,8	0,8	1,5	2,7	106,0	107,6	3,6	1,5	2,6
Restaurants et hôtels	588	3,1	4,5	6,1	6,6	101,1	106,2	2,1	5,1	7,2
Biens et services divers	383	4,3	5,2	5,0	3,9	101,4	106,0	2,0	4,6	3,4
Inflation sous-jacente	7701	3,0	4,1	5,9	5,5	102,9	107,6	1,2	4,6	5,6
Energie	1676	0,5	0,6	0,8	1,3	99,1	99,9	-0,5	0,8	0,5
Produits frais	623	0,9	2,6	7,1	8,7	105,9	110,9	1,6	4,8	10,4

Sources : DGS, DGEPP

III.6.LA DETTE PUBLIQUE

L'année 2022 a été caractérisée par une baisse du règlement (-21,4%) et un renforcement du stock de la dette publique (+5,4%). Pour la deuxième année consécutive, le taux d'endettement demeure en deçà de la norme communautaire ($\leq 70\%$).

III.6.1 Le règlement de la dette

Une enveloppe de 967,6 milliards de FCFA a été consacrée en 2022 au paiement de la dette publique, en baisse de 21,4%. Cette diminution résulte du repli du paiement de la dette extérieure. En revanche, le règlement de la dette intérieure enregistre une amélioration.

La baisse du paiement de la dette extérieure (-45,6%) porte principalement sur la dette contractée auprès du marché financier international (-74,9%).

Evolution du règlement

(En milliards de FCFA)	2020	2021	2022	Poids	22/21
Dettes extérieures	795,6	722,8	393,1	40,6%	-45,6%
Multilatérale	91,9	83	114,4	11,8%	37,9%
Bilatérale	67,4	78	83,8	8,7%	7,4%
Commerciale	74,3	65,7	70,5	7,3%	7,2%
Marché financier International	562	496,1	124,4	12,9%	-74,9%
Dettes intérieures	383,1	508,3	574,5	59,4%	13,0%
Bancaire	137,6	89,9	124,0	12,8%	37,9%
Moratoires	53,1	174,2	98,1	10,1%	-43,7%
Divers	3,5	-			
Marché financier Régional	188,9	244,2	352,5	36,4%	44,3%
Total	1 178,7	1 231,1	967,6	100,0%	-21,4%

Sources : Cellule Nationale de SML ; DGEPP

III.6.2 L'encours de la dette

En 2022, le stock de la dette publique a augmenté de 5,4% pour s'établir à 7131,7 milliards de FCFA. Cette évolution s'explique par la hausse conjointe de l'encours extérieur (+6,7%) et intérieur (+3,2%).

La progression de l'encours extérieur est consécutive essentiellement à l'accroissement des emprunts multilatéraux et ceux contractés sur le marché financier international. Toutefois, le stock de la dette commerciale enregistre une

baisse (-7,3%). Les emprunts multilatéraux concernent notamment les projets : (i) appui au programme GRAINE, (ii) programme d'alimentation en eau, (iii) développement des infrastructures, (iv) projet E-Gabon et (v) développement de la statistique au Gabon.

Par ailleurs, l'augmentation de l'encours intérieur s'explique exclusivement par les emprunts auprès du marché financier régional (+17,5%). Le portefeuille de la dette publique reste dominé par la dette extérieure (63,4%), en augmentation de 0,7 point.

Au total, le taux d'endettement a diminué de 6,1 points pour s'établir à 54,3% du PIB, en deçà du seuil communautaire ($\leq 70\%$ du PIB), dans un contexte marqué par l'accélération de l'activité économique.

Evolution du stock

(En milliards de FCFA)	2020	2021	2022	Poids	22/21
Dette extérieure	4 052,5	4 238,8	4 523,9	63,4%	6,7%
Multilatérale	1 627,9	1 686,2	1 908,5	26,8%	13,2%
Bilatérale	841,4	841,6	845,4	11,9%	0,5%
Commerciale	269,1	220,7	204,6	2,9%	-7,3%
Marché financier International	1 314,1	1 490,3	1 565,4	21,9%	5,0%
Dette intérieure	2 212,5	2 527,4	2 607,8	36,6%	3,2%
Bancaire	887,6	845,4	798,3	11,2%	-5,6%
Moratoires	544,1	394,4	296,3	4,2%	-24,9%
Divers	780,8	0,0	0,0		
Marché financier Régional		1 287,6	1 513,2	21,2%	17,5%
Total	6 265,0	6 766,2	7 131,7	100,0%	5,4%
En ratio du PIB nominal					
Stock de la dette	71,1%	60,4%	54,3%	-	-
Dette extérieure	46,0%	37,8%	34,4%	-	-
Dette intérieure	25,1%	22,5%	19,8%	-	-

Source : DGD

III.7 ENCADRE SUR LA SURVEILLANCE MULTILATERALE

La surveillance multilatérale a été mise en place 1994. Elle consiste pour les Etats de la CEMAC, à établir les procédures permettant de respecter les règles communes de coordination des politiques économiques nationales, notamment en matière budgétaire. Les critères de la surveillance multilatérale (le solde budgétaire de référence, le taux d'inflation, le taux d'endettement public et la non accumulation d'arriérés) fixent des repères servant à apprécier le caractère insoutenable des déficits, aussi bien du point de vue de leur financement que de leur compatibilité avec les objectifs de la politique monétaire.

Ainsi, pour ce qui est de l'état de conformité aux critères de convergence de la CEMAC, le Gabon a respecté un seul critère de convergence en 2022, celui relatif au taux d'endettement. L'état de la convergence se présente donc comme suit :

- Le déficit budgétaire de référence s'est creusé passant de -1,7% en 2021 à -3,4% en 2022. Cette évolution résulte de la forte progression des recettes pétrolières (+91,3%) malgré un solde budgétaire global devenu excédentaire. En effet, en niveau, on note une amélioration du solde budgétaire, à la faveur d'une amélioration des recettes budgétaires de 33,1% plus importante que les dépenses budgétaires.
- Le taux d'inflation a progressé de +4,3%, dépassant la norme communautaire de +3%. Cette évolution est liée au relèvement des prix de l'énergie, des produits alimentaires, des coûts des transports et à l'arrêt total des mesures restrictives liées à la pandémie en particulier.
- La dette publique en pourcentage du PIB a baissé de 6,1 points par rapport à 2021 pour se situer à 54,3%. Cette évolution résulte du remboursement progressif des arriérés nationaux, conformément aux stratégies convenues d'apurement de la dette intérieure.
- La non-accumulation d'arriérés n'a pas été respectée en 2022 suite notamment aux arriérés sur le plan intérieur.

Critères de surveillance multilatérale 2020 – 2022

	Norme	2020	2021	2022	Observations pour l'année 2022
Solde budgétaire de référence (%PIB)	> ou = -1,5%	-3,5%	-1,7%	-3,4%	Non Respecté
Taux d'inflation	< ou = à 3 %	1,3%	1,1%	4,3%	Non Respecté
Taux d'endettement public	< ou = à 70 %	71,1%	60,4%	54,3%	Respecté
Non accumulation d'arriérés :	Arriérés < 120 jours	15,4	49,8	66,2	Non Respecté

Sources : Cellule Nationale de SML ; DGEPF



4^e partie

La politique économique du gouvernement en 2022



IV. LA POLITIQUE ECONOMIQUE DU GOUVERNEMENT EN 2022

Depuis 2020, l'économie mondiale a été affectée par la crise sanitaire qui a entraîné une détérioration de la situation économique nationale. Pour juguler les effets négatifs de cette crise, le Gouvernement a adopté des mesures conjoncturelles stratégiques combinées à la poursuite du Plan d'Accélération et de la Transformation (PAT). Ce plan de relance est principalement axé sur le renforcement de la structure économique, l'amélioration des infrastructures d'éducation, de santé et du système social.

IV.1 Une politique budgétaire portant sur le recouvrement optimal des recettes et l'exécution rationnelle des dépenses

Pour l'efficacité de sa politique budgétaire en 2022, le Gouvernement a maintenu les efforts déjà consentis en matière de mobilisation des recettes et d'affermissement de l'efficacité des dépenses.

IV.1.1 Politique de mobilisation des recettes

Dans un contexte marqué par la levée des mesures restrictives de lutte contre la covid-19, le Gouvernement a poursuivi les actions de mobilisation des recettes à travers les nouveaux axes de politique et de dépenses fiscales.

En matière de politique fiscale

Pour accroître les recettes fiscales, la politique d'élargissement de l'assiette de l'impôt et d'amélioration du système de recouvrement a été maintenue. Les mesures y relatives ont porté spécifiquement sur :

- la mobilisation des dettes fiscales recouvrables à 33% pour l'exercice 2022 ;
- la poursuite des efforts d'immatriculation et de localisation des contribuables ayant délocalisé leur exploitation ;
- l'informatisation des magasins, aires de dédouanement et le dépôt douane, ainsi que l'interconnexion des deux derniers bureaux des régions douanières à Sydonia World ;
- la limitation du délai de paiement en espèces des taxes, droits de douane et autres revenus par les contribuables qui devront régler leurs impôts et taxes par virements bancaires, chèques, ou virements électroniques ;
- la généralisation du paiement des impôts, taxes, droits de douane et

autres revenus par les contribuables par virements bancaires, chèques ou virements électroniques ;

- le relèvement du taux de TVA et des droits de douanes pour certains produits (également harmonisation/alignement des listes de produits) ;
- l'introduction d'un impôt synthétique, la Contribution Foncière Unique (CFU), pour remplacer les impôts fonciers sur les propriétés bâties et non bâties et la taxe d'habitation ;
- l'harmonisation des taux appliqués au cordon douanier avec ceux pratiqués sur le marché intérieur.

En matière de dépenses fiscales

Le Gouvernement s'est engagé à poursuivre la rationalisation des avantages fiscaux et douaniers qui constituent une source importante de recettes supplémentaires et un axe majeur de mobilisation des recettes. Dans cette optique, les principales actions ont été orientées vers :

- la réduction du champs et/ou la durée des avantages fiscaux, ainsi que le contrôle de la réalisation des contreparties pour lesquelles ces avantages sont accordés aux contribuables ;
- l'encadrement des nouvelles exonérations fiscales et douanières avec la mise en place d'une commission spéciale dédiée à la surveillance des modalités d'exécution et de contrôle des contreparties associées ;
- l'annulation des exonérations accordées en dehors du cadre légal ;
- le renforcement des moyens des administrations fiscales et douanières afin de faciliter et de systématiser les contrôles conjoints (DGI/DGDDI) sur les produits exonérés ;
- le relèvement des taux et la réforme des exonérations accordées dans le cadre du programme de lutte contre la vie chère ;
- l'application progressive d'un taux réduit (10%) en lieu et place de l'exonération totale de TVA applicable à certains produits et services (hors champs des exonérations prévues par la directive CEMAC) ;
- la suppression des exonérations des patentes, droits d'enregistrement et contributions foncières pour les entreprises du secteur minier et application de la retenue à la source ;
- la réintégration des produits exonérés dans la liste des produits soumis à la Contribution Spéciale de Solidarité (CSS) ;
- la suppression des exonérations des contributions foncières pour les ZIS et ZES.

IV.1.2. Politique de rationalisation de la dépense publique

En vue d'assurer la maîtrise et l'efficacité de la dépense publique, il a été maintenu et intensifié les actions visant à optimiser la gestion de la masse salariale, rationaliser la gestion des services publics personnalisés (SPP) et améliorer l'exécution et la transparence budgétaire.

En matière de gestion de la masse salariale

Le Gouvernement a poursuivi le nettoyage du fichier des agents de l'État. A cet effet, l'accent a été mis sur :

- l'élaboration d'une stratégie à moyen terme sur l'évolution de la masse salariale précisant les réformes et évolutions nécessaires en matière de recrutements et de politique salariale ;
- la mise en œuvre du plan progressif d'apurement des arriérés de solde dans le budget ;
- le renforcement de gestion de la solde pour ne plus créer/accumuler de retards/arriérés en matière de solde sur la période du programme ;
- l'élaboration des fiches de postes ;
- la tenue des conférences de répartition des postes budgétaires dans le but de maîtriser les recrutements dans la fonction publique.

Au titre des dépenses de transferts et subventions

Pour poursuivre les efforts de maîtrise des dépenses relatives aux transferts et subventions, le Gouvernement a intensifié des mesures visant à faciliter la prise en charge des coûts sociaux des services publics personnalisés (SPP) et des autorités administratives indépendantes (AAI). Avec l'appui des partenaires techniques et financiers, ses mesures ont été axées sur :

- la proposition d'une première liste des SPP et des AAI à restructurer ou à supprimer ;
- la mise en place, suivant les recommandations des travaux de la task force (SPP, AAI), d'un cadre juridique rénové, relatif au pilotage stratégique, à la gouvernance et à la surveillance financière des établissements publics de l'État, qui visera à conditionner la création d'établissements publics à des études préalables ;
- le reporting des données financières, patrimoniales et de ressources humaines en vue de rendre l'information budgétaire et financière des SPP plus complète au Parlement ;

- la réflexion sur le développement, d'un module dédié dans VECTIS permettant de consolider l'ensemble des informations des SPP ;
- le renforcement des capacités à identifier, quantifier et gérer les risques budgétaires liés aux SPP ;
- l'amélioration de la qualité de l'annexe budgétaire relative aux opérateurs pour avoir une couverture exhaustive présentant l'ensemble des informations financières sur ces entités, y compris leurs ressources.

En matière d'exécution budgétaire

Pour ce qui est de l'efficacité de l'exécution et de la transparence budgétaire, l'optimisation des systèmes d'information financiers ont constitué une des priorités des autorités. Afin de faciliter l'automatisation des informations entre les différents systèmes, fiabiliser l'exécution et faciliter la reddition des comptes, les actions suivantes ont été poursuivies :

- renforcer le contrôle interne comptable de l'Etat ;
- procéder à l'interfaçage automatique entre VECTIS et SIGFIP-ASTER ;
- renforcer les instruments de pilotage de l'exécution budgétaire à travers la mise en œuvre des plans d'engagement articulés avec le plan de trésorerie mensualisé (joint à la loi de finances), ainsi que leur intégration dans VECTIS, conformément aux recommandations de la mission d'AFRITAC Centre.

L'exécution a également été améliorée en systématisant la pratique du paiement par journée comptable. Cette action vise à améliorer les contrôles et la déconcentration généralisée de la fonction de l'ordonnateur dans l'exécution des dépenses de fonctionnement.

IV.2 Une politique sectorielle orientée vers la poursuite de la mise en œuvre des engagements du PAT

Sur le plan sectoriel, la mise en œuvre des douze batailles (contenues dans le PAT et regroupées en trois pivots : économique, social et transverse) a été poursuivie.

IV. 2.1 Le pivot économique

Le pivot économique a pour objectif de préparer les secteurs productifs de demain en gérant le déclin progressif du pétrole et en accompagnant la montée en puissance de nouveaux secteurs.

-Agriculture

La préparation des secteurs productifs vise à renforcer la sécurité alimentaire et le développement des filières exportatrices, à travers la mise en œuvre des Zones Agricoles à forte Productivité (ZAP) et des Agropoles. A cet effet, sur les cinq ZAP prévues, celle de Kango a fait l'objet d'un début d'aménagement et celle d'Andem a été cédée à un investisseur pour sa mise en valeur.

De même, les autorités gouvernementales ont poursuivi le programme semencier et l'attribution des terres agricoles dans les ZAP. L'accent a également été mis dans le développement des autres programmes agricoles à travers :

- la poursuite du Programme de Développement Agricole et Rural (PDAR2-FIDA) ;
- la réhabilitation du CIAM ;
- la poursuite du Programme GRAINE.

-Pêche

En matière de pêche, l'activité de transformation thonière reste en cours de structuration. A cet effet, la mise en œuvre de l'accord de pêche signée entre la République Gabonaise (RG) et la commission de l'Union Européenne (UE) s'est poursuivie.

-Forêt

En vue d'améliorer la productivité, de diversifier la filière bois et d'élargir ses débouchés, les autorités ont assoupli la taxation des usines orientées vers les deuxième et troisième transformations.

IV. 2.1 Le pivot économique

En ce qui concerne le pivot social, le Gouvernement a poursuivi la création des conditions d'un nouveau pacte social fondé sur une contribution accrue du secteur privé, une efficacité renforcée des services publics et la préservation des principaux filets sociaux.

A ce titre, une enveloppe budgétaire a été allouée pour les investissements permettant de consolider la politique de lutte contre la précarité, les inégalités sociales et le renforcement du dispositif de protection sociale.

-Santé

Le Gouvernement a amélioré la prévention et l'offre d'accès aux soins. Sur le plan de la médecine préventive, il a mis en œuvre les programmes de sensibilisation et d'éducation des populations sur l'hygiène et les maladies, tout en poursuivant l'intensification de la vaccination contre la Covid-19 grâce aux appuis budgétaires extérieurs (BDEAC et BIRD), même si la réceptivité des populations à ces efforts n'a pas été optimale.

Dans le même ordre, la surveillance épidémiologique et le contrôle de la qualité des médicaments ont été renforcés.

Concernant l'offre de soins aux populations, les actions suivantes ont été mises en œuvre :

- renforcement des structures sanitaires ;
- construction, achèvement et réhabilitation des structures et équipement de santé sur l'ensemble du pays ;
- construction et réhabilitation des logements d'astreinte ;
- équipements medicotechniques.

-Protection sociale

Dans un contexte post-Covid-19, l'action sociale du Gouvernement portait sur le renforcement du dispositif de protection sociale avec la mise en œuvre du programme Gabon Égalité. De ce fait, les mesures répertoriées dans le cadre de ce programme ont été intensifiées.

S'agissant des investissements de protection sociale, un effort financier a été consenti pour conduire les actions suivantes :

- la réhabilitation de deux Centres pour Enfants Autistes et Trisomiques situés dans la commune d'Akanda ;
- le relogement des personnes à mobilité réduite ;
- la réhabilitation des centres sociaux ;
- l'équipement du Centre d'accueil des femmes victimes de violences situé dans le sixième arrondissement de la commune de Libreville.

Développement du capital humain

-Education nationale

Afin d'améliorer la qualité des enseignements au pré primaire, au primaire, au secondaire général et technique, d'augmenter l'offre en salles de classes et de garantir de meilleures conditions d'apprentissage, le Gouvernement a poursuivi l'exécution des chantiers de construction, de réhabilitation, d'achèvements et d'acquisition des établissements scolaires.

Dans ce cadre, les actions ci-après ont été exécutées :

- l'achèvement des travaux de construction et de réhabilitation des établissements scolaires ;
- les acquisitions d'établissements scolaires ;
- les nouvelles constructions via le financement de l'Agence Française de Développement (AFD) à travers le Programme Investissement du Secteur Éducation (PISE) ;
- la modernisation de certains établissements scolaires à travers l'appui du PID-PIH.

-Enseignement supérieur

Au niveau de l'Enseignement Supérieur, les autorités ont amélioré le cadre de vie des étudiants et du personnel enseignant. Elles ont également renforcé la promotion du développement de l'offre de formation professionnalisante. Pour y parvenir, un programme de réhabilitation et de modernisation des Universités et Grandes Écoles (USTM et UOB) est en cours de réalisation.

De même, des actions en faveur de l'adaptation et de l'orientation des étudiants au marché de l'emploi ont été mises en place tout en appliquant les critères d'attribution et de maintien d'allocations d'études.

-Formation professionnelle

Concernant ce volet, la politique de formation et de réinsertion par le biais des projets d'appui à l'employabilité des jeunes a été maintenue. Il s'agit davantage de faire correspondre l'offre de formation aux besoins du marché du travail à travers notamment, l'opérationnalisation des centres de formation professionnelle de M'vengué (Franceville) et de Tchengué (Port-Gentil).

IV.2.3 Le pivot transverse

Dans le cadre de la mise en œuvre du pivot transverse, le Gouvernement a poursuivi les efforts entrepris dans la réalisation des grands projets d'infrastructures.

Le renforcement des infrastructures routières et d'assainissement

En matière d'infrastructures routières et d'assainissement, la réalisation des projets prioritaires s'est poursuivie. Il s'agit des travaux d'amélioration des conditions de circulation à Libreville et ses environs ainsi que la Transgabonaise et les ouvrages d'assainissement.

A cet effet, les projets suivants ont été réalisés ou se poursuivent :

- Voiries du Grand Libreville ;
- Aménagement bassin versant Terre Nouvelle ;
- Aménagement bassin versant NZENG-AYONG ;
- Plan Complet de Réinstallation (PCR) en prélude à la construction de la voie de contournement de l'aéroport ;
- Réhabilitation et construction de la Transgabonaise.

Le renforcement des infrastructures énergétiques et hydrauliques

En matière d'infrastructures énergétiques, de nombreux projets structurants ont été réalisés, notamment :

- l'éclairage public de Port-Gentil et Franceville (PID PIH) ;
- la finalisation du Programme d'Urgence d'Électrification.

S'agissant de l'accessibilité à l'eau potable par l'ensemble des ménages du Grand Libreville et des populations en milieu rural, les travaux suivants ont été exécutés :

- l'accélération du Programme Intégré pour l'Alimentation en Eau Potable et l'Assainissement de Libreville (PIEPAL) ;
- l'accès aux services sociaux de base et renforcement des capacités des services ruraux à travers un financement de la BIRD.

Le renforcement des infrastructures de transport

En ce qui concerne les infrastructures de transport, un accent particulier a été

mis sur la poursuite de la réhabilitation du Transgabonais avec la participation de l'AFD. En outre, un effort financier a été consenti en vue de maintenir le niveau de sécurité et de sûreté des aéroports.

IV.3. La politique monétaire

Le Comité de Politique Monétaire qui s'est tenu le 15 décembre 2022, a décidé de maintenir inchangé le TIAO et les autres principaux taux d'intervention.

- Taux d'intérêt des appels d'offres (TIAO) : 4,50%

De même, les facilités ont été reconduites comme suit :

- Taux de facilité de prêt marginal : 6,25%
- Taux de facilité de dépôt : 0,00%

Taux d'intérêt des Appels d'Offre (TIAO)	4,50%
Facilité marginale de prêt	6,25%
Facilité de dépôts	0,00%

Politique des réserves obligatoires

Les coefficients applicables sur les Dépôts à terme (DAT) et les Dépôts à vue (DAV) ont été maintenus ainsi qu'il suit :

Coefficients applicables sur les Dépôts à Vue (DAV)	7,00%
Coefficients applicables sur les Dépôts à Terme (DAT)	4,50%

- Coefficient des réserves obligatoires à 7,00% sur les exigibilités à vue
- Coefficient des réserves obligatoires 4,50% sur les exigibilités à terme.



Les perspectives
2023 – 2024

5^e
partie



V. LES PERSPECTIVES 2023 – 2024

V.1. L'ECONOMIE MONDIALE EN 2023 et 2024

En 2023, les perspectives économiques mondiales s'assombriraient en lien avec la persistance des pressions inflationnistes, le durcissement des conditions financières, l'alourdissement de la facture énergétique et la poursuite du conflit russo-ukrainien. L'ensemble des régions économiques seraient impactées à l'exception de celle des pays émergents d'Asie qui continueraient de tirer l'expansion mondiale.

Cette évolution s'effectuerait dans un contexte d'alourdissement des finances publiques, de relèvement des principaux taux directeurs des banques centrales et des prix des matières premières couplé à une baisse du volume des marchandises échangées. En outre, le nombre de demandeurs d'emploi resterait à des niveaux encore élevés. Dans ce contexte, la croissance mondiale refluerait à 3,0% contre 3,5% en 2022.

V.1.1 La conjoncture dans les principaux pays avancés

Dans les pays avancés, la croissance atteindrait 1,6% en 2023 contre 2,7% l'année précédente. La flambée des prix énergétiques, la montée de l'inflation et l'enlisement du conflit russo-ukrainien seraient les principaux facteurs explicatifs.

Aux Etats-Unis, l'activité ralentirait mais resterait positive avec une croissance annuelle de 2,1%. Cette dernière serait portée par la consommation des ménages et une résilience des exportations.

En revanche, au Japon, l'expansion évoluerait de 1,4% en 2023 contre 1,0% en 2022, grâce aux mesures de soutien à la demande intérieure en faveur des ménages et des entreprises confrontées à la hausse des prix de l'énergie.

La zone euro enregistrerait une croissance de 0,9% contre 3,5% l'année précédente, dans un environnement marqué par la poussée des pressions inflationnistes, le durcissement des conditions financières et la crise énergétique.

Au sein de cet ensemble, l'économie allemande chuterait à -0,5% contre +1,8% en 2022. Cette situation serait consécutive aux renchérissements des coûts énergétiques et aux difficultés observées dans les chaînes de production. En France, par contre, le PIB évoluerait à 1,0% contre 2,5% en 2022, en lien

avec le resserrement de la politique monétaire et l'augmentation des prix de l'énergie. L'économie de l'Espagne décélérerait à 2,5% contre une croissance de 5,5% en 2022, tandis qu'en Italie, la croissance réelle serait modérée à 1,1% contre 3,7% en 2022. Hors zone, la croissance britannique chuterait à 0,4% contre 4,1% en 2022.

V.1.2 La conjoncture dans les pays émergents et en développement

Le PIB dans les pays émergents et en développement progresserait de 4,0% en 2023 comme un an plus tôt. Ce résultat découlerait d'une baisse de la demande extérieure, d'un durcissement des conditions financières et d'une forte inflation.

En Russie, l'expansion croîtrait de 1,5% en 2023 contre -2,1% en 2022 et ce, en dépit du conflit avec l'Ukraine et les sanctions économiques prononcées par l'ensemble des pays. Cette évolution résulterait des exportations en hydrocarbures.

La croissance dans les pays émergents d'Asie resterait robuste avec un taux de 5,2%. En Chine, le relâchement de la politique zéro-covid, et la bonne tenue de la consommation autoriseraient une croissance de 5,0%. En Inde, la production croîtrait de 6,1% en 2023 à 7,2% en 2024. Elle serait portée par les investissements dans le secteur manufacturier et les infrastructures technologiques.

La baisse des exportations, l'élévation des prix à la consommation et le resserrement des conditions financières internationales plombent la croissance des pays de l'Amérique latine. En effet, le PIB atteindrait 2,0% en 2023 et 2,2% en 2024 contre 3,9% en 2022. Le PIB brésilien ressortirait à 2,1% et 1,2% en 2023 et 2024. Celui du Mexique s'établirait à 3,1% et 1,5% sur la même période.

La croissance des pays du Moyen-Orient se situerait à 2,3% en 2023 et 3,2% en 2024. Cette décélération de la croissance par rapport à 2022 (+5,3%) serait principalement due à un tassement des exportations dans les pays producteurs de pétrole. Dans ce contexte, en Arabie Saoudite, la croissance serait de 1,7% sur la période.

Concomitamment, l'Afrique subsaharienne enregistrerait une croissance de 3,5% en 2023 et 4,1% l'année suivante. Le PIB du Nigéria et de l'Afrique du Sud atteindrait respectivement 3,2% et 0,3% en 2023 puis 3,0% et 1,7% en 2024.

V.1.3 La conjoncture dans les pays de la CEMAC

Les services de la Banque ont prévu deux scénarios possibles du cadre macroéconomique de la CEMAC en 2023, selon l'évolution des cours du baril de pétrole et l'évolution de la pandémie :

- ✓ un scénario de base, prévoyant (i) un prix moyen du baril de pétrole brut à 81,1 \$ et (ii) une exacerbation des pressions inflationnistes ;
- ✓ un scénario optimiste, tablant sur un cours du baril plus important que dans le scénario de base (90 \$ le baril) et l'absence de perturbations de la situation sécuritaire en RCA au courant de l'année 2023.

La croissance reviendrait de 2,9% en 2022 à 2,7% en 2023, portée principalement par la croissance non pétrolière (3,2% en 2023 contre 2,9 % un an plus tôt). Suivant l'optique offre, le secteur pétrolier devrait se replier, avec une croissance de -0,1% en 2023, contre 0,7% en 2022. Le secteur non pétrolier, quant à lui, devrait enregistrer des performances relativement similaires à celles de 2021, grâce à une solide contribution des branches agricoles à la croissance (0,7 point en 2023, contre 0,5 point en 2022), des services marchands (1,2 point en 2023, contre 1,1 point un an plus tôt) ainsi que des industries manufacturières (0,4 point contre 0,1 point en 2022).

V.1.4 L'évolution des produits de base

En 2023, les prix moyens des matières premières se retourneraient de -22,9%. Cela s'expliquerait par la désorganisation du commerce international née du conflit russo-ukrainien, notamment la perturbation de l'activité commerciale via la Mer Noire. Ainsi, les prix des produits énergétiques reculeraient de 2,8%. Dans le même temps, les marchés s'orienteraient vers un ajustement à la baisse de 5,6% (en moyenne annuelle) des cours des matières premières agricoles.

Le Pétrole

Les cours fléchiraient fortement en 2023. En moyenne, ils baisseraient de 23,9% pour se situer à 75,34 dollars contre 98,99 dollars projetés en 2022.

Sur la période, l'Opep+ anticipe une demande mondiale de pétrole atteignant une moyenne de 101,9 mb/j, en retrait de 1,1% par rapport aux 103 mb/j précédemment. Dans le même temps, le marché de l'or noir continuerait d'être négativement impacté par l'évolution géopolitique en Europe de l'Est

et le resserrement financier mondial, dans un contexte de maintien de l'inflation à des niveaux élevés, bien qu'en léger ralentissement.

Les oléagineux

Pour la campagne 2022/2023, le marché des oléagineux serait caractérisé par la sécurisation du corridor dans la Mer Noire, des conditions climatiques favorables et un fléchissement des tensions inflationnistes.

S'agissant de l'huile de palme, les prix devraient être lestés par une offre abondante (notamment en Malaisie) et la concurrence des autres huiles végétales. En conséquence, le prix de l'huile de palme se situerait en moyenne à 874,08 dollars la tonne, en baisse de 25,7%.

Le caoutchouc

Les prix du caoutchouc naturel reflueraient de 13,8% à 71,81 cents le kilogramme en 2023. L'incertitude autour de l'industrie automobile (Chine et Japon, notamment) serait à l'origine de la mauvaise orientation de la demande, entraînant ainsi une contraction des prix.

Le café

Un nouveau repli des cours est attendu pour 2023 sous l'effet d'une abondante récolte brésilienne, premier producteur mondial, provoquant un excédent mondial de 3,35 millions de sacs en 2023/24. Dans ce contexte, le marché enregistrerait une détente des prix en 2023. Ainsi, les cours de l'Arabica et du Robusta sont projetés respectivement à 216,61 cents la livre (-15,2%) et 102,14 cents la livre (-1,4%).

Le cacao

Selon l'Organisation internationale du cacao (Icco), pour le compte de la campagne 2022/2023, le marché sera suffisamment approvisionné et les perturbations liées à la pandémie s'atténueraient progressivement. En conséquence, le prix du cacao augmenterait de 9,1% à 2 584,33 dollars la tonne.

Le sucre

La production mondiale de sucre en 2022/23 (octobre/septembre) atteindrait 190,7 Mt, tandis que la consommation apparente augmenterait de 1,4% d'une année sur l'autre. En conséquence, les cours mondiaux du sucre s'établiraient à 20,35 cents la livre, en amélioration de 8,1%.

L'or

Dans le prolongement de l'année 2022, le marché de l'or serait à nouveau volatile, mais le durcissement de la politique monétaire de la FED et la consolidation du dollar américain n'auraient qu'un impact assez limité sur les prix du métal jaune. De plus, avec le ralentissement projeté pour 2023, les investisseurs seraient enclins à se diriger vers l'or comme valeur refuge. Dans ce contexte, le prix de l'or se situerait autour de 2 000 dollars américains.

V.2 LE CONTEXTE NATIONAL

V.2.1. Le pétrole

La production pétrolière nationale progresserait de 2,8% à 10,65 millions de tonnes métriques en 2023 contre 10,37 millions de tonnes en 2022. Cette tendance s'expliquerait, entre autres, par la multiplication des campagnes (développement et forages) soutenues par un niveau d'investissement important, de plus de 705 milliards de FCFA. Les prix se situeraient à 75 \$ US pour le brut gabonais et 73,1 \$ US pour le Brent.

V.2.2 Les mines

Pour l'année 2023, il est prévu une consolidation de la production nationale de manganèse à 11,04 millions de tonnes avec la montée en puissance de Bangombé, en plus des bonnes performances d'Okouma, de l'accélération de la production dans l'usine d'Okondja et Franceville. Les exportations se situeraient autour de 10,2 millions de tonnes. Sur le plan international, le plan de relance de l'économie chinoise influencerait les prix à la hausse.

V.2.3 La filière bois

Les industries de transformation du bois consolideraient leurs performances en 2023. Ainsi, la production des bois débités évoluerait de 16% à 1,695 million de mètres cubes contre une légère hausse de 1,2% enregistrée en 2022. Le renforcement du tissu industriel, le dynamisme des unités installées dans la zone de Nkok et l'approvisionnement régulier des usines en grumes continueraient d'expliquer cette évolution.

V.2.4 L'agriculture

Le secteur de l'agriculture consoliderait ses performances en 2023, en raison de l'amélioration continue des rendements des plantations d'Olam Palm (huile de palme), du maintien du trend haussier de la production des plantations d'Olam Rubber (caoutchouc naturel) et de la normalisation de l'activité de SIAT (caoutchouc naturel). Ainsi, la production de l'huile de palme brute est attendue à 198 275 tonnes en 2023 contre 147 940 tonnes en 2022 (+34%). La production globale de caoutchouc augmenterait de 55,1% pour s'établir à 47 378 tonnes contre 30 550 tonnes en 2022.

V.2.5 Les Agro-industries

La branche de l'agro-industrie améliorerait son activité en 2023, portée par les

huiles et corps gras (+36,4% à 38 400 tonnes), la raffinerie de sucre (+18,3%), l'eau minérale et les boissons gazeuses et alcoolisées.

V.2.6 Les autres industries

En 2023, les performances de la branche des autres industries de transformation s'affermiraient (+7%), grâce à la chimie (peintures et fabrication des médicaments), aux matériaux de construction et à la transformation de l'aluminium. Cette embellie résulterait de la fermeté des commandes des principaux clients (génie civil, logements, bois, mines, etc.).

V.2.7 L'énergie

En perspectives 2023, le segment énergie prévoit d'améliorer ses investissements en réaménageant le réseau de distribution d'eau et d'électricité. Ainsi, la production d'électricité se consoliderait de 5% à 2 940,8 GWh, tandis que la production d'eau s'établirait à 129,9 millions de m³.

V.2.8 Les BTP

L'activité des BTP enregistrerait la poursuite des chantiers en cours. Il s'agirait notamment de la poursuite des travaux de la Transgabonaise, de la pose de lignes d'eau et d'électricité pour le compte de la SEEG dans le cadre de l'extension et la réfection des réseaux d'eau potable à Moanda, Léconie, Akiéni et Tchengué (Port-Gentil), de la construction d'une station d'épuration et de traitement des eaux usées à la Baie des Rois ainsi que de la construction de la centrale électrique de Mbouba (Port-Gentil).

V.2.9 Les transports et les auxiliaires de transport

Le secteur des transports et auxiliaires de transport affermirait ses performances, en lien avec la consolidation des activités des secteurs miniers et forestiers. Aussi, pour soutenir ce surcroît d'activité, le transport ferroviaire a-t-il procédé à l'acquisition de six (6) locomotives neuves à grande puissance aux fins d'améliorer significativement la capacité d'acheminement. Au total, le volume global de marchandises acheminées par rails et manipulées dans les différents ports, rades et Beach (Owendo et Port-Gentil) se relèverait de 11%.

V.2.10 Le commerce

En 2023, l'activité de la branche du commerce général enregistrerait une hausse de 2,4%, en raison de la reprise attendue après le ralentissement observé au quatrième trimestre 2022, dans un contexte de tenue d'élections

générales (présidentielle, législative, communale et départementale). La baisse projetée de l'inflation devrait contribuer à améliorer l'activité.

V.2.11 Les services

L'activité des autres services se consoliderait de 2,2%. En effet, après avoir été durement impacté par l'apparition de la pandémie du Covid-19, le secteur des autres services va tirer profit du regain dans les services pétroliers grâce à une bonne orientation des cours du pétrole, du dynamisme des services immobiliers en lien avec la poursuite des investissements de la SNI, des services aux particuliers dont les jeux continuent de porter la branche. Les services aux entreprises et de réparation mécanique croitraient plus modestement.

V.2.12 L'hôtellerie

Le secteur de l'hôtellerie, restauration, tourisme et loisirs maintiendrait la dynamique impulsée depuis la fin de la crise sanitaire. En effet l'activité connaîtrait une expansion dans toutes les branches, soutenue par les facteurs suivants :

- le raffermissement du secteur pétrolier ;
- les échéances électorales (les flux des diverses campagnes) ;
- le calendrier évènementiel d'envergure nationale et internationale.

En conséquence le chiffre d'affaires de la grande hôtellerie se renforcerait de 12,3% pour atteindre 19,4 milliards de FCFA.

V.3 LES ESTIMATIONS MACROECONOMIQUES EN 2022 ET 2023

Après une croissance de 3,5% en 2022, la croissance mondiale devrait de nouveau ralentir à 3,0% en 2023 et 2024. Cette évolution serait liée en 2023 aux incertitudes sur les conséquences de la crise entre la Russie et l'Ukraine et les anticipations inflationnistes. Cependant, la reprise attendue en 2024 serait consécutive à un rétablissement progressif de l'activité après les répercussions de la guerre en Ukraine et au recul de l'inflation.

En dépit des risques qui subsistent dans ce contexte mondial, l'activité économique nationale progresserait à 2,7 en 2023 et à 3,1 en 2024.

V.3.1. Les principales hypothèses

Au regard des perspectives de l'économie mondiale (Avril 2023) et de l'observé conjoncturel à fin décembre 2022, la croissance projetée de l'activité économique est basée sur les hypothèses suivantes :

- une production pétrolière en hausse de 2,8% à 10,654 millions de tonnes en 2023 et de 4,2% à 11,104 millions de tonnes en 2024;
- un prix du baril de pétrole gabonais qui serait en baisse de 25,0% à 75,0 USD en 2023 et de 13,3% à 65,0 USD en 2024 ;
- une consolidation de la production de manganèse de 8,0% à 11,038 millions de tonnes en 2023 et de 5,6% à 11,653 millions de tonnes en 2024 ;
- un prix de vente du manganèse en hausse de 10,7% à 181,0 dollars US la tonne et de 1,2% à 183,2 dollars US la tonne en 2024 ;
- une production de bois débités qui devrait progresser de 2,8% à 1,499 millions de m³ en 2023 et de 5,8% à 1,586 millions de m³ en 2024 ;
- un renforcement de la production d'huile de palme de 17,0% à 172.901 tonnes en 2023 et de 5,5% à 182.411 tonnes en 2024 ;
- une dépréciation du taux de change de 4,0% à 596,6 FCFA le dollar américain en 2023 et de 1,2% à 591,6 FCFA le dollar américain en 2024.

Les hypothèses de cadrage macroéconomique

	2022	2023	2024	23/22	24/23
Production de pétrole (en millions de tonnes métriques)	10,4	10,7	11,1	2,8%	4,2%
Production de pétrole (en millions de Barils)	75,7	77,8	81,1	2,8%	4,2%
Prix du baril du pétrole gabonais (en \$US)	100,0	75,0	65,0	-25,0%	-13,3%
Prix moyen de Brent (en \$US)	101,2	73,1	68,9	-27,7%	-5,8%
Production de Manganèse (en milliers de tonnes)	10 221,6	11 038,0	11 653,8	8,0%	5,6%
Prix de vente de manganèse (en \$US/tonne)	163,5	181,0	183,2	10,7%	1,2%
Production Transformation de manganèse (milliers de tonnes)	48,2	50,8	53,0	5,2%	4,5%
Production de l'Or (en tonne)	1,1	1,2	1,4	15,0%	15,0%
Prix de vente de l'Or (\$US/l'once)	1 801,5	1 976,6	2 080,5	9,7%	5,3%
Production de gaz (en milliers de m3)	409 588,3	430 067,7	473 074,5	5,0%	10,0%
Taux de change (en dollars/F.CFA)	623,8	598,6	591,6	-4,0%	-1,2%
Production de bois débité (en m3)	1 459 138,9	1 499 536,3	1 586 038,3	2,8%	5,8%
Production d'huile de palme brut (en milliers de tonnes)	147,8	172,9	182,4	17,0%	5,5%
Production de caoutchouc usiné (en milliers de tonnes)	6,2	6,3	6,3	0,5%	0,5%

Source : DGEPPF

V.3.2. La formation du PIB prévisionnel en 2023 et 2024

Les perspectives économiques à court terme resteraient satisfaisantes. La croissance du PIB atteindrait 2,7% en 2023 et 3,1% en 2024, essentiellement tirée par l'agriculture, le bois, les mines, les transports et les services côté offre, ainsi que la consommation et les investissements côté demande.

Évolution du taux de croissance de 2022 à 2024

(En %)	2022	2023	2024
PIB total	3,0	2,7	3,1
Pétrole	3,3	2,8	4,2
Hors-pétrole	2,9	2,7	3,0

Source : DGEPPF

V.3.2.1 Les ressources du PIB prévisionnel en 2022 et 2023

Du côté de l'offre, tous les secteurs contribueraient positivement à la croissance sur la période, avec une progression de l'activité du secteur primaire (+4,9% en 2023 et +4,7% en 2024), le maintien des performances du

secteur secondaire (+2,8% en 2023 et +3,4% en 2024) et du secteur tertiaire (+2,8% en 2023 et +3,2% en 2024).

Dans le secteur primaire, l'activité serait soutenue par :

- les performances de la branche Agriculture de rente (+16,3% en 2023 et +5,3% en 2024) en lien avec les bons rendements des plantations d'huile de palme de Mouila et d'Awala et l'entrée en production de nouvelles plantations ;
- la progression de l'exploitation forestière (+5,1% en 2023 et +7,1% en 2024) consécutivement à la fermeté de la demande des industries locales et à l'exploitation de nouvelles surfaces forestières ;
- l'accélération de l'exploitation du manganèse (+8,0% en 2023 et +5,6% en 2024) expliquée par la montée en puissance des nouveaux gisements d'Okouma et d'Okondja et l'entrée en production du gisement de Mounana ;
- l'amélioration de l'activité pétrolière (+2,8% en 2023 et +4,2% en 2024) suite à l'optimisation des champs matures et l'entrée en production de nouveaux champs.

Les bons résultats du secteur secondaire découleraient de la progression de l'ensemble des branches. Le dynamisme de l'industrie minière (+5,2% en 2023 et +4,5% en 2024) serait porté par le silico-manganèse et l'oxyde de manganèse. En outre, la branche de l'industrie du bois progresserait (+2,8% en 2023 et +5,8% en 2024) consécutivement aux performances des usines d'Ikolo et de la Mpassa-Lebombi, dans un contexte de poursuite de la politique de transformation de bois. Dans le même temps, le relèvement des autres industries (+3,2% en 2023 et +6,7% en 2024) résulterait principalement de l'activité dans les Zones Economiques.

Le raffermissement dans les BTP (+4,3% en 2023 et +2,7% en 2024) proviendrait de la poursuite des travaux d'infrastructures (la Transgabonaise, les voiries municipales, le Transgabonais, les hôpitaux, les écoles, etc.) ainsi que les chantiers dans les domaines de l'eau et l'énergie.

L'activité du secteur tertiaire serait tirée essentiellement par la branche « Transports & Communications » (+3,4% en 2023 et +3,8% en 2024), elle-même influencée par la consolidation de l'activité dans les mines et le bois. Il serait également porté par les « Services » (+2,2% en 2023 et +2,8% en 2024) suite à la hausse des services immobiliers, aux entreprises, aux particuliers et dans la restauration & hôtellerie. Enfin, la branche du « Commerce » (+2,4%

en 2023 et +2,5% en 2024), soutenue par la demande locale, contribuerait positivement à l'évolution du tertiaire.

Evolution des prévisions du PIB par secteur d'activité de 2022 à 2024

(En milliards de FCFA)	PIB nominal (au prix du marché)					PIB en volume (au prix de 2001)				
	2022	2023	2024	23/22	24/23	2022	2023	2024	23/22	24/23
Produit intérieur brut	13 143,7	12 657,7	12 839,0	-3,7%	1,4%	5 894,6	6 060,2	6 250,0	2,7%	3,1%
PIB marchand	11 817,1	11 308,6	11 471,8	-4,3%	1,4%	4 855,8	5 017,2	5 201,5	3,2%	3,7%
Secteur primaire yc Gaz	4 713,1	3 819,0	3 587,8	-19,1%	-6,1%	1 350,2	1 420,7	1 487,6	4,9%	4,7%
Agriculture, Elevage, Pêche	570,2	589,5	609,7	3,2%	3,5%	444,0	473,7	494,4	6,5%	4,4%
Exploitation forestière	171,4	170,9	180,9	-0,3%	5,9%	111,7	117,4	125,8	5,1%	7,1%
Pétrole brut	3 600,7	2 625,9	2 339,9	-27,1%	-10,9%	605,5	622,2	648,5	2,8%	4,2%
Mines	370,8	432,9	457,2	15,2%	5,6%	189,0	207,4	219,0	8,0%	5,6%
Secteur secondaire	3 567,3	3 675,8	3 818,0	3,0%	3,9%	1 053,3	1 083,1	1 119,5	2,8%	3,4%
Industries agro-alimentaires, boissons	226,4	246,3	266,1	8,8%	8,0%	134,2	138,9	144,6	3,5%	4,1%
Industrie du bois	297,9	287,8	300,8	-3,4%	4,5%	159,8	164,2	173,7	2,8%	5,8%
Autres industries yc minières	383,0	398,9	428,7	4,2%	7,5%	178,9	185,0	197,0	3,4%	6,5%
Raffinage	13,2	13,1	13,3	-0,3%	1,3%	9,5	9,3	9,5	-1,5%	1,6%
Electricité, Eau	123,3	126,3	133,6	2,4%	5,8%	56,4	57,9	60,1	2,5%	3,8%
BTP	404,6	426,8	446,5	5,5%	4,6%	188,1	196,3	201,5	4,3%	2,7%
Recherche, services pétroliers	2 119,0	2 176,6	2 228,9	2,7%	2,4%	326,3	331,5	333,2	1,6%	0,5%
Secteur tertiaire yc SIFIM	3 036,1	3 207,7	3 399,4	5,9%	6,0%	2 004,8	2 060,9	2 127,4	2,8%	3,2%
Transports & Communications	1 318,7	1 388,1	1 472,9	5,3%	6,1%	867,3	896,6	930,5	3,4%	3,8%
Services	1 056,2	1 119,1	1 180,5	6,0%	5,5%	701,8	717,3	737,4	2,2%	2,8%
Commerce	553,1	588,5	624,2	6,4%	6,1%	264,6	270,9	277,7	2,4%	2,5%
Services bancaires, assurances	317,0	327,7	338,6	3,4%	3,3%	283,0	288,6	295,0	2,0%	2,2%
DTI et TVA	500,6	606,1	666,6	21,1%	10,0%	447,6	452,5	466,9	1,1%	3,2%
PIB non marchand	1 326,6	1 349,1	1 367,2	1,7%	1,3%	1 038,7	1 043,1	1 048,6	0,4%	0,5%

Source : DGEPP

V.3.2.2 Les emplois du PIB prévisionnel en 2023 et 2024

Du point de vue des emplois, la croissance du PIB serait soutenue aussi bien par la demande intérieure (+1,59% en 2023 et +1,65% en 2024) que par la demande extérieure (+4,5% en 2023 et +3,7% en 2024).

L'orientation favorable de la demande intérieure proviendrait essentiellement de la hausse de l'investissement privé (+1,0% en 2023 et +2,2% en 2024), tiré par l'exécution des travaux d'infrastructures, et de la relance de la consommation privée (+1,4% en 2023 et +1,7% en 2024).

Par ailleurs, le relèvement de la demande extérieure serait tributaire de l'augmentation des exportations des biens (+6,3% en 2023 et +5,5% en 2024), notamment avec les ventes de pétrole (+2,5% en 2023 et +3,8% en 2024), des produits de la rente (+12,0% en 2023 et +7,9% en 2024), des mines (+6,8% en 2023 et +4,8% en 2024) et des bois sciés (+2,2% en 2023 et +5,4% en 2024).

Evolution des prévisions des emplois du PIB de 2022 à 2024

(En milliards de FCFA)	PIB nominal ((au prix du marché)					PIB en volume (au prix de 2001)				
	2022	2023	2024	23/22	24/23	2022	2023	2024	23/22	24/23
PRODUIT INTERIEUR BRUT	13 143,7	12 657,7	12 839,0	-3,7%	1,4%	5 894,6	6 060,2	6 250,0	2,7%	3,1%
DEMANDE INTERIEURE	7 258,1	7 545,6	7 815,9	4,0%	3,6%	7 219,8	7 334,5	7 455,3	1,59%	1,65%
DEMANDE EXTERIEURE	10 250,6	8 029,8	7 517,5	-21,7%	-6,4%	7 530,7	7 892,2	8 183,0	4,5%	3,7%
CONSOMMATION TOTALE	5 212,1	5 470,9	5 667,3	5,0%	3,6%	3 529,6	3 602,0	3 636,9	2,1%	1,0%
Ménages	3 834,2	4 002,1	4 172,7	4,4%	4,3%	2 532,9	2 567,1	2 610,8	1,4%	1,7%
Administrations	1 377,9	1 468,9	1 494,5	6,6%	1,7%	996,8	1 034,9	1 026,2	3,8%	-0,8%
INVESTISSEMENT TOTAL	2 046,0	2 074,7	2 148,7	1,4%	3,6%	3 690,2	3 732,5	3 818,3	1,1%	2,3%
Privé	1 785,0	1 780,1	1 827,6	-0,3%	2,7%		3 492,4	3 568,5	1,0%	2,2%
dont : Pétrole	563,2	536,6	547,0	-4,7%	1,9%	2 203,3	2 243,6	2 302,6	1,8%	2,6%
Hors Pétrole	1 221,8	1 243,5	1 280,6	1,8%	3,0%	1 255,5	1 289,9	1 265,9	-0,5%	1,4%
Administration	261,0	294,6	321,1	12,9%	9,0%	231,3	240,1	249,9	3,8%	4,1%
EXPORTATIONS TOTALES	8 068,1	6 571,0	6 270,3	-18,6%	-4,6%	3 102,8	3 308,9	3 488,9	6,2%	5,4%
Pétrole	5 630,0	4 082,6	3 623,3	-27,3%	-11,3%	942,7	966,1	1 002,9	2,5%	3,8%
Hors Pétrole	2 217,0	2 256,3	2 405,9	1,0%	6,6%	2 090,4	2 272,3	2 414,7	8,0%	6,3%
dont : Rentes	1 020,4	978,1	1 069,0	-5,7%	9,3%	856,1	974,9	1 052,2	12,0%	7,9%
Mines	717,8	818,0	857,5	14,0%	4,8%	774,6	827,5	867,1	6,8%	4,8%
Bois transformé	473,8	455,1	474,1	-4,0%	4,2%	456,0	465,9	491,1	2,2%	5,4%
Produits manufacturiers	5,1	5,1	5,3	0,2%	4,9%	3,8	4,0	4,2	4,9%	5,1%
IMPORTATIONS TOTALES	2 182,5	1 458,9	1 247,2	-33,2%	-14,5%	4 428,0	4 583,2	4 694,1	3,3%	2,4%
dont Consommations	549,6	574,6	592,7	-3,9%	3,1%	511,5	533,5	551,2	4,3%	3,3%
Equipements	479,4	540,0	560,2	-2,2%	3,7%	717,1	749,5	782,8	4,5%	4,4%
Intermédiaires	612,3	647,5	663,0	-1,2%	2,4%	605,5	631,2	652,6	4,2%	3,4%

Source : DGEPE

V.3.3 Les prévisions du budget

V.3.3.1 Les recettes budgétaires

En 2023, les recettes budgétaires se situeraient à 2 449,3 milliards de FCFA contre 2 352,4 milliards de FCFA collectées en 2022, soit un renforcement de 4,1%. Cette embellie proviendrait du raffermissement des recettes hors pétrole, en lien avec la bonne tenue de l'activité économique nationale.

Ainsi, la part des recettes budgétaires dans le PIB se renforcerait de 1,5 point à 19,3% du PIB. Par ailleurs, rapportées au PIB pétrolier, les recettes pétrolières se consolideraient de 7,2 points. Dans le même temps, les recettes hors pétrole se renforceraient de 1,5 point de pourcentage du PIB hors-pétrole.

Prévision 2022 des recettes budgétaires

(En milliards de FCFA)	2021	2022	2023	23/22
Recettes pétrolières	595,2	1 138,7	1 020,7	-10,4%
Recettes hors pétrole	1 172,8	1 213,7	1 428,5	17,7%
Recettes totales	1 768,0	2 352,4	2 449,3	4,1%
En ratio du PIB nominal				
Recettes pétrolières	5,3%	8,7%	8,1%	-
Recettes hors pétrole	10,5%	9,2%	11,3%	-
Recettes totales	15,8%	17,9%	19,3%	-
PIB nominal (pour mémoire)	11 211,5	13 143,7	12 657,7	-
En ratio du PIB pétrole				
Recettes pétrolières	26,1%	31,6%	38,9%	-
PIB pétrole (pour mémoire)	2 283,2	3 600,7	2 625,9	-
En ratio du PIB hors pétrole				
Recettes hors pétrole	13,1%	12,7%	14,2%	-
PIB hors pétrole (pour mémoire)	8 928,2	9 543,0	10 031,9	-

Source : DGEPP

V.3.3.2 Les dépenses budgétaires

Contrairement à la perspective de hausse des recettes budgétaires, les dépenses budgétaires reculeraient de 9,3% à 2 124,5 milliards de FCFA par rapport au niveau exécuté en 2022. La baisse des dépenses budgétaires résulterait principalement de la maîtrise des dépenses de fonctionnement et des autres dépenses.

En effet, entre 2022 et 2023, les dépenses de fonctionnement diminueraient de 16,3% suite essentiellement à la baisse des dépenses affectées au soutien des produits pétroliers. Les autres dépenses diminueraient du fait du recul des dépenses des comptes spéciaux.

Par ailleurs, les dépenses affectées aux autres catégories de dépenses (dépenses en capital et paiement des intérêts) se conforteraient du fait notamment de la poursuite de l'exécution des projets d'investissement du PAT et du règlement des intérêts des emprunts contractés sur les marchés (international et régional).

V.3.3.3 La dette publique

En 2023, le service prévisionnel de la dette publique enregistrerait une augmentation de 46,5% à 1 548,1 milliards de FCFA. Cette évolution est attribuable à la hausse conjointe du service de la dette extérieure (+82,0%) et intérieure (+17,3%).

La progression du service de la dette extérieure résulte essentiellement de la hausse du principal (+135,8%), en lien avec l'augmentation de l'amortissement des emprunts contractés auprès du marché international, de l'ensemble des bailleurs extérieurs. Dans le même temps, le service de la dette intérieure augmenterait de 17,3% suite au reprofilage.

Evolution du service prévisionnel de la dette publique

(En milliards de FCFA)	2021	2022	2023	23/22
Dette extérieure	722,6	477,6	869,1	82,0%
Intérêts	169,1	189,7	190,2	0,3%
Principal	553,5	287,9	678,8	135,8%
Dette intérieure	508,3	578,7	679,0	17,3%
Intérêts	119,3	131,3	146,4	11,5%
Principal	389,0	447,5	532,6	19,0%
Total	1231,0	1056,4	1548,1	46,5%

Sources : DGBFIP, DGD

V.3.4. La balance des paiements prévisionnelle 2023-2024

Les paiements du Gabon effectués vers l'extérieur excèderaient les paiements reçus sur la période 2023-2024. Ainsi, la balance globale amorcerait un déficit

en 2023 (-83,9 milliards de FCFA) qui se creuserait en 2024 (-87,9 milliards de FCFA). Cette tendance serait tributaire de la baisse de l'excédent du compte courant sur la période, malgré l'allègement du déficit du compte des capitaux.

V.3.4.1 La balance prévisionnelle des transactions courantes

L'excédent du compte courant diminuerait de 94,3% en 2023 et 52,7% en 2024, soit une moyenne de -73,5%. Sur la période, cette évolution s'expliquerait principalement par la détérioration de l'excédent commercial (-15,0% en moyenne) et des transferts (-137,7% en moyenne) et du déficit des services (+0,1% en moyenne), malgré l'atténuation du déficit des revenus (-3,6% en moyenne).

V.3.4.2 La balance commerciale prévisionnelle

L'excédent commercial reculerait de 29,7% à 2 042,0 milliards de FCFA en 2023 et de 0,4% à 2 034,5 milliards de FCFA en 2024. Cette évolution serait liée à la baisse des exportations (-5,9% en moyenne) et à la hausse des importations (+3,1% en moyenne).

Le fléchissement des exportations serait consécutif à la diminution des ventes de pétrole de 10,3% en moyenne en lien avec la baisse des cours de pétrole sur le marché international. L'accroissement des importations proviendrait des commandes de l'ensemble des secteurs dans un contexte de consolidation de l'activité économique nationale.

Evolution de la balance commerciale prévisionnelle

(En milliards de FCFA)	2022*	2023**	2024**	23/22	24/23	Moyenne 2023-2024
Exportations (fob)	5 787,0	5 051,5	5 101,8	-12,7%	1,0%	-5,9%
Pétrole	4 151,6	3 389,4	3 313,3	-18,4%	-2,2%	-10,3%
Manganèse	998,1	1 048,0	1 126,0	5,0%	7,4%	6,2%
Or	52,2	52,8	59,3	1,0%	12,5%	6,7%
Bois	499,6	500,7	551,2	0,2%	10,1%	5,2%
Autres	85,5	60,6	52,0	-29,1%	-14,2%	-21,6%
Importations (fob)	2 883,7	3 009,5	3 067,3	4,4%	1,9%	3,1%
Secteur pétrolier	1 362,8	1 484,2	1 499,4	8,9%	1,0%	5,0%
Autres	1 520,9	1 525,3	1 567,9	0,3%	2,8%	1,5%
Balance commerciale	2 903,3	2 042,0	2 034,5	-29,7%	-0,4%	-15,0%

Sources : BEAC * Estimations **Projections

V.3.4.3 La balance prévisionnelle des services

Le déficit des services s'alourdirait de 2,3% à 1 189,4 milliards de FCFA en 2023. Cette évolution serait attribuable à la hausse des sorties de capitaux au titre des « fret et assurances des marchandises » (+23,1% à -385,1 milliards de FCFA) et des « voyages et séjours » (+3,6% à -110,8 milliards de FCFA). En 2024, ce déficit s'allègerait de 2,5% à 1 159,8 milliards de FCFA.

V.3.4.4 La balance prévisionnelle des revenus et des transferts

Le déficit de la balance des revenus diminuerait de 7,6% en 2023, suite à la baisse des sorties des revenus des investissements (-12,7%). Cependant, en 2024, ce déficit se dégraderait de 0,4% sous l'effet de l'augmentation de la rémunération des salariés (+5,7%) et des revenus des investissements (+0,1%).

La balance des transferts demeurerait excédentaire en 2023, en baisse de 39,0% à 18,9 milliards de FCFA en lien avec la hausse des sorties de capitaux au titre des transferts privés. En revanche, en 2024, ce solde deviendrait déficitaire à 25,8 milliards de FCFA. Cette situation serait tributaire de la baisse des transferts publics et privés.

V.3.4.5 La balance prévisionnelle des capitaux

Le compte des capitaux demeurerait déficitaire, en baisse de 71,3% en 2023 et de 16,6% en 2024, suite à la hausse des entrées des capitaux au titre des Investissements Directs Etrangers.

Evolution de la balance globale prévisionnelle

(En milliards de FCFA)	2022*	2023**	2024**	23/22	24/23	Moyenne 2023-2024
1- Transactions courantes	882,6	50,0	23,6	-94,3%	-52,7%	-73,5%
Balance commerciale	2 903,3	2 042,0	2 034,5	-29,7%	-0,4%	-15,0%
Balance des services	-1 163,0	-1 189,4	-1 159,8	2,3%	-2,5%	0,1%
Balance des revenus	-888,8	-821,6	-825,3	-7,6%	0,4%	-3,6%
Balance des transferts	31,0	18,9	-25,8	-39,0%	-236,4%	-137,7%
2- Balance des capitaux	-466,8	-133,8	-111,5	-71,3%	-16,6%	-44,0%
Investissements directs	172,0	262,2	287,5	52,4%	9,7%	31,1%
Dont secteur pétrolier	902,5	1015,1	1022,9	12,5%	0,8%	6,6%
Investissements de portefeuille	-300,0	-259,1	-237,0	-13,6%	-8,5%	-11,1%
Autres investissements	-338,8	-141,6	-166,7	-58,2%	17,7%	-20,2%
Opérations à plus d'un an (MLT)	-20,9	-195,5	-55,7	836,0%	-71,5%	382,2%
Opérations à moins d'un an (CT)	-317,9	53,8	-111,1	-116,9%	-306,3%	-211,6%
3- Erreurs et Omissions	-391,4	0,0	0,0	-100,0%	-	-
BALANCE GLOBALE	24,4	-83,9	-87,9	-443,5%	4,8%	-219,3%

Sources : BEAC * Estimations **Projections

V.3.4.6 La balance globale prévisionnelle

En définitive, les paiements du Gabon feraient ressortir un déficit du solde global en 2023 et en 2024 suite à la détérioration de l'excédent du compte courant malgré l'allègement du déficit du compte des capitaux.

V.3.5 L'Emploi, les salaires et les prix

V.3.5.1 L'Emploi

En 2023, le marché du travail serait marqué par une quasi-stagnation des effectifs dans le secteur public et une progression dans les sociétés.

S'agissant du secteur public, cette situation résulterait de la poursuite de la régularisation des situations administratives des agents en attente de postes budgétaires dans un contexte de maintien de la politique du gel des recrutements.

Dans les sociétés, le dynamisme de l'activité économique favoriserait l'augmentation du nombre d'emplois dans plusieurs secteurs.

V.3.5.2 Les salaires

La masse salariale du secteur moderne augmenterait en 2023 aussi bien dans le secteur public que dans les sociétés. En effet, la masse salariale du secteur public évoluerait en lien avec la régularisation des situations administratives des agents. La masse salariale des sociétés, quant à elle, serait tributaire des recrutements soutenus par la relance des activités dans plusieurs secteurs.

V.3.5.3 Les prix

L'économie enregistrerait une inflation maîtrisée en 2023 et 2024. En effet, l'indice harmonisé des prix à la consommation se situerait à +3,0% en 2023 et +2,5% en 2024 en moyenne annuelle. Cette situation relève des mesures de lutte contre la vie chère (mise en place de la nouvelle mercuriale) et de l'accentuation des activités de contrôle des prix.

V.4 LA POLITIQUE ECONOMIQUE, FINANCIERE ET SOCIALE DU GOUVERNEMENT EN 2023-2024

Dans un contexte économique international défavorable, la politique économique du Gouvernement en 2023 sera axée sur la poursuite de la mise en œuvre du PAT avec les programmes du FMI, de Gabon-Egalité, des différentes réformes et mesures de politiques structurelles (caractérisées par l'optimisation des recettes, l'efficacité de la dépense publique) et l'accélération de la transition vers l'économie verte.

V.4.1 Politiques budgétaire et sectorielle du gouvernement

V.4.1.1 Une politique budgétaire portant sur le recouvrement des recettes et l'exécution des dépenses

Pour l'exercice 2023, la politique budgétaire va maintenir les efforts déjà consentis en matière de mobilisation des recettes et d'affermissement de l'efficacité des dépenses

V.4.1.2 Politique de mobilisation des recettes

Dans un contexte marqué par la relance de l'activité économique nationale, le Gouvernement prévoit de continuer les actions de mobilisation des recettes.

➤ En matière de politique fiscale

Il est prévu de poursuivre les efforts dans la mobilisation des ressources budgétaires. Ainsi, un certain nombre de réformes sont envisagées. Elles portent sur :

- l'élargissement de l'assiette fiscale ;
- la sécurisation des recettes fiscales ;
- le renforcement dans l'action de mobilisation des recettes.

➤ En matière d'élargissement de l'assiette fiscale

Les réformes fiscales vont porter sur :

- le relèvement du taux de TVA et des droits de douanes pour certains produits (également harmonisation/alignement des listes de produits) ;
- la hausse de la taxation spécifique sur le tabac ;
- l'entrée en vigueur de la CFU par la simplification et l'optimisation des recettes issues de la fiscalité foncière ;

- la poursuite de la vérification des contreparties de nombreux avantages octroyés aux entreprises ;
- l'ouverture de six nouveaux Centre des Impôts de proximité pour un rapprochement stratégique vers des pôles économiques à fort potentiel. Il s'agit d'Akanda, de Mont-Bouët, de Ntoum, de Moanda, de Makokou et de Koulamoutou.

➤ **En matière de sécurisation de la collecte des recettes**

Cette réforme portera sur :

- la refonte du système d'information avec la poursuite de la dématérialisation des opérations avec E-t@x, Mobitax etc. ;
- l'instauration de la facture normalisée pour une meilleure traçabilité des transactions ;
- l'opérationnalisation de la TVA sur les activités de commerce électronique.

➤ **En matière renforcement des actions de mobilisation des recettes fiscales**

Les actions ci-dessous seraient envisagées pour lutter contre toutes les formes de fraudes fiscales :

- le renforcement des moyens de recouvrement, notamment à l'égard des contribuables reliquataires ;
- l'acquisition des moyens de détection précoce des défauts de paiement ;
- la poursuite des efforts d'immatriculation et de localisation des contribuables ayant déplacé leur exploitation ;
- l'informatisation des magasins, aires de dédouanement et le dépôt douane, ainsi que l'interconnexion des deux derniers bureaux des régions douanières à Sydonia World ;
- l'harmonisation des taux appliqués au cordon douanier avec ceux pratiqués sur le marché intérieur ;
- la poursuite de la rationalisation des avantages fiscaux et douaniers. Dans cette optique, les principales actions seront orientées vers :
 - la réduction du champs et/ou la durée des avantages fiscaux ;
 - l'encadrement des nouvelles exonérations fiscales et douanières avec la mise en place d'une commission spéciale dédiée à la

surveillance des modalités d'exécution et de contrôle des contreparties associées.

- l'annulation des exonérations accordées en dehors du cadre légal ;
- le renforcement des moyens des administrations fiscales et douanières afin de faciliter et de systématiser les contrôles conjoints (DGI/DGDDI) sur les produits exonérés ;
- le relèvement des taux et la réforme des exonérations accordées dans le cadre du programme de lutte contre la vie chère ;
- l'application progressive d'un taux réduit (10%) en lieu et place de l'exonération totale de TVA applicable à certains produits et services (hors champs des exonérations prévues par la directive CEMAC) ;
- la suppression des exonérations des patentes, droits d'enregistrement et contributions foncières pour les entreprises du secteur minier et application de la retenue à la source ;
- la réintégration des produits exonérés dans la liste des produits soumis à la CSS ;
- la suppression des exonérations des contributions foncières pour les ZIS & ZES

V.4.1.3 Politique d'amélioration de l'efficacité de la dépense publique

En vue d'assurer la maîtrise et l'efficacité de la dépense publique, le Gouvernement intensifiera les actions visant à optimiser la gestion de la masse salariale, rationaliser la gestion des Services Publics Personnalisés (SPP) et améliorer l'exécution et la transparence budgétaires.

➤ **La gestion de la masse salariale**

En matière de gestion de la masse salariale, les autorités poursuivront les actions ci-après :

- mise à la retraite systématique des agents de la solde permanente et de la MONP par l'application des dispositions législatives et réglementaires ;
- suivi des autres sorties de services (agents décédés, détachés sans solde, suspendus par mesure conservatoire, etc.). Ce qui passera par l'interruption systématique de solde des agents concernés ;

- mise à jour des affectations. Il s'agira de suspendre le versement de certains avantages spécifiques telles que les bonifications indiciaires prévues par le Nouveau Système de Rémunérations (NSR) et services indûment du fait des lacunes sur les informations nécessaires aux affectations des agents, notamment des secteurs enseignement, santé ;
- contrôle de présence. C'est le cas des agents incarcérés. La solde des agents incarcérés fera l'objet de suspension par mesure conservatoire ;
- contrôle des titulaires de fonction. Les indemnités versées aux agents ayant cessé toute fonction seront interrompues à date ;
- contrôle des situations de multiples rémunérations en ce qui concerne des agents détachés auprès des Services Publics Personnalisés (SPP) et Collectivités Locales. Dans ce cadre, il s'agira de s'assurer que les agents publics qui émargent au fichier solde ne sont pas en service dans les cabinets des Maires et autres Présidents de Conseils Départementaux, ainsi que dans les établissements en autonomie de gestion ;
- contribution au renforcement du cadre juridique de la paie. Les réformes prévues dans le cadre de la mise en place du NSR en 2015 se poursuivront ;
- contribution à l'amélioration des règles budgétaires et comptables des dépenses de personnel. La base de données de la paie des agents permanents sera configurée en mode budget programme afin de faciliter le suivi des effectifs par programme de politique publique ;
- renforcement de la gestion de la solde. Il est prévu également la formalisation des règles comptables et budgétaires en matière de solde, ainsi que l'élaboration d'un guide sur l'exécution des dépenses de solde.

➤ Des dépenses de transferts et subventions

En matière de dépenses de transferts et subventions, le Gouvernement renforcera les mesures visant à faciliter la prise en charge des coûts sociaux des Services Publics Personnalisés (SPP) et des Autorités Administratives Indépendantes (AAI). Avec l'appui des partenaires techniques et financiers, ces mesures seront axées sur :

- la mise en place, suivant les recommandations des travaux de la task force (SPP, AAI), d'un cadre juridique rénové, relatif au pilotage stratégique, à la gouvernance et à la surveillance financière des

- établissements publics de l'État, qui visera à conditionner la création d'établissements publics à des études préalables ;
- la réflexion sur le développement, d'un module dédié dans VECTIS permettant de consolider l'ensemble des informations des SPP ;
 - la poursuite de l'accompagnement visant à identifier, quantifier et gérer les risques budgétaires liés aux SPP ;
 - la sensibilisation accrue auprès des opérateurs pour avoir une couverture exhaustive en présentant l'ensemble des informations financières sur ces entités, y compris leurs ressources pour, in fine, améliorer la qualité de l'annexe budgétaire y relative.

➤ **L'exécution et la transparence budgétaires**

Pour ce qui est du renforcement de l'exécution et de la transparence budgétaire, les systèmes d'information financiers constituent une des priorités du Gouvernement. Afin de faciliter l'automatisation des informations entre les différents systèmes, de fiabiliser l'exécution et de faciliter la reddition des comptes, le Gouvernement entend :

- renforcer le contrôle interne comptable de l'Etat ;
- procéder à l'interfaçage automatique entre VECTIS et SIGFIP-ASTER ;
- renforcer les instruments de pilotage de l'exécution à travers notamment la mise en œuvre des plans d'engagement articulés avec le plan de trésorerie mensualisé joint à la loi de finances, ainsi que leur intégration dans VECTIS, conformément aux recommandations de la mission d'AFRITAC Centre ;
- développer et déployer le module OFFLINE à l'ensemble de l'administration gabonaise (déconcentrée et autonomie). En effet, la procédure de mise à disposition des crédits ne permet pas d'avoir la situation réelle de l'exécution des crédits aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays. Ledit module permettra donc de capter et de suivre l'exécution de ces entités pour une meilleure analyse dans les rapports trimestriels d'exécution budgétaire.

V.4.2 La politique sectorielle

Une politique sectorielle orientée vers le social, le secteur productif et les infrastructures

Les pouvoirs publics sont résolument engagés à poursuivre la politique de

transformation du Gabon, visant à renforcer l'économie, à développer les infrastructures, à améliorer le système de protection sociale, de santé, d'éducation et les conditions de vie des populations. A cet effet, le Gouvernement continuera de s'engager dans les mutations et réformes structurelles nécessaires dans le secteur productif.

V.4.2.1 Agriculture, élevage et pêche

• Agriculture

Pour l'année 2023, le Gouvernement ambitionne de maintenir sa politique axée sur la distribution et l'opérationnalisation des terres agricoles et agropoles dans les ZAP. Il entend également raffermir le programme semencier, ainsi que l'accélération du développement du secteur halieutique. Aussi, les principales actions suivantes seront-elles mises en œuvre et poursuivies :

• Agriculture et élevage

- Projet « Appui au Programme GRAINE » (BAD)
- Base de Vulgarisation des Techniques Agricoles (BVTA)
- Réhabilitation et équipement du lycée agricole de Bongoville
- Extension du Lycée agricole de Lébamba

• Développement durable :

- mise à disposition des Zones Agricoles à forte Productivité (ZAP)
- poursuite du Programme de Développement Agricole et Rural (PDAR2-FIDA)
- Programme de Développement Agricole Rural (PDAR2)
- réhabilitation du CIAM

• Pêche

La filière de la Pêche bénéficiera de la construction de nombreuses infrastructures nécessaires pour le développement du secteur halieutique. Ces projets sont :

- la construction des quais de pêche de Cocobeach, Franceville, Makokou, Mayumba et Mouila ;
- l'équipement divers de la DGPA ;
- l'industrialisation de la filière Thon ;
- la réhabilitation de Gabon Seafood.

V.4.2.2 Forêt-bois et environnement

Le Gouvernement continuera ses efforts d'assouplissement de la taxation envers les usines s'orientant vers les deuxième et troisième transformations, en vue d'améliorer la productivité, de diversifier la filière bois et d'élargir ses débouchés.

Aussi, la mise en œuvre de la deuxième et troisième transformation du bois permettra-t-elle d'augmenter le nombre d'emplois et la valeur ajoutée du secteur, mais aussi d'accroître la contribution du secteur au budget de l'Etat.

Courant 2023, les actions suivantes seraient entreprises dans le secteur forêt-bois :

- la promotion et la valorisation financière et la gestion durable du bassin forestier ;
- la poursuite de la lutte contre les trafics illicites dans le secteur forestier, qui commence à porter des fruits avec l'implication des éco-gardes ;
- la promotion de l'aménagement des concessions forestières par les nationaux ;
- la finalisation d'un inventaire de l'ensemble des concessions forestières et leur valorisation financière ;
- la réduction et l'élimination du taux élevé de bois illégal dans certaines usines de transformation ;
- la palliation à la très faible régénération de l'Okoumé, espèce par excellence pour le contreplaqué, dans l'industrie du bois ;
- la finalisation de la préparation du nouveau Code forestier, en rendant lisible la procédure de retrait des permis forestiers afin de l'adapter au nouveau cadre juridique ;
- l'optimisation des contrôles et la diminution des temps d'évacuation des produits bois entre la forêt, les usines et le port.

En matière de protection de l'environnement, le ministère des Eaux et Forêts voudrait intensifier son action en mettant un accent particulier sur la réduction des pollutions industrielle et urbaine ainsi que la sauvegarde de la biodiversité et des écosystèmes.

De ce fait, ce secteur va accélérer :

- l'opérationnalisation du Plan National d'Affectation des Terres (PNAT) ;
- les missions de Police Environnementale, notamment en milieu urbain (stations d'essences, installations classées pour la protection de l'Environnement) ;
- les actions d'atténuation du conflit Homme-Faune ;
- la lutte contre le braconnage.

V.4.2.3 Santé et protection sociale

-Santé

S'agissant du volet santé, les actions consenties par le Gouvernement en 2023 s'articuleront autour de la prévention et de l'offre d'accès aux soins.

Sur le plan de la médecine préventive, les mesures porteront sur la poursuite des programmes de sensibilisation et d'éducation des populations sur les thèmes de l'hygiène et des maladies, tout en maintenant les campagnes de vaccination contre la Covid-19.

A cet effet, les projets prioritaires ci-après sont arrêtés :

- le renforcement des appuis budgétaires covid 19 (BDEAC) ;
- le plan national de vaccination contre la covid 19 (BIRD).

Dans le cadre de l'offre de soins aux populations, les principales actions seront :

- le renforcement des structures sanitaires (PNDS II-AFD) ;
- l'équipement en scanners de six Centres hospitaliers régionaux (CHR) ;
- l'achèvement des travaux de l'Institut des Maladies Infectieuses, ancien HPO ;
- les travaux de construction du Centre médical d'Okala ;
- l'acquisition d'une ambulance à l'hôpital d'Iboundji ;
- l'acquisition d'une ambulance au centre de santé de Ndendé ;
- la réhabilitation de l'hôpital départemental de Moabi ;
- l'acquisition des équipements médicotechniques de l'Institut des Maladies Infectieuses, ancien HPO.

De plus, le renforcement de la surveillance épidémiologique, le contrôle de la qualité des médicaments, l'approvisionnement et la distribution des

moustiquaires imprégnées, médicaments antiviraux et antituberculeux constitueront également des actions prioritaires.

-Protection sociale

En ce qui concerne la protection sociale, les mesures à entreprendre porteront sur la mise en œuvre de la politique axée sur le bien-être des populations et l'amélioration des conditions de vie des personnes en difficulté sociale. Aussi, les projets suivants sont-ils poursuivis :

- réhabilitation de deux Centres pour Enfants Autistes et Trisomiques ;
- réhabilitation des centres sociaux ;
- relogement des personnes à mobilité réduite.

Aussi, dans le cadre du programme Gabon-Egalité, le Gouvernement maintiendra-t-il les efforts déjà consentis dans le système de protection sociale. De ce fait, les mesures répertoriées dans le cadre de ce programme et réparties entre différents départements ministériels seront intensifiées.

En outre, la restructuration de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie et de Garantie Sociale (CNAMGS) et de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS), engagée ces dernières années, permettra de garantir leur solidité, leur viabilité et leur pérennité en vue d'étendre et d'améliorer la couverture sociale.

V.4.2.4 Développement du capital humain

-Education Nationale

Afin d'améliorer la qualité des enseignements au pré-primaire, primaire, secondaire général et technique, d'augmenter l'offre en salles de classes et de garantir de meilleures conditions d'apprentissage, le Gouvernement poursuivra la construction de nouvelles écoles. Il est prévu, dans ce cadre, une augmentation de la capacité d'accueil avec 20.000 places supplémentaires créées à la rentrée 2023.

Pour atteindre cet objectif, plusieurs projets seront exécutés. Il s'agit principalement de :

- l'acquisition du CES Les LAURIERS de Moanda ;
- la construction du lycée du deuxième arrondissement de Franceville ;
- le renforcement des capacités d'accueil de l'Education Nationale ;

- le programme d'investissement du secteur éducation (AFD).

S'agissant du volet enseignement technique, les actions suivantes se poursuivront en 2023 :

- l'achèvement du lycée Technique de Gamba ;
- le réaménagement du Lycée Technique de Bikelé .

En outre, la mise en œuvre des activités du programme Gabon-Égalité dans le secteur de l'éducation mobilisera une dotation destinée à la réhabilitation des sanitaires des établissements scolaires.

-Enseignement Supérieur

En matière d'enseignement supérieur, l'accent sera mis sur l'amélioration du cadre de vie des étudiants et du personnel enseignant, d'une part, et sur la promotion d'une offre de formation professionnalisante, d'autre part.

Pour y parvenir, le Gouvernement poursuivra le programme de digitalisation de procédure d'attribution de bourse et l'ouverture des restaurants sur l'ensemble des établissements supérieurs ainsi que les centres professionnels (Nkok, Mvengué et Tchengué).

En outre, les actions en vue d'améliorer l'accès à l'enseignement supérieur vont porter spécifiquement sur la poursuite de la mise en œuvre de l'Université Numérique. Il s'agit notamment de l'installation des espaces numériques ouverts à l'intérieur du pays.

-Formation professionnelle

S'agissant de ce volet, le Gouvernement maintiendra sa politique de formation professionnelle qui consiste à l'adéquation formation-emploi. Il s'agira de :

- la poursuite des projets d'appui à l'employabilité des jeunes ;
- la réhabilitation et l'extension du complexe Basile ONDIMBA ;
- l'achèvement de la construction et l'équipement de trois centres de formation (Nkok, Mvengué et Tchengué).

V.4.2.5 Infrastructures

-Les Infrastructures routières

En matière d'infrastructures routières, les efforts entrepris dans la réalisation des

grands chantiers initiés les années précédentes seront maintenus. Il s'agira de poursuivre les travaux d'amélioration des conditions de circulation à Libreville et ses environs, de la Transgabonaise et des ouvrages d'assainissement. Dans ce cadre, les principaux projets suivants seront poursuivis :

- la réhabilitation du Transgabonais ;
- la réhabilitation et construction de la Transgabonaise (Pk24 Pk105) ;
- la réhabilitation des voiries du Grand Libreville.
- l'aménagement et le bitumage de la cité parlementaire (carrefour Amissa transfo-carrefour Charles OBIANG).

-Les infrastructures d'eau et d'énergie

En matière d'infrastructures d'eau et d'énergie, le Gouvernement intensifiera sa politique d'amélioration de l'offre des services en eau et en électricité pour satisfaire le bien-être des populations et soutenir le développement économique du pays.

La poursuite du Programme Intégré pour l'Alimentation en Eau Potable et l'Assainissement de Libreville (PIAEPAL) permettra l'accessibilité en eau potable à l'ensemble des ménages du Grand-Libreville et des populations en milieu rural. Il en est ainsi de l'amélioration de l'alimentation en eau potable des villages situés dans la périphérie de la commune d'Akiéni (Otala, Otou, Okouya et Onguia).

Aussi, le volet hydraulique villageoise sera-t-il pris en compte à travers le Projet « Accès services de base et renforcement des capacités services ruraux ».

Concernant le volet énergétique, il est prévu la réalisation de nombreux projets structurants, notamment :

- la poursuite du Programme d'Electrification Rurale (route Mbol-Nzok) ;
- l'amélioration de l'alimentation en eau potable des villages situés dans la périphérie de la commune d'Akiéni (Otala, Otou, Okouya et Onguia) ;
- l'éclairage public.

En matière de **partenariat public-privé**, le Gouvernement intensifiera sa politique d'amélioration de l'offre des services énergétiques. C'est dans ce cadre que la contractualisation, par entente directe, entre l'Etat Gabonais et la Compagnie de Développement des Energies Renouvelables (CODER) a été approuvée, en vue de la mise en œuvre du projet de construction des

aménagements hydroélectriques des Chutes de l'Impératrice et de Fé2.

En matière de **radioprotection et sûreté nucléaire**, le Gouvernement se focalisera sur le renforcement de la sûreté nucléaire, conformément au plan sectoriel « environnement ».

CONCLUSION

Au terme de l'année 2022, l'activité économique au Gabon s'est accélérée pour atteindre 3% de croissance, soit le double de la performance enregistrée en 2021. Cette progression résulte de l'expansion de l'activité pétrolière (+3,3%) et des activités hors pétrole (+2,9%). Cette performance s'inscrit au-dessus des anticipations de la loi de finances rectificative (2,8% de croissance globale), suite à l'accélération du PIB hors pétrole, initialement projeté à 2,3%, alors que la production pétrolière ralenti de 4 points par rapport au niveau arrêté dans la LFR (+7,1%). L'accélération de la production hors-pétrole est tirée par les sur-performances de l'activité agricole, de l'exploitation forestière, de l'industrie du raffinage, des services et du commerce.

Néanmoins, la hausse des prix du pétrole a entraîné un relèvement des prix des produits raffinés pour les industriels, se traduisant par une augmentation des coûts de production dans un certain nombre de secteurs tels que l'industrie du bois, notamment pour les unités installées hors des zones économiques, ainsi que dans le secteur de la production d'électricité et les transports. Ces secteurs ont vu leur compétitivité impactée négativement par l'augmentation des prix des produits raffinés qui constituent un poste de dépense important pour leur exploitation.

En termes de transformation structurelle, le poids de la production pétrolière dans le PIB a augmenté entre 2021 et 2022, passant de 23,4% à 27,4%, en lien avec non seulement la hausse de la production (+3,3%) mais surtout du prix moyen des bruts gabonais (100 dollars en 2022 contre 69,7 en 2021). Cette évolution s'inscrit à l'opposé de la volonté du Gouvernement visant la montée en puissance progressive des branches d'activité hors pétrole dans la formation du PIB global.

Ce résultat confirme un processus de transformation structurelle qui demeure lent, au regard du potentiel de l'économie gabonaise. Ceci s'explique par la faiblesse notable dans de nombreuses branches à fort potentiel de développement comme l'agriculture vivrière, la pêche et le tourisme, alors que le pétrole reste sujet à de fortes fluctuations, notamment sur les prix.

En matière d'évolution du niveau des prix, le pic d'inflation annuelle de 4,3% en moyenne contre +1,1% en 2021 montre non seulement la

vulnérabilité du pays aux fluctuations des prix à l'international, mais également l'effet des faiblesses internes, notamment en matière de production locale de produits vivriers et surtout de logistique qui gêne l'approvisionnement des principaux centres de consommation.

En termes de mobilisation de recettes, malgré le ralentissement de la croissance économique mondiale, l'activité nationale a bénéficié de la hausse des prix des produits de base, qui s'est traduit par un relèvement du niveau des recettes budgétaires. Ainsi, le niveau des prélèvements totaux rapportés au PIB a augmenté à 17,9% contre 15,8% en 2021, ce qui traduit un accroissement des recettes plus forte que celui du PIB. Dans ce contexte, la pression fiscale (recettes fiscales/PIB) a gagné 0,8 point à 10% contre 9,2% en 2021, suite à la hausse enregistrée des recettes fiscales, après des baisses relevées en 2020 et 2021 en raison de la crise Covid.

La hausse d'activité s'est traduite sur le marché de l'emploi par des créations nettes de nouveaux postes dans les sociétés du secteur moderne (+1,2%) entraînant une hausse de 6,8% de la masse salariale distribuée par les sociétés. Cette évolution relève de l'augmentation des investissements réalisés dans ces domaines et du surcroît de demande induite par les dépenses publiques et la consommation privée.

Malgré ces frémissements, l'économie nationale reste en quête d'une croissance plus forte et inclusive, de nature à réduire de manière significative le niveau de chômage. Pour atteindre cet objectif, il convient d'accélérer les efforts en matière de mise à niveau des infrastructures, notamment de transport et de production énergétique, mais également d'orientation des investissements vers les secteurs à fort potentiel de développement et de création d'emplois directs et indirects, que sont notamment l'agriculture, l'économie de la mer (pêche) et le tourisme.

De même, sur le plan budgétaire, il y a lieu d'amplifier des efforts en vue d'améliorer le rendement fiscal des différentes branches d'activité. Ces efforts passent par plus d'équité fiscale, c'est-à-dire veiller à ce que chaque opérateur économique paye ce qu'il doit, conformément au code des impôts.

Les annexes

6^e partie

Tableau 1 : Les principales hypothèses

Principales hypothèses	Historique									Projections	
	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Production de pétrole (en millions de tonnes métriques)	11,0	11,0	11,9	11,5	10,5	9,6	10,9	10,8	10,0	10,4	10,7
Production de pétrole (en millions de Barils)	80,4	80,2	87,0	83,8	76,7	70,6	79,6	78,6	73,3	75,7	77,8
Prix du baril du pétrole gabonais (en \$US)	106,6	95,6	48,1	40,5	52,5	69,4	62,4	40,2	69,7	100,0	75,0
Prix moyen de Brent (en \$US)	104,1	96,3	50,8	42,8	52,8	68,3	64,0	42,3	70,4	101,2	73,1
Exportation de manganèse (en milliers de tonnes)	3 928,0	3 791,3	3 890,9	3 404,4	5 061,5	5 246,5	6 138,4	8 089,8	9 040,0	10 052,1	10 155,0
Prix de vente de manganèse (en \$US/tonne)	237,2	213,2	164,2	155,3	206,2	219,0	169,5	137,8	136,1	163,5	181,0
Production de l'Or (en tonne)	1,2	1,1	1,5	1,0	0,1	0,1	0,2	0,4	1,0	1,1	1,2
Prix de vente de l'Or (\$US/l'once)	1 411,0	1 266,2	1 160,1	1 248,3	1 257,1	1 269,1	1 392,2	1 769,5	1 799,8	1 801,5	1 976,6
Taux de change (en dollars/F.CFA)	493,9	493,6	591,2	592,8	580,9	555,2	586,0	575,6	554,6	623,8	598,6
Production de Manganèse (en milliers de tonnes)	4 011,0	3 862,6	4 179,5	3 586,2	4 904,9	5 366,5	6 749,1	8 443,1	9 542,8	10 057,2	11 038,0
Production Transformation de manganèse (milliers de tonnes)	-	-	16,4	20,3	27,9	49,9	47,8	36,8	41,0	48,2	50,8
Production de Bois débité (en m³)	-	609 657,0	727 728,0	729 058,0	846 101,0	1 082 751,0	1 094 074,0	1 071 103,7	1 440 860,5	1 459 138,9	1 499 536,3
Production d'huile de palme brut (en milliers de tonnes)	5,2	6,5	0,7	7,0	22,4	32,9	55,2	70,3	107,3	147,8	172,9
Production de caoutchouc usiné (en milliers de tonnes)	39,7	36,9	17,7	14,9	14,2	13,2	9,4	8,6	5,5	6,2	6,3

Source : DGEPPF

Tableau 2 : PIB ressources à prix constant

(En milliards de FCFA, Prix = 2001)	Historique										Projections	
	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	
Secteur primaire	975,4	991,9	1 069,3	1 066,9	1 074,5	1 068,1	1 199,1	1 244,2	1 273,7	1 350,2	1 420,7	
Agriculture, Elevage, Pêche	202,9	217,2	236,8	266,2	297,8	325,6	354,7	374,9	408,7	444,0	473,7	
Agriculture	167,7	179,2	195,9	223,1	252,4	278,0	303,7	323,2	356,3	391,0	419,8	
Vivrière	153,5	166,2	182,5	209,3	231,9	248,2	261,8	272,0	283,2	292,0	303,6	
Rente	14,2	13,0	13,4	13,8	20,4	29,9	41,9	51,2	73,2	99,0	116,1	
Chasse et Elevage	17,4	18,0	19,4	19,9	21,5	23,2	22,9	23,2	23,4	23,7	24,0	
Pêche	17,9	20,1	21,5	23,1	23,9	24,4	28,1	28,5	28,9	29,4	29,9	
Exploitation forestière	45,2	54,9	57,8	62,7	71,2	78,3	81,0	81,9	99,4	111,7	117,4	
Pétrole brut	643,1	641,2	696,2	670,7	613,4	563,3	636,6	628,7	586,3	605,5	622,2	
Mines	84,2	78,5	78,5	67,4	92,2	100,8	126,8	158,6	179,3	189,0	207,4	
Gaz	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,02	0,0	
Secteur secondaire	1 020,0	1 038,3	1 023,8	1 057,3	970,8	998,4	1 013,2	947,4	1 025,0	1 053,3	1 083,1	
Industries agro-alimentaires, boissons	96,8	110,8	110,5	117,7	115,2	123,3	132,3	126,5	131,4	134,2	138,9	
Industrie du bois	56,3	72,4	77,0	90,6	100,0	118,6	119,8	117,3	157,8	159,8	164,2	
Industries minières	0,0	0,0	5,4	6,7	9,2	16,4	15,7	12,1	13,5	15,8	16,6	
Autres industries	129,4	128,0	126,4	142,0	135,7	153,6	161,0	148,8	156,6	163,1	168,3	
Raffinage	8,1	7,8	8,7	9,7	7,6	7,3	6,4	7,9	9,1	9,5	9,3	
Electricité, Eau	43,9	49,5	51,7	53,4	53,8	53,9	54,7	55,5	55,9	56,4	57,9	
BTP	334,6	298,4	287,4	284,2	223,7	172,0	177,3	150,7	178,0	188,1	196,3	
Recherche, services pétroliers	351,0	371,4	356,7	352,9	325,7	353,4	346,0	328,7	322,7	326,3	331,5	
Secteur tertiaire	1 465,3	1 558,5	1 647,4	1 730,4	1 865,2	1 908,1	1 985,1	1 903,6	1 937,9	2 004,8	2 060,9	
Transports & Communica-tions	403,3	436,9	492,5	521,8	683,1	699,2	772,0	802,0	837,0	867,3	896,6	
Transport	194,0	204,3	217,6	225,1	333,6	347,6	404,5	430,8	461,4	484,9	505,8	
Communications	209,3	232,6	274,9	296,7	349,6	351,7	367,5	371,2	375,6	382,4	390,8	
Services	726,5	760,7	759,2	785,3	757,0	769,2	785,3	668,7	680,1	701,8	717,3	
Commerce	272,7	281,9	280,0	278,8	278,0	279,1	281,0	261,1	256,6	264,6	270,9	
Services bancaires, assurances	212,4	230,6	245,4	261,7	263,0	279,3	268,7	267,4	275,4	283,0	288,6	
Services non marchands	946,7	1 001,7	1 046,2	1 044,7	1 060,5	1 033,4	1 022,6	1 028,0	1 034,3	1 038,7	1 043,1	
PIB au coût des facteurs	4 407,4	4 590,4	4 786,7	4 899,3	4 971,0	5 008,0	5 220,0	5 123,2	5 271,0	5 446,9	5 607,7	
DTI et TVA	527,1	557,0	560,4	559,5	513,7	522,6	527,5	518,7	453,7	447,6	452,5	
PIB au coût du marché	4 934,5	5 147,4	5 347,1	5 458,9	5 484,7	5 530,6	5 747,5	5 641,9	5 724,7	5 894,6	6 060,2	

Source : DGEPP

Tableau 3 : Répartition sectorielle du PIB à prix courant

(En milliards de FCFA, Prix = 2001)	Historique										Projections	
	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	
Secteur primaire	3 086,1	2 910,6	2 458,4	2 103,6	2 370,4	2 729,1	2 959,8	2 212,1	3 253,2	4 713,1	3 819,0	
Agriculture, Elevage, Pêche	238,6	260,7	291,6	322,2	349,8	390,7	426,3	459,6	517,1	570,2	589,3	
Agriculture	215,1	233,9	261,9	290,8	317,0	354,9	389,4	420,8	476,0	527,5	544,9	
Vivrière	202,5	226,7	254,8	282,9	304,1	336,6	362,9	387,1	419,1	450,1	470,3	
Rente	12,5	7,2	7,1	7,9	13,0	18,2	26,5	33,7	56,9	77,4	74,6	
Chasse et Elevage	16,3	17,7	19,8	20,6	21,8	24,4	23,4	24,0	25,4	26,0	26,9	
Pêche	7,2	9,1	9,9	10,7	11,0	11,5	13,4	14,7	15,7	16,7	17,5	
Exploitation forestière	50,7	64,8	75,0	91,1	106,6	118,6	122,9	124,7	157,4	171,4	170,9	
Pétrole brut	2 526,8	2 357,8	1 937,3	1 566,1	1 708,6	1 979,0	2 162,3	1 363,6	2 283,2	3 600,7	2 625,9	
Mines	270,0	227,3	154,5	124,2	205,3	240,8	248,3	264,2	295,5	370,8	432,9	
Gaz	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
Secteur secondaire	2 122,8	2 153,8	2 005,5	2 056,7	2 027,3	2 195,5	2 303,3	2 038,2	3 130,0	3 567,3	3 675,8	
Industries agro-alimentaires, boissons	124,9	144,9	151,2	161,8	162,1	182,8	201,8	198,3	212,8	226,4	246,3	
Industrie du bois	84,6	114,1	139,7	153,1	160,1	196,6	198,6	192,9	287,2	297,9	287,8	
Industrie minière	0,0	0,0	6,3	6,9	9,4	16,7	12,8	9,0	11,8	18,6	18,7	
Autres industries	237,7	254,8	231,6	273,3	259,4	307,9	332,5	319,1	345,6	364,3	380,2	
Raffinage	13,6	12,6	8,9	10,0	9,8	9,4	8,7	10,0	12,2	13,2	13,1	
Electricité, Eau	70,7	84,7	91,0	96,5	106,7	112,6	116,6	115,4	117,9	123,3	126,3	
BTP	560,6	505,6	495,5	505,4	393,2	308,3	327,8	298,2	367,7	404,6	426,8	
Recherche, services pétroliers	1 030,7	1 036,9	881,4	849,6	926,6	1 061,2	1 104,5	895,3	1 774,9	2 119,0	2 176,6	
Secteur tertiaire	1 765,3	1 883,3	1 979,4	2 096,4	2 321,2	2 535,0	2 709,8	2 657,5	3 022,6	3 036,1	3 207,7	
Transports & Communica- tions	388,3	433,8	476,1	515,8	753,4	869,1	1 028,7	1 134,2	1 252,7	1 318,7	1 388,1	
Transport	286,0	318,3	369,2	420,5	641,3	733,0	879,1	979,9	1 092,9	1 154,1	1 216,5	
Communications	102,3	115,5	106,8	95,3	112,1	136,1	149,7	154,3	159,8	164,6	171,6	
Services	869,5	894,1	934,3	990,3	976,3	1 010,0	1 053,5	923,4	989,9	1 056,2	1 119,1	
Commerce	432,9	450,2	440,8	448,7	444,2	507,8	526,9	498,5	515,4	553,1	588,5	
Services bancaires, assurances	197,9	217,5	232,3	247,7	254,6	282,6	279,3	285,9	306,1	317,0	327,7	
Services non marchands	1 003,7	1 293,8	1 339,5	1 368,6	1 376,5	1 317,4	1 291,5	1 300,1	1 311,0	1 326,6	1 349,1	
PIB au coût des facteurs	7 977,9	8 241,5	7 782,7	7 625,3	8 095,4	8 776,9	9 264,4	8 207,9	10 716,9	12 643,1	12 051,6	
DTI et TVA	712,6	746,9	720,7	685,3	573,6	592,0	622,5	607,0	494,6	500,6	606,1	
PIB au coût du marché	8 690,5	8 988,3	8 503,5	8 310,6	8 669,0	9 368,9	9 886,9	8 814,9	11 211,5	13 143,7	12 657,7	

Source : DGEPP

Tableau 4 : Répartition du PIB Emplois en volume

(En milliards de FCFA, Prix = 2001)	Historique										Projections	
	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	
PIB total	4 934,5	5 147,4	5 347,1	5 458,9	5 484,7	5 530,6	5 747,5	5 641,9	5 724,7	5 894,6	6 060,2	
Pib pétrole	643,1	641,2	696,2	670,7	613,4	563,3	636,6	628,7	586,3	605,5	622,2	
Pib hors pétrole	4 291,3	4 506,2	4 650,9	4 788,2	4 871,3	4 967,3	5 110,9	5 013,1	5 138,4	5 289,1	5 438,1	
Importations totales	2 654,9	2 863,7	2 556,3	2 388,8	2 214,8	3 349,7	4 202,4	3 949,8	4 087,4	4 428,0	4 583,2	
Biens	2 347,7	2 497,7	2 255,9	2 080,5	1 523,1	1 507,0	1 826,7	1 666,2	1 625,9	1 834,1	1 914,1	
Consommations	403,4	385,7	394,2	384,1	392,9	406,2	435,4	436,4	477,8	511,5	533,5	
Equipements	1 272,8	1 310,5	1 204,5	1 059,6	692,4	548,3	783,6	693,1	576,7	717,1	749,5	
Intermédiaires	671,5	801,5	657,2	636,8	437,7	552,5	607,7	536,6	571,4	605,5	631,2	
Consommation totale	3 490,7	3 638,0	3 651,6	3 677,6	3 603,9	3 436,7	3 512,3	3 508,4	3 500,9	3 529,6	3 602,0	
Ménages	2 318,1	2 446,5	2 546,8	2 605,4	2 616,3	2 605,8	2 630,5	2 577,9	2 540,9	2 532,9	2 567,1	
Administrations	1 172,6	1 191,5	1 104,8	1 072,3	987,6	830,8	881,8	930,5	959,9	996,8	1 034,9	
Investissement total	1 972,9	2 239,0	1 932,7	1 917,5	1 766,1	3 082,5	3 745,7	3 121,4	3 408,0	3 690,2	3 732,5	
Administration	871,7	644,8	453,6	407,3	162,2	341,2	289,6	226,8	230,7	231,3	240,1	
Secteur privé	1 264,2	1 656,7	1 489,1	1 510,0	1 603,9	2 741,4	3 456,1	2 894,6	3 177,2	3 458,8	3 492,4	
Pétrole	507,5	771,4	617,1	500,2	489,4	1 487,3	2 066,8	1 662,2	1 929,6	2 203,3	2 243,6	
Hors pétrole	756,7	885,3	872,0	1 009,8	1 114,5	1 254,1	1 389,3	1 232,4	1 247,6	1 255,5	1 248,9	
Exportations	2 125,8	2 134,2	2 319,0	2 252,6	2 329,6	2 361,2	2 691,8	2 961,9	2 903,3	3 102,8	3 308,9	
Biens	2 077,7	2 086,2	2 269,5	2 204,2	2 279,9	2 294,2	2 621,6	2 895,0	2 835,1	3 033,2	3 238,5	
Pétrole	1 361,4	1 357,5	1 505,5	1 439,3	1 291,0	1 108,0	1 183,7	1 169,4	923,5	942,7	966,1	
Hors pétrole	716,3	728,6	764,0	765,0	988,9	1 186,1	1 437,9	1 725,6	1 911,6	2 090,4	2 272,3	
Rentes	186,4	170,2	178,6	184,3	272,5	389,5	546,0	690,6	745,2	856,1	974,9	
Mines	313,8	293,0	301,8	264,1	391,7	408,0	477,3	629,1	696,6	774,6	827,5	
Bois transformé	216,2	265,5	281,1	313,6	321,4	385,0	411,0	402,3	466,2	456,0	465,9	
Autres produits (manufacturiers, manganèse)	0,0	0,0	2,4	3,0	3,3	3,6	3,6	3,6	3,6	3,8	4,0	

Source : DGEPE

Tableau 5 : Répartition du PIB Emplois en valeur

(En milliards de FCFA, Prix = 2001)	Historique										Projections	
	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	
Pib total	8 690,5	8 988,3	8 503,5	8 310,6	8 669,0	9 368,9	9 886,9	8 814,9	11 211,5	13 143,7	12 657,7	
Pib pétrole	2 526,8	2 357,8	1 937,3	1 566,1	1 708,6	1 979,0	2 162,3	1 363,6	2 283,2	3 600,7	2 625,9	
Pib hors pétrole	6 163,7	6 630,6	6 566,2	6 744,5	6 960,4	7 389,9	7 724,6	7 451,3	8 928,2	9 543,0	10 031,9	
Importations totales	2 892,0	2 606,6	2 374,0	2 168,9	2 153,5	2 130,3	2 174,8	1 988,2	1 859,5	2 182,5	1 458,9	
Biens	2 410,5	2 275,5	2 059,4	1 860,1	1 865,3	1 381,6	1 601,5	1 464,2	1 382,0	1 647,0	1 762,2	
Consommations	459,0	445,2	457,2	452,7	479,0	439,6	461,6	456,1	478,6	556,2	574,6	
Equipements	1 261,3	1 060,0	970,6	820,9	952,3	396,9	553,9	483,8	356,9	480,5	540,0	
Intermédiaires	690,2	770,2	631,6	586,5	434,0	545,1	586,1	524,3	546,4	610,4	647,5	
Consommation totale	4 061,9	4 434,8	4 477,5	4 577,5	4 612,0	4 607,6	4 811,7	4 861,5	4 961,6	5 212,1	5 470,9	
Ménages	2 805,6	3 100,1	3 217,6	3 360,8	3 464,9	3 617,7	3 724,8	3 700,5	3 687,3	3 834,2	4 002,1	
Administrations	1 256,3	1 334,7	1 259,9	1 216,8	1 147,0	989,9	1 086,9	1 161,0	1 274,2	1 377,9	1 468,9	
Investissement total	2 535,9	3 158,4	2 485,6	2 242,4	1 676,6	1 804,3	2 165,1	1 754,1	1 882,3	2 046,0	2 074,7	
Administration	875,2	610,7	436,8	424,6	152,7	323,4	287,4	228,5	255,1	261,0	294,6	
Secteur privé	1 727,2	1 415,0	1 191,5	1 278,1	1 084,7	1 480,9	1 877,7	1 525,6	1 627,2	1 785,0	1 780,1	
Pétrole	963,2	577,3	374,7	392,3	123,6	387,9	559,8	379,1	464,7	563,2	536,6	
Hors pétrole	764,0	837,7	816,9	885,8	961,1	1 093,0	1 317,9	1 146,6	1 162,5	1 221,8	1 243,5	
Exportations	4 984,7	4 001,7	3 914,3	3 659,6	4 534,0	5 087,2	5 084,9	4 187,5	6 227,1	8 068,1	6 571,0	
Biens	4 848,3	3 818,8	3 715,5	3 454,3	4 334,6	4 899,1	4 889,1	3 991,9	6 022,6	7 847,1	6 338,9	
Pétrole	4 218,7	3 164,5	2 931,8	2 704,7	3 370,3	3 770,2	3 627,0	2 539,3	4 163,1	5 630,0	4 082,6	
Hors pétrole	629,6	654,3	783,7	749,6	964,3	1 128,9	1 262,1	1 452,6	1 859,5	2 217,0	2 256,3	
Rentes	176,1	155,6	166,8	181,1	287,6	345,5	502,0	660,0	883,5	1 020,4	978,1	
Mines	230,5	215,6	269,9	219,3	373,2	410,5	382,6	426,0	499,2	717,8	818,0	
Bois transformé	223,0	283,0	344,8	346,5	300,0	369,3	373,7	362,9	472,7	473,8	455,1	
Autres produits (manufacturiers, manganèse)	-	-	2,3	2,7	3,5	3,6	3,9	3,7	4,1	5,1	5,1	

Source : DGEPE

Tableau 6 : Taux de croissance du PIB sectoriel

(En milliards de FCFA, Prix = 2001)	Historique									Projections	
	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Secteur primaire	-0,7%	1,7%	7,8%	-0,2%	0,7%	-0,6%	12,3%	3,8%	2,4%	6,0%	4,9%
Agriculture, Elevage, Pêche	4,9%	7,1%	9,0%	12,4%	11,9%	9,4%	8,9%	5,7%	9,0%	8,7%	6,5%
Agriculture	4,9%	6,9%	9,3%	13,9%	13,1%	10,2%	9,2%	6,4%	10,3%	9,7%	7,1%
Vivrière	5,2%	8,3%	9,8%	14,7%	10,8%	7,0%	5,5%	3,9%	4,1%	3,1%	4,0%
Rente	1,7%	-8,7%	3,1%	3,2%	47,9%	46,3%	40,3%	22,1%	43,0%	35,3%	16,3%
Chasse et Elevage	2,5%	3,5%	8,0%	2,7%	7,8%	8,0%	-1,6%	1,5%	1,1%	1,1%	1,1%
Pêche	7,7%	12,4%	7,0%	7,5%	3,5%	2,0%	15,3%	1,3%	1,5%	1,6%	1,8%
Exploitation forestière	2,8%	21,5%	5,3%	8,5%	13,5%	10,0%	3,5%	1,1%	21,3%	12,3%	5,1%
Pétrole brut	-5,3%	-0,3%	8,6%	-3,7%	-8,5%	-8,2%	13,0%	-1,2%	-6,7%	3,3%	2,8%
Mines	27,7%	-6,8%	0,0%	-14,2%	36,8%	9,4%	25,8%	25,1%	13,0%	5,4%	8,0%
Gaz	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	-17,1%	8,0%	-11,3%	-7,9%	2,7%
Secteur secondaire	6,2%	1,8%	-1,4%	3,3%	-8,2%	2,8%	1,5%	-6,5%	8,2%	2,8%	2,8%
Industries agro-alimentaires, boissons	4,4%	14,5%	-0,3%	6,5%	-2,2%	7,1%	7,3%	-4,4%	3,9%	2,1%	3,5%
Industrie du bois	-2,8%	28,5%	6,4%	17,7%	10,3%	18,6%	1,0%	-2,1%	34,5%	1,3%	2,8%
Industrie minière	0,0%	0,0%	0,0%	23,3%	37,2%	78,8%	-4,3%	-23,0%	11,6%	17,6%	5,2%
Autres industries	2,2%	-1,1%	-1,3%	12,3%	-4,4%	13,2%	4,8%	-7,6%	5,2%	4,2%	3,2%
Raffinage	-43,5%	-2,9%	11,4%	11,0%	-21,2%	-4,4%	-12,1%	23,5%	14,7%	4,4%	-1,5%
Electricité, Eau	5,9%	12,8%	4,5%	3,2%	0,7%	0,2%	1,5%	1,4%	0,9%	0,9%	2,5%
BTP	12,7%	-10,8%	-3,7%	-1,1%	-21,3%	-23,1%	3,1%	-15,0%	18,1%	5,7%	4,3%
Recherche, services pétroliers	6,1%	5,8%	-3,9%	-1,1%	-7,7%	8,5%	-2,1%	-5,0%	-1,8%	1,1%	1,6%
Secteur tertiaire	9,0%	6,4%	5,7%	5,0%	7,8%	2,3%	4,0%	-4,1%	1,8%	3,5%	2,8%
Transports & Communications	10,2%	8,3%	12,7%	6,0%	30,9%	2,4%	10,4%	3,9%	4,4%	3,6%	3,4%
Transport	9,8%	5,3%	6,5%	3,4%	48,2%	4,2%	16,4%	6,5%	7,1%	5,1%	4,3%
Communications	10,5%	11,1%	18,2%	7,9%	17,8%	0,6%	4,5%	1,0%	1,2%	1,8%	2,2%
Services	6,2%	4,7%	-0,2%	3,4%	-3,6%	1,6%	2,1%	-14,8%	1,7%	3,2%	2,2%
Commerce	5,0%	3,4%	-0,7%	-0,4%	-0,3%	0,4%	0,7%	-7,1%	-1,7%	3,1%	2,4%
Services bancaires, assurances	14,9%	8,6%	6,4%	6,6%	0,5%	6,2%	-3,8%	-0,5%	3,0%	2,8%	2,0%
Services non marchands	7,5%	5,8%	4,4%	-0,1%	1,5%	-2,6%	-1,0%	0,5%	0,6%	0,4%	0,4%
PIB au coût des facteurs	5,7%	4,2%	4,3%	2,4%	1,5%	0,7%	4,2%	-1,9%	2,9%	3,3%	2,9%
DTI et TVA	4,9%	5,7%	0,6%	-0,1%	-8,2%	1,7%	0,9%	-1,7%	-12,5%	-1,3%	1,1%
PIB au coût du marché	5,6%	4,3%	3,9%	2,1%	0,5%	0,8%	3,9%	-1,8%	1,5%	3,0%	2,7%

Source : DGEFF

Tableau 7 : Taux de croissance du PIB emploi en volume

(En milliards de FCFA, Prix = 2001)	Historique									Projections	
	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Pib total	5,6%	4,3%	3,9%	2,1%	0,5%	0,8%	3,9%	-1,8%	1,5%	3,0%	2,7%
Pib pétrole	-5,3%	-0,3%	8,6%	-3,7%	-8,5%	-8,2%	13,0%	-1,2%	-6,7%	3,3%	2,8%
Pib hors pétrole	7,5%	5,0%	3,2%	3,0%	1,7%	2,0%	2,9%	-1,9%	2,5%	2,9%	2,7%
Importations totales	2,5%	7,9%	-10,7%	-6,6%	-7,3%	51,2%	25,5%	-6,0%	3,5%	8,3%	3,3%
Biens	6,6%	6,4%	-9,7%	-7,8%	-26,8%	-1,1%	21,2%	-8,8%	-2,4%	12,8%	4,4%
Consommations	12,5%	-4,4%	2,2%	-2,6%	2,3%	3,4%	7,2%	0,2%	9,5%	7,0%	4,3%
Equipements	4,0%	3,0%	-8,1%	-12,0%	-34,7%	-20,8%	42,9%	-11,5%	-16,8%	24,3%	4,5%
Intermédiaires	8,2%	19,4%	-18,0%	-3,1%	-31,3%	26,2%	10,0%	-11,7%	6,5%	6,0%	4,2%
Services	-20,3%	19,2%	-17,9%	2,6%	124,4%	166,4%	28,9%	-3,9%	7,8%	5,4%	2,5%
Total des ressources	4,5%	5,6%	-1,3%	-0,7%	-1,9%	15,3%	12,0%	-3,6%	2,3%	5,2%	3,0%
Consommation totale	9,4%	4,2%	0,4%	0,7%	-2,0%	-4,6%	2,2%	-0,1%	-0,2%	0,8%	2,1%
Ménages	8,2%	5,5%	4,1%	2,3%	0,4%	-0,4%	0,9%	-2,0%	-1,4%	-0,3%	1,4%
Administrations	11,8%	1,6%	-7,3%	-2,9%	-7,9%	-15,9%	6,1%	5,5%	3,2%	3,8%	3,8%
Investissement total	1,9%	13,5%	-13,7%	-0,8%	-7,9%	74,5%	21,5%	-16,7%	9,2%	8,3%	1,1%
Formation brute de capital fixe	7,0%	7,8%	-15,6%	-1,3%	-7,9%	74,5%	21,5%	-16,7%	9,2%	8,3%	1,1%
Administration	-3,1%	-26,0%	-29,7%	-10,2%	-60,2%	110,3%	-15,1%	-21,7%	1,7%	0,3%	3,8%
Secteur privé	15,4%	31,1%	-10,1%	1,4%	6,2%	70,9%	26,1%	-16,2%	9,8%	8,9%	1,0%
Pétrole	14,1%	52,0%	-20,0%	-18,9%	-2,2%	203,9%	39,0%	-19,6%	16,1%	14,2%	1,8%
Hors pétrole	16,2%	17,0%	-1,5%	15,8%	10,4%	12,5%	10,8%	-11,3%	1,2%	0,6%	-0,5%
Exportations	-0,3%	0,4%	8,7%	-2,9%	3,4%	1,4%	14,0%	10,0%	-2,0%	6,9%	6,2%
Biens	-0,4%	0,4%	8,8%	-2,9%	3,4%	0,6%	14,3%	10,4%	-2,1%	7,0%	6,3%
Pétrole	-5,1%	-0,3%	10,9%	-4,4%	-10,3%	-14,2%	6,8%	-1,2%	-21,0%	2,1%	2,5%
Hors pétrole	10,1%	1,7%	4,9%	0,1%	29,3%	19,9%	21,2%	20,0%	10,8%	9,4%	8,0%
Rentes	1,7%	-8,7%	5,0%	3,2%	47,9%	42,9%	40,2%	26,5%	7,9%	14,9%	12,0%
Mines	27,0%	-6,6%	3,0%	-12,5%	48,3%	4,2%	17,0%	31,8%	10,7%	11,2%	6,8%
Bois transformé	-1,8%	22,8%	5,9%	11,5%	2,5%	19,8%	6,7%	-2,1%	15,9%	-2,2%	2,2%
Autres produits (manufacturiers, manganèse)	-	-	-	25,7%	8,0%	9,0%	1,0%	-1,4%	0,8%	6,8%	4,9%
Services	0,0%	0,0%	3,0%	-2,4%	2,7%	35,0%	4,8%	-4,8%	2,0%	2,0%	1,3%
Total des emplois	4,5%	5,6%	-1,3%	-0,7%	-1,9%	15,3%	12,0%	-3,6%	2,3%	5,2%	3,0%

Source : DGEFF



Équipes de Rédaction

DIRECTION DES PROGRAMMES SECTORIELS (DPS)

Directeur : M. IKAPI Eric

Directeur Adjoint : Mme. LEKOGO Annette Clarisse

Chefs de Service

Mme. OKOUMBA ALILA Hortense

Mme. ESSENG MEZUI Chimène

M. OBAME NANG Didier

M. BOUPANA Gérald

Chargés d'Etudes

Mme. MATSANGA Carla Marlène ép. BOUASSA
Mme. ESSENE OGNANE Sandrine ép. EKOVA
Mme. KODIVO MOUCKALA Louise Emmanuelle
Mme. OYE NKIET ép. BASSIVA Diane Christelle
Mme. NYINZE Gildas Armande
Mme. GOMBOMOYE Arlette
M. ENGANGOYE NKORI Huygens
M. ENGO Steeve
M. NZIENGUI MOMBO Amour
M. EKOMY NGUEMA Yvan Bertin
M. ABOUROU EYA Lucien
M. ODOUMA Larick
M. MEKAMBA Armel
M. EYI ONDO Pamphile
M. MOUKETOU Heinz Hosni

DIRECTION DES INSTITUTIONS FINANCIERES (DIF)

Directeur : M. Anicet OGANDAGA

Directeur adjoint : M. Jean Justin NANG ONDO

Chefs de Service

M. BANGUEBE Aldrin Jules

Mme. Raïssa NTSAME DZIGHE

M. Béchir MAHAMAT LBOUBA

Chargés d'Etudes

Mme. NZIENGUI BOUANZA ép. KEDI ONGODA

Mme. Shirley Nolita TSONO OPHOU

Mme. ONGOURI MOUBOTOTO AGNES

M. Wilfried ALLOGHE EYEGHE

M. OBANDJI Guy Ulrich

M. Florent MANEMBE

M.ODJA SACHA LEE MARINO

M ASSEMI LIONEL

DIRECTION DE LA PREVISION ET DES ANALYSES ECONOMIQUES (DPAE)

Directeur : Mme. Julie-Sandrine NTSAME
Directeur Adjoint : M. Valentin MBA MENGUE

Chefs de Service

Mme. Rita NGANDOU ép. BIMBOUNDZA
Mme. Stéphanie Josiane AVOME NGUEMA ép. LOUEMBET
M. Dan Romaric OBOUMADZOGO
M. Albain MOKAMBO

Chargés d'Etudes

Mme. Estimée BOUABE NDJALATSIA ép. NDOUNOU
Mme. Elzy Yolène BOUYOU
Mme. Anuarite LOUBAKI DIMBOU
Mme. Prudence Castella YEBESSE épse BADJIMBA
Mme. Laetitia Farelle NGANA MALANDA
Mme. Sandra MOULEMBA PALASHI
M. Gildas Romaric MATANGOYE
M. Euloge Bernadin LENGOUNGA
M. Brice YOUOMO
M. Georges Freddy MOUNANGA
M. Patrick Patrici NZUE EDOU
M. Jean Martin LIBAMA
M. Kevin Régis IDIEDIE BAMBEDA
M. Zéphirin EYAGUI
M. Fred MOUYENDI MOUYENDI

**DIRECTION DES SYNTHES ET DE LA PROMOTION
ECONOMIQUES (DSPE)**

Directeur : Mme. Juliette NZIENGUI ép. LOEMBA BAYONNE
Directeur Adjoint : M. Patrick Renaud LOEMBA

Chefs de Service

Mme Sidonie YOSSANGOYE
M. Judicaël MBAGINGA BISSAOU
M. Kévin BOUNGOUNGOU

Chargés d'Etudes

Mme. Pauline LEMBOUMBA NGROUND
Mme Milène OMBAGAMBOUGA ép. N'GANGA



Achévé de rédiger en Juillet 2023
par les services de la Direction Générale de l'Économie
et de la Politique Fiscale
Ministère de l'Économie et des Participations